

CPCP

Rapport d'activités

Janvier – décembre 2019



CPCP

Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : PRÉAMBULE	7
1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	7
1.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
PARTIE 2 : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE	9
2.1. THÉMATIQUE MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES	9
2.1.1. Enjeux de société	9
2.1.2. Finalité et objectifs de l'action	11
2.1.3. Développement de la thématique d'action	12
2.1.4. Perspectives	15
2.1.5. Activités 2019	16
2.2. THÉMATIQUE FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION	27
2.2.1. Enjeux de société	27
2.2.2. Finalité et objectifs de l'action	28
2.2.3. Développement de la thématique d'action	30
2.2.4. Perspectives	31
2.2.5. Activités 2019	33
2.3. THÉMATIQUE LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC	38
2.3.1. Enjeux de société	38
2.3.2. Finalité et objectifs de l'action	39
2.3.3. Développement de la thématique d'action	41
2.3.4. Perspectives	44
2.3.5. Activités 2019	48
2.4. THÉMATIQUE CONSOMMATION DURABLE	54
2.4.1. Enjeux de société	54
2.4.2. Finalité et objectifs de l'action	57
2.4.3. Développement de la thématique d'action	58
2.4.4. Perspectives	68
2.4.5. Activités 2019	70
PARTIE 3 : PÔLE ANIMATION	85
3.1. OBJECTIFS, THÉMATIQUES, PUBLICS CIBLES, PROMOTION	85
3.1.1. Objectifs	85
3.1.2. Thématiques	85
3.1.3. Public cible	85
3.1.4. Types d'activité	85
3.1.5. Volume d'activité	86
3.1.6. Moyens de promotion des activités	87
3.2. ACTIVITÉS LIÉES AUX THÉMATIQUES	87
3.3. PERSPECTIVES 2020	100

PARTIE 4 : PÔLE FORMATION	103
4.1. PRÉSENTATION	103
4.2. NOS OBJECTIFS	103
4.2.1. Objectif général	103
4.2.2. Objectifs spécifiques	104
4.3. NOS PUBLICS CIBLES	104
4.4. NOS MÉTHODES	105
4.5. ACTIONS ET MISSIONS	105
4.5.1. Entretien et diversifier nos partenariats	105
4.6. BILAN	111
4.7. NOS PERSPECTIVES 2020	112
4.7.1. Poursuivre et entretenir nos partenariats	112
4.7.2. Développer une offre de formation spécifique aux établissements scolaires	113
PARTIE 5 : ÉTUDES ET PROSPECTIVES	115
5.1. OBJECTIFS, PUBLICS CIBLES, MÉTHODOLOGIE ET PROMOTION	115
5.1.1. Objectifs et publics cibles	115
5.1.2. Moyens de diffusion et d'information	116
5.1.3. Renouvellement du plan quinquennal : impact sur les publications	116
5.1.4. Renouvellement de la charte fondamentale du CPCP et ses effets sur les publications	117
5.2. PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2019	117
5.2.1. Réalisations	117
5.2.2. Nos études et analyses en 2019	118
5.3. PERSPECTIVES 2020	120
PARTIE 6 : CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION	123
6.1. INTRODUCTION	123
6.2. MISSIONS SPÉCIFIQUES	124
6.2.1. Plan de sauvegarde de nos archives	124
6.2.2. Accroissement de nos collections, notamment les archives du cdH, et la sensibilisation des mandataires cdH	124
6.3. MISSIONS GÉNÉRIQUES	125
6.3.1. Prospection	125
6.3.2. Inventorisation	126
6.3.3. Conservation	127
6.3.4. Catalogue en ligne	127
6.3.5. Mise à disposition des archives	128
6.3.6. Valorisation	132
6.3.7. Visibilité du CAD	135
6.3.8. Comité scientifique	136
6.3.9. Réseau	136

6.4. PLAN D'ACTION 2020	136
6.4.1. Prospection	136
6.4.2. Inventorisation	137
6.4.3. Numérisation	137
6.4.4. Valorisation	138
6.4.5. Collaborations scientifiques	138
6.4.6. Déménagement du Centre d'archives du CPCP	138

PARTIE 1 : PRÉAMBULE

1.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Numéro de dossier	NM-02984/00
Dénomination de l'association	Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation ASBL (CPCP)
Secteur d'activité	Éducation permanente
Agrément	Agrément et subventionnement par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'organisation d'éducation permanente, conformément au décret de 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente de 2010 à 2014, prorogé de 2015 à 2019.
Numéro d'entreprise	409117690
Adresse du siège social	Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles (déménagement prévu courant automne 2020)
Téléphone	0493 94 89 43
E-mail	info@cpcp.be
Assurance-loi	AG Insurance – 03/4175527 – 080/000686445
Personne de contact	Olivier Lanotte, directeur faisant fonction 0479 51 77 72 lanotte@cpcp.be
Lieux d'exécution	Bruxelles : Rue des Deux Églises, 45 – 1000 Bruxelles Liège : Rue Paradis 104 – 4000 Liège (fermé en été 2019) Mons : Place de Flandre 4 – 7000 Mons (fermé en automne 2019) Namur : Rue Saint-Nicolas 84 – 5000 Namur
Commission paritaire	329.02
Numéro de règlement de travail	36/00006429/WE
Identification médecine du travail	34283 00
Secrétariat social	PARTENA, Rue des Chartreux, 45 – 1000 Bruxelles

1.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Luc Albarello
- Daphné Bourgoing
- André du Bus
- Philippe Dedobbeleer
- Bernadette Lambrechts
- John Lewis (administrateur délégué)
- Vanessa Matz
- Marie Nyssens
- Véronique Salvi
- Gauthier de Sauvage (président)

PARTIE 2 : PÔLE ÉDUCATION PERMANENTE

2.1. THÉMATIQUE MÉDIAS & ACTIONS CITOYENNES

2.1.1. Enjeux de société

En 2019, les actualités ont une fois de plus mis en exergue le rôle des médias, et plus particulièrement des réseaux sociaux, dans les enjeux sociopolitiques en Belgique. Entre le phénomène des gilets jaunes marqué par le rejet des médias traditionnels au profit d'une mobilisation par les réseaux sociaux et son cortège de fake news, le succès des campagnes du Vlaams Belang sur internet pour les législatives belges et la tentation du populisme et des solutions simplistes aux problèmes complexes, le scandale des attentats de Christchurch diffusés en direct sur Facebook, ou plus positivement les campagnes de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et la mobilisation des jeunes pour lutter contre le changement climatique, la nécessité de comprendre et questionner notre environnement et nos pratiques médiatiques s'impose plus que jamais à tout citoyen.

C'est d'autant plus vrai que les internautes belges âgés de 16 à 64 ans passent en moyenne 1h36 par jour sur les réseaux sociaux. C'est cinq minutes de plus qu'il y a un an¹ ! Et il y a une part grandissante de la population qui ne s'informe plus que par ces seuls médias sociaux dits « gratuits ». Le problème est que beaucoup en ignorent le principe de fonctionnement, les enjeux et ce que cache l'idée de gratuité d'internet. Il y a aussi une méconnaissance du rôle de chacun dans un simple like ou dans le partage d'informations biaisées, pouvant ainsi leur donner une importance considérable au détriment d'infos établies. D'autant que les deepfake² risquent de bientôt ringardiser les fake-news. Les notions de cookies, de RGPD ou de données personnelles sont quant à elles très abstraites pour encore trop de monde. Des notions particulièrement importantes à connaître pour les connexions par smartphones qui fournissent une foule de données et qui sont l'outil de connexion le plus utilisé par le public précarisé qui ne possède généralement pas d'ordinateur.

Des phénomènes comme le cyberharcèlement (un jeune sur trois (34,3 %) serait confronté au cyberharcèlement³) ou le nombre croissant de parents qui se disent dépassés par la vitesse des évolutions technologiques dans les outils utilisés par leurs enfants sont par ailleurs toujours très présents.

¹ X. DEGRAUX, « Les Belges et le digital : toutes les statistiques (janvier 2020) », [en ligne :] <https://www.xavierdegraux.be/belgique-digital-statistiques-2020>.

² Le deepfake (ou deep fake), ou hypertrucage, est une technique de synthèse d'images, issue de l'intelligence artificielle, qui permet de modifier des images ou des vidéos (par exemple : le changement de visage d'une personne). Le terme est formé à partir de deep learning (apprentissage en profondeur) et de fake (faux). Cette technique de production de vidéos truquées peut être utilisée pour créer des infox et des canulars. Avec son développement, il deviendra de plus en plus difficile de détecter les vidéos falsifiées.

³ Selon les chiffres de Child Focus

Autre constat, la défiance dont les médias font l'objet auprès du public est toujours très répandue. Les journalistes continuent d'être associés au pouvoir en place et discrédités voire totalement ignorés. Dans nos ateliers les paradoxes sont parfois surprenants. Ainsi deux personnes associaient les journalistes à des menteurs professionnels avant, une heure plus tard, d'affirmer que les Chinois mangeaient les enfants car ils l'avaient vu sur leur réseau social, photo à l'appui.

Mais les réseaux, très décriés ces dernières années, sont aussi des outils de citoyenneté formidables, une « nouvelle arme de solidarité massive », comme le titrait *Le Soir*. Avec en chapeau : « Des milliers de communautés « positives » interagissent pour « faire bouger le monde ». Ces foules virtuelles semblent déjouer les algorithmes, ignorer la « cyberhaine » ou la « gonflette » des egos. Et si les réseaux sociaux rendaient les gens heureux ? »⁴. Internet et les réseaux sociaux permettent désormais de plus en plus de prise de conscience de leurs opportunités par les citoyens qui apprennent à les apprivoiser pour en faire un réel outil de débats, d'échanges, de partages, de mobilisation et de sortie de l'isolement.

La thématique des médias est au cœur de l'information et de la communication désormais. Cependant, comme le rappelait très justement ma collègue dans son rapport de l'an dernier : « quand on parle éducation aux médias, on pense souvent aux jeunes et à l'école et a fortiori venant d'un milieu socioculturel moins favorisé. Comme si certaines personnes seulement devaient être éduquées aux médias, comme s'il y avait d'un côté, ceux qui s'informent bien et de l'autre, ceux qui s'informent mal et qu'on devrait remettre sur le droit chemin du « bon média » (entendez médias traditionnels plutôt que réseaux sociaux). Or, s'il est bien un enseignement que l'on peut tirer des exemples de l'actualité, c'est que tout un chacun est susceptible de tomber dans le panneau, jeune ou vieux, de gauche ou de droite ! ». Même le ministre de l'Intérieur français Christophe Castaner, en pleine crise des gilets jaunes, avait lancé une fake-news le 1^{er} mai 2019⁵. Il est donc impératif de ne pas limiter l'éducation aux médias à un groupe d'âge, à une catégorie socio-économique ou au simple cadre scolaire.

Comme le soulignait l'avis du groupe d'experts mis en place par Alexander De Croo (en charge de l'agenda numérique dans le précédent gouvernement) « il faut privilégier l'éducation aux médias pour permettre aux citoyens de mieux identifier la désinformation »⁶. Une démarche d'éducation permanente reste donc essentielle comme outil de questionnement, de responsabilisation et d'émancipation face au flux d'informations qui nous arrivent. Il s'agit en effet d'un véritable enjeu démocratique, avec pour finalité de protéger la liberté d'expression, favoriser un débat public équilibré et redonner le goût des projets communs voire citoyens.

⁴ P. LALOUX, « Les réseaux sociaux, nouvelle arme de solidarité massive », *Le Soir*, 11 octobre 2019, [en ligne :] <https://plus.lesoir.be/253104/article/2019-10-11/les-reseaux-sociaux-nouvelle-arme-de-solidarite-massive>, consulté le 21 janvier 2020.

⁵ Le ministre de l'Intérieur français, Christophe Castaner, avait tweeté : « Ici, à la Pitié-Salpêtrière, on a attaqué un hôpital. On a agressé son personnel soignant ». Cela s'est révélé faux par la suite et il fut accusé d'avoir diffusé une infox et d'avoir ainsi révélé une volonté de dénigrement des gilets jaunes.

⁶ J-C. VERSET, « Les fake news de 2018 vous ont pris en traître ? Débusquez celles de 2019 », RTBF, 28 décembre 2018, [en ligne :] https://www.rtbf.be/info/medias/detail_les-fake-news-de-2018-vous-ont-pris-en-traitre-debusquez-elles-de-2019?id=10106830, consulté le 20 septembre 2019.

2.1.2. Finalité et objectifs de l'action

En 2019, les progrès technologiques incessants, une actualité omniprésente et les nombreuses questions posées par notre public aux ateliers nous conforte dans l'idée que l'éducation aux médias reste essentielle dans notre démarche d'éducation permanente. Que l'on parle de liberté d'expression, de préjugés, de réseaux sociaux, d'interculturalité, de fake ou de complot, de cyberharcèlement, de construction d'un petit film vidéo, des médias classiques, de la diversité des moyens d'expression, de l'actualité ou d'encore bien d'autres choses, les pistes sont nombreuses pour amener les participants à un sens critique et à une meilleure maîtrise des outils qui les entourent au quotidien. Ce qui à terme peut amener un public trop souvent marginalisé dans la presse à s'approprier un média et se construire à travers un projet collectif ou individuel.

Par rapport aux objectifs identifiés en 2018, nous posons cinq constats en 2019 :

1. En renforçant nos partenariats existants ainsi qu'en développant de nouvelles collaborations, nous avons œuvré à diversifier nos publics, tant au niveau des profils d'âge et socio-économique de nos participants qu'en termes géographiques. Cette diversité nous semble essentielle pour avoir une vision holistique et augmenter nos connaissances de terrain, qui plus est dans une thématique comme la nôtre où les pratiques médiatiques et le rapport à l'information peuvent grandement varier entre les participants.
2. Nous avons renforcé le côté « actions citoyennes » à travers les aspects suivants : amener un questionnement citoyen en s'interrogeant sur le rôle et la place des médias dans notre société, proposer une réflexion sur des thématiques d'actualité et leur traitement médiatique (par ex. avec les seniors de Orp), s'assurer de la mise en lien avec l'extérieur en participant à des projections, festivals, présentations (par exemple avec la projection des courts-métrages de Lumina, la diffusion du journal radio de la MJ Regard lors de la fête de quartier, la participation du Centre Alpha d'Anderlecht au festival Arts et Alpha ainsi qu'à l'expo MIGRER, la présentation de la théorie du complot de Solidarité à l'évènement clôture de leur année citoyenne)...
3. Travailler la thématique de la désinformation figurait parmi nos objectifs principaux pour 2019, ce que nous avons travaillé en profondeur avec plusieurs groupes (par exemple Solidarité, CPAS Manage, MJ Regard). Cela reste non seulement nécessaire mais est même demandé par différents participants.
4. Développer notre travail avec des publics issus de l'immigration (Centre Alpha Anderlecht, Institut de la vie, SIMA) pour favoriser la transversalité au sein du CPCP (cf. projet FIC-AOC : permet de travailler avec un même public sous différentes facettes et donc de mieux appréhender le travail etc.)

5. Créer du lien avec les professionnels de l'info (visite de la RTBF avec Solidarité et le CPAS de Manage, visite de la RTBF+ rencontre journaliste avec MJ Regard). Cela permet à la fois d'ancrer les acquis des ateliers précédents et de nuancer les propos au sujet des médias...

2.1.3. Développement de la thématique d'action

L'année 2019 a été l'occasion de réactiver ou consolider des partenariats existants mais également de s'ouvrir à de nouveaux partenaires.

Le travail a été fructueux avec l'ASBL Lumina, partenaire de longue date du CPCP œuvrant à la dynamisation et à l'autonomisation d'adultes porteurs d'un handicap mental. En début d'année 2019, nous avons réalisé le court-métrage *Girls' Power*, traitant de la discrimination et du racisme, en vue de participer au concours « À films ouverts ». Se mettre en scène a constitué un réel exercice d'expression orale et corporelle, d'acceptation de soi et d'émulation collective, que le groupe a accompli avec brio. À la suite de réflexions sur l'interculturalité et le racisme entamées avec le projet de court-métrage, est née l'envie d'aller plus loin dans ce cheminement en se questionnant sur notre ouverture à la diversité culturelle qu'il existe dans le monde. De mars à juin 2019, le projet « Lumina, un mélange de cultures » s'est donc inscrit dans la continuité du projet précédent, en focalisant davantage l'attention sur les traditions et particulièrement celles liées au milieu familial. Pour ce faire, ce projet visait à mettre en avant les ressemblances et différences dans nos habitudes personnelles et familiales et ainsi prendre conscience de la multiplicité des traditions et coutumes existant au sein de notre groupe et de la société. L'ensemble de ces réflexions est repris dans un fascicule réalisé par les participants, mêlant interviews croisées entre participants, témoignages recueillis lors d'un micro-trottoir, dessins, photos personnelles... À la rentrée, le groupe a exprimé l'envie de se relancer dans un projet vidéo et de montrer leur travail accompli au quotidien à un public extérieur. Dès lors, les participantes ont décidé de réaliser une vidéo de présentation de leur ASBL. Ce projet vidéo vise à mettre en avant leurs projets et réalisations individuels et collectifs dans le but de sensibiliser le public à la diversité et aux droits des jeunes adultes handicapé-e-s, de « casser » les préjugés sur le handicap et de favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle. Les participantes ont pu travailler l'image de soi à travers un média en mettant l'accent sur la posture et l'expression orale, corporelle et non verbale. Les participantes ont pu s'imprégner des connaissances liées aux étapes d'un tournage vidéo par des activités réflexives et théoriques et par une mise en pratique des éléments abordés mais également savoir distinguer les différents matériaux nécessaires pour la réalisation d'une vidéo, construire les plans de séquences, construire le script, s'appropriier son rôle. Au travers du projet vidéo sur l'ASBL, les participantes ont eu l'occasion de mettre en œuvre leur créativité artistique et leur imagination pour la réalisation de décors vidéo reflétant le quotidien de Lumina.

Suite à une première collaboration réussie en 2018, le CPAS de Manage a refait appel au CPCP pour les deux prochaines éditions du projet « Feel Good », projet de redynamisation sociale destiné à des jeunes de 18-24 ans, qui avaient lieu au printemps et à l'automne 2019. Le partenariat entre le CPCP et le CPAS s'est construit autour d'un double enjeu : d'une part, questionner son rapport à l'information de manière critique et, d'autre part, répondre à un besoin d'expression et de participation du public concerné. Au printemps, le projet a suscité beaucoup d'engouement chez les participants, qui ont eux-mêmes eu l'idée de réaliser un journal télévisé fictif pour mettre en pratique les réflexions survenues lors des ateliers. L'édition d'automne avait bien commencé mais a malheureusement été écourtée dû à un arrêt maladie de l'assistante sociale responsable.

Ayant entamé des ateliers en 2018, nous avons poursuivi la collaboration avec l'ASBL Solidarité, qui propose une année citoyenne rassemblant des jeunes de 16 à 25 ans venant de tous les horizons. Alors qu'au départ, ceux-ci déclaraient ne pas se sentir intéressés ni concernés par les médias, repartir de leurs thématiques d'intérêt nous a permis de renverser la logique et de capter l'attention des participants. D'eux-mêmes, ils ont alors voulu comprendre les raisons de leur méfiance envers les médias, ce qui a permis d'explorer de nombreux aspects de la construction mais aussi des possibles manipulations de l'information et d'interroger notre rôle d'acteur de l'information. Nous avons également exploré les ressorts des théories du complot, ce qui a donné l'idée au groupe de réaliser leur propre vidéo « complotiste » afin de démontrer à des personnes extérieures comme une information peut facilement être détournée. Vu l'engouement des jeunes pour les ateliers, Solidarité a décidé de faire à nouveau appel au CPCP pour les activités de l'année citoyenne 2019-2020. Un nouveau projet a donc vu le jour à partir de novembre 2015 et se poursuivra en 2020.

Dans le cadre du nouveau partenariat entamé en 2018 avec le PCS d'Orp-Jauche, le CPCP a mis en place des ateliers en Médias & Actions citoyennes à la Résidence Malevé qui se sont poursuivis en 2019. Ce projet visait un double objectif : d'une part, permettre aux participants de se sentir partie intégrante de notre société en continuant à s'informer et à s'exprimer sur des sujets d'actualité et, d'autre part, favoriser le lien social et le vivre ensemble en partageant des moments de convivialité et de réflexion collective. D'atelier en atelier, nous avons mené une réflexion sur la conception du temps, l'égalité homme-femme, la migration ou encore la citoyenneté, d'hier à aujourd'hui. Au fil des ateliers, il fut frappant d'observer le changement d'attitude, tant au niveau individuel (de la posture « d'apprenants » à celle « d'acteurs » de la réflexion) que collectif (passant d'une certaine distance et attitude formelle entre eux au sentiment de « faire groupe »).

En janvier 2019, le Centre Alpha d'Anderlecht (Lire et Ecrire ASBL), avec qui le CPCP avait déjà travaillé en 2016, a fait à nouveau appel au CPCP pour organiser un nouveau cycle d'ateliers au sein de ses cours. La finalité était de participer au festival « Arts et Alpha » en mai 2019, qui valorise les pratiques culturelles en

alphabétisation. Repartant d'un conte travaillé durant les cours, le groupe s'est réapproprié chaque étape du schéma narratif pour construire petit à petit son propre récit à partir du vécu des participants, ce qui nous a servi de base pour l'écriture collective de notre scénario. Les participants ont choisi la technique du stop motion pour mettre en son et en image leur histoire, leur permettant de s'approprier l'appareil photo et le micro. Le stop motion a été présenté par les participants à l'occasion du festival Arts et Alpha le 2, 3 et 4 mai 2019. Ce projet a également fait l'objet du film *Tomber les murs*, réalisé par l'ASBL Banlieue à l'occasion du festival Arts et Alpha afin de montrer au grand public le processus derrière plusieurs réalisations du festival (dont la nôtre). En octobre 2019, les participants ont également présenté leur projet à l'occasion de l'exposition « Arts et Alpha sans frontières », organisée au PointCulture de Bruxelles en partenariat avec Lire et Ecrire Bruxelles.

À la rentrée 2019, l'ASBL SIMA, partenaire historique du CPCP, a souhaité varier les thématiques de travail en proposant des ateliers Médias & Actions citoyennes dans le cadre d'une formation de français langue étrangère. Partant de leurs pratiques médiatiques et des connaissances des participants sur ce vaste sujet, nous nous sommes ensuite questionnés, suivant les suggestions de participants, sur la place d'internet et de réseaux sociaux dans notre société actuelle. Nous avons poursuivi avec un travail sur l'information, en nous mettant ensuite nous même dans la peau d'un journaliste. Les ateliers se poursuivront en 2020.

De nouveaux partenariats ont également vu le jour en 2019.

Ainsi, l'Institut de la vie, dispensant des cours d'alpha et de FLE dans le quartier de Cureghem, a souhaité proposer des ateliers Médias & Actions citoyennes lors des cours de FLE. Au vu de la participation assez aléatoire, nous avons opté pour l'organisation de plusieurs modules thématiques sur la base des sujets d'intérêt identifiés par les participantes (les réseaux sociaux, la photographie, la publicité, la construction de l'information...). Nous avons à chaque fois exploré les enjeux principaux de ces questions médiatiques, en essayant ensuite de mettre en pratique ces apprentissages par de petits exercices pratiques et créatifs.

Un nouveau partenariat a également vu le jour avec la maison de jeunes Regard à Evere. Le projet a consisté en une réflexion sur l'information et la désinformation, ce qui a abouti avec la réalisation d'un journal parlé radiophonique sur la manipulation de l'info. Très vite, les jeunes ont exprimé des nombreuses critiques vis-à-vis des médias ainsi que de nombreux questionnements sur le métier de journaliste. D'un commun accord, nous nous sommes donc intéressés au métier de journaliste, ce qui a abouti sur une rencontre avec un journaliste et une visite des studios de la RTBF. Après avoir mieux compris comment une info était construite, les participants ont ensuite souhaité approfondir ces réflexions en se penchant sur la manière dont les infos pouvaient être manipulées. Le groupe a ensuite émis l'idée de créer un journal parlé radiophonique pour ensuite démonter ces fausses informations et ainsi sensibiliser un public extérieur à leurs réflexions. Ce projet a été

présenté en mai 2019 lors de l'évènement « Cohésions-nous » rassemblant toutes les maisons de quartier et maisons de jeunes de la commune d'Evere.

En fin d'année 2019, le CPCP a été contacté pour mettre en place des ateliers d'éducation permanente à la prison d'Andenne. Les objectifs de ces ateliers sont multiples : réfléchir ensemble à des thématiques citoyennes afin de mieux comprendre le monde qui nous entoure ; permettre à chaque participant de s'exprimer sur ces thématiques ; apprendre à écouter d'autres personnes et d'autres points de vue sur divers sujets. Un premier atelier, dont les heures ont été compensées par notre partenaire Aide et Reclassement, a eu lieu fin décembre et le projet se poursuivra en 2020.

2.1.4. Perspectives

En 2020, nous continuerons à aborder des thèmes essentiels comme la liberté d'expression et le développement du sens critique de chacun afin de questionner ses propres pratiques et d'adopter une posture responsable face à un environnement médiatique complexe et omniprésent.

Mais si la méthode journalistique et la compréhension des médias traditionnels restent une base de l'initiation au sens critique, il est impératif de questionner le média d'information désormais le plus utilisé par notre public à savoir les réseaux sociaux. Une méfiance envers la presse côtoie souvent une crédulité à l'égard d'internet, vu comme un espace de liberté dit « gratuit » et où l'information communiquée par un ami a plus de valeur que celle d'un journaliste.

Il sera important de questionner les groupes sur cet outil incontournable qu'est le smartphone, désormais omniprésent chez un public précarisé qui n'a pas les moyens de s'offrir un ordinateur. Un outil au fonctionnement particulier et berceau des polarisations, pièges à clics, récoltes de données, arnaques et autres informations incomplètes ou biaisées. Un outil mal connu le plus souvent mais qui, une fois maîtrisé, peut s'avérer efficace pour s'exprimer judicieusement et créer un projet individuel et/ou collectif.

2020 sera l'occasion de cibler différents publics :

- **CPAS de Charleroi** : En recherche d'emploi mais rencontrant diverses formes de précarités (sociale, culturelle, économique, technologique...) et de difficultés face à internet, notamment en succombant à certaines dérives comme le cyberharcèlement ou les théories complotistes.
- **SIMA** : En demande d'apprentissage du français, très sceptique à l'égard des médias traditionnels. S'informe essentiellement via les réseaux sociaux.
- **Lumina** : Majoritairement féminin et atteint d'un handicap mental.

- **Solidarité** : Organisation de jeunesse, public n'ayant pas d'intérêt pour la presse traditionnelle mais très intéressé par les nouveaux médias.

Chaque groupe a ses spécificités mais de manière générale nous abordons l'éducation aux médias dans une réflexion citoyenne et collective. Ainsi pour 2020 une approche plus horizontale, propre à l'éducation permanente, semble idéale pour évoquer un grand nombre de sujets avec un public souvent hermétique à la presse et à tout signe d'élitisme. C'est par la confiance et le partage que se mettent en place une réflexion collective et des envies de projets communs.

La diversité des groupes nous permet par ailleurs d'affiner nos connaissances et nos outils et de toujours mieux adapter notre travail aux besoins du public. Élargir nos partenariats à d'autres publics comme le CPAS de Charleroi, qui se présente sur base volontaire, nous permettra également d'accroître notre spectre de connaissances des publics, de leurs habitudes médiatiques, etc. et de répondre aux mieux à nos objectifs.

2020 verra par ailleurs une édition de publications sur les diverses thématiques abordées. Ainsi une étude est prévue sur le phénomène des fake-news et de leurs impacts éventuels sur la démocratie. Celle-ci s'intéressera au succès de la désinformation et aux risques pour notre société. Celle-ci montrera toute l'importance du travail de terrain car, comme le soulignait l'avis du groupe d'experts mis en place par Alexander De Croo (en charge de l'agenda numérique dans le précédent gouvernement) « il faut privilégier l'éducation aux médias pour permettre aux citoyens de mieux identifier la désinformation ».

2.1.5. Activités 2019

2.1.5.1. Activité 1 - « Girls power » - ASBL Lumina - Molenbeek - 18 heures

Dates : **8/01 ; 15/01 ; 29/01 ; 5/02 ; 12/02 ; 21/02 ; 5/03 ; 12/03 ; 14/03 ; 19/03 ; 26/03 ; 02/04 ; 23/04 ; 30/04 ; 14/05 ; 21/05 ; 11/06 ; 18/06 ; 17/09 ; 24/09 ; 01/10 ; 08/10 ; 15/10 ; 26/11 ; 10/12 ; 17/12**

L'ASBL Lumina, située à Molenbeek, a pour objectif de sortir de l'isolement de jeunes adultes porteurs d'un handicap mental ou physique. Pour ce faire, elle organise des activités et ateliers qui visent au développement et à l'autonomie progressive de son public. C'est dans ce contexte de dynamisation de la personne handicapée qu'ont pris place les ateliers Médias & Actions citoyennes proposés par le CPCP depuis près de cinq ans. La finalité globale de ces ateliers est de permettre aux participants l'expression de leur réalité à travers un positionnement par rapport à l'univers médiatique contemporain. Donner l'opportunité à un groupe fréquemment confronté à des stéréotypes et des représentations faussées au sein de la

société de partager un message fort, porteur de sens, et de s'affirmer comme utilisateur commun des médias est également l'un des principaux objectifs. Enfin, la dimension créative, imaginaire, émotive et expressive des médias est un facteur qui s'est avéré intéressant pour amener le groupe à mettre des mots sur des situations complexes de tous les jours.

Le groupe est constitué de femmes dont la plupart sont d'origine maghrébine, de confession musulmane. Toutes sont porteuses d'un handicap mental. Si le niveau de maîtrise de la parole et de l'expression corporelle varie sensiblement d'une participante à l'autre, le contact quotidien de chacune avec les médias est indéniable et s'exprimer sur le sujet est tout sauf problématique. Le groupe est caractérisé par le fait que les participantes se connaissent très bien, puisqu'elles se côtoient quotidiennement. Les soucis liés à la compréhension ou l'expression sont d'ailleurs souvent effacés par l'entraide mutuelle.

À la suite du précédent projet de courts-métrages sur l'interculturalité et le racisme, l'objectif de celui-ci est d'aller plus loin dans cette réflexion, en se questionnant sur l'ouverture à la diversité. Le choix du thème « Un mélange de cultures » se base donc sur l'intérêt particulier des participantes au sujet de la diversité culturelle qu'il existe dans le monde. Il s'inscrit également dans la continuité du projet précédent, en focalisant davantage l'attention sur les traditions et particulièrement celles liées au milieu familial. Pour ce faire, ce projet vise à mettre en avant les ressemblances et différences dans les habitudes personnelles et familiales et ainsi prendre conscience de l'existence de la multiplicité des traditions et coutumes au sein de notre groupe et de la société. Plusieurs sous-thématiques sont abordées, liées aux traditions : les vêtements, la nourriture, l'anniversaire et les fêtes.

Les objectifs étaient multiples :

- réfléchir ensemble à la notion de tradition, thématique bien ancrée dans la réalité de Lumina avec des participants aux origines et traditions diverses ;
- s'appropriier les différents médias tels que le dessin, le microphone et l'ordinateur ;
- apprendre à transmettre ses connaissances et idées via les médias en travaillant l'expression orale et le dessin ;
- faire appel à la créativité du groupe pour mettre des mots sur nos représentations, nos réflexions et notre message.

La création s'est déroulée en différentes étapes clés. Nous avons tout d'abord fait émerger les représentations des participants sur la notion de tradition. Avant de nous pencher spécifiquement sur cette thématique, nous avons consacré les trois premiers ateliers à explorer la notion de famille afin que chacune des participantes puisse se représenter et exprimer leurs visions concernant les différents modèles familiaux et leur propre composition familiale. Explorer et saisir la notion de famille et situer ses propres repères familiaux a servi de point d'ancrage pour abor-

der les traditions. La mise en forme du magazine qui constitue le fruit d'une longue réflexion collective et d'un travail individuel poussé.

L'ensemble de ces réflexions est repris dans un fascicule regroupant les différentes traditions et habitudes familiales liées à la nourriture, aux vêtements et aux fêtes. Le livret est composé d'une partie personnelle relative aux traditions et habitudes des membres de Lumina (reprenant des interviews croisées entre participantes retranscrites à l'ordinateur, des dessins et des photos personnelles) et d'une partie sur des traditions et habitudes de personnes extérieures, recueillies à l'occasion d'un micro-trottoir.

À partir de septembre, l'organisation des ateliers a quelque peu changée. Les deux groupes ont participé aux rencontres, en alternance une semaine sur deux. Les participantes ayant exprimé leur volonté d'exploiter à nouveau la vidéo, un nouveau projet a été mis en place. Il consiste à faire connaître le lieu dans lequel elles évoluent aux personnes extérieures.

La réalisation de ce projet vidéo s'est déroulée en plusieurs étapes. À la suite des deux ateliers indépendants sur la liberté d'expression et les dangers des réseaux sociaux, nous avons consacré les premiers ateliers à la construction d'une base pour notre vidéo à travers le carnet de tournage que chaque participante a reçu. Ce carnet de tournage a permis de faire émerger l'édifice de la vidéo, contenant les représentations et significations personnelles des participantes sur Lumina, même si ce processus réflexif n'était pas encore terminé à ce stade. Ce carnet a également servi de support pour aborder les étapes du tournage vidéo sur la base d'une activité avec des images. La suite des ateliers s'est déroulée dans un processus davantage collaboratif alliant travail et réflexion collective. Ce travail en groupe s'est effectué au travers de la construction des séquences d'un Story-board et l'affiche récapitulative de la vidéo (appelé découpage technique). La détermination des motivations personnelles de chaque participante a fait émerger les rôles et permis de réfléchir aux dialogues en co-construction par l'animatrice et les participantes. La dernière partie des ateliers liés au projet vidéo a été consacrée aux répétitions de la vidéo (travail de posture, mémorisation du texte...) et à la réalisation des décors laissant une part importante de créativité et de liberté (affiches avec leurs prénoms, affiche pour chaque activité, affiche Lumina et arbre créatif « À Lumina j'aime »). Les participantes ont pu également apprendre à distinguer les différents types de musiques et de sons dans un tournage vidéo par des extraits de films et de choisir ensemble la musique pour la leur. L'atelier précédant le tournage a permis de faire une répétition générale et une activité sur le matériel de tournage (vidéo, trépied, micro, zoom) afin que les participantes puissent situer le matériel dans la pratique.

2.1.5.2. Activité 2 : « Manipulations sur les ondes ! » – MJ Regard – Evere – 22 heures

Dates : **16/01, 29/01, 06/02, 20/02, 27/02, 28/02, 13/03, 27/03, 03/04, 17/04, 18/04, 11/05**

La maison de jeunes Regard accueille enfants, adolescents et jeunes du quartier Cicero à Evere. Chaque année, la maison de jeunes Regard met en place un projet pour les jeunes de 17 à 26 ans tout au long de l'année. Durant l'été un camp est organisé pour les jeunes ayant participé au projet. Pour l'année 2018-2019, les éducateurs ont décidé de s'intéresser à la thématique des médias. C'est dans ce cadre qu'ils ont fait appel au CPCP pour les ateliers Médias & Actions citoyennes à partir de janvier 2019.

Le groupe est composé de jeunes, hommes et femmes, de 17 à 26 ans. Certains finissent leurs études secondaires, d'autres sont en recherche de formation, la plupart suit des études supérieures. Alors que la présence de certains est assez aléatoire (parfois dû à des cours en soirée), un noyau dur de 9 personnes est systématiquement présent aux ateliers. Les filles sont nettement moins présentes que les garçons, même lors du camp de Pâques. Les participants se connaissent déjà, s'entendent bien et aiment se taquiner. Dès le début, ils sont très participatifs et intéressés, tout en étant parfois un peu dissipés à parler tous en même temps.

Le projet a consisté en une réflexion sur l'information et la désinformation, ce qui a abouti à la réalisation d'un journal parlé radiophonique sur la manipulation de l'info. Nous avons entamé les ateliers en partant de leurs pratiques médiatiques, ce qui a très vite fait émergé des nombreuses critiques vis-à-vis des médias ainsi que de nombreux questionnements sur le métier de journaliste. D'un commun accord, nous nous sommes donc intéressés au métier de journaliste (la déontologie, la sélection et la hiérarchisation de l'info, le traitement de l'info, les différents métiers de l'information, etc.), ce qui a abouti sur une rencontre avec un journaliste et une visite des studios de la RTBF.

Après avoir mieux compris comment une info était construite, les participants ont ensuite souhaité approfondir ces réflexions en se penchant sur la manière dont les infos pouvaient être manipulées. Nous nous sommes donc intéressés aux objectifs visés par les différents types de manipulations, aux stratégies mises en œuvre pour arriver à leurs fins ainsi qu'aux éléments de l'information qui peuvent être manipulés (image, titre...).

Le groupe a ensuite émis l'idée de créer un journal parlé radiophonie en créant puis en démontant des fausses informations afin de sensibiliser un public extérieur à leurs réflexions. Ce projet a été présenté en mai 2019 lors de l'événement « Cohésions-nous » rassemblant toutes les maisons de quartier et maisons de jeunes de la commune d'Evere.

2.1.5.3. Activité 3 : « Feel good » – CPAS Manage – 15 heures

Dates : **25/03, 27/03, 28/03, 29/03, 04/04**

Depuis 2018, le CPAS de Manage met en place un projet d'une durée de quatre mois destiné à des jeunes (hommes et femmes) de 18 à 24 ans bénéficiant du revenu d'intégration sociale (RIS). Ce projet a pour objectif global la redynamisation, la réorganisation et la réactivation des potentialités propres à chacun. Dans cette optique, le projet est structuré autour de trois modules principaux : la conscience de soi et de l'autre, le quotidien, et l'éveil du projet professionnel. Ces trois modules sont complétés par deux modules transversaux d'éducation permanente et d'accès à la culture. À la suite d'une première collaboration en septembre-octobre 2018, le CPAS de Manage a réitéré la demande auprès du CPCP de participer à la deuxième édition de ce projet. Les ateliers Médias & Actions citoyennes du CPCP s'inscrivent dès lors au sein du second module, « Mon quotidien ».

Le groupe est composé de sept jeunes, six garçons et une fille, inscrits comme demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RIS mais ne bénéficiant pas de droit ouvert à d'autres types d'allocations sociales. Bien qu'il ne réside pas/plus de gros freins psycho-sociaux auprès de ces profils, il s'agit néanmoins d'un public instable et démobilisé. Le manque de perspective d'avenir est omniprésent dans leurs parcours de vie. Ces jeunes ne se sentent en effet pas inclus dans notre société et repoussent une forme de citoyenneté qui leur permettrait d'être actifs, responsables, critiques et solidaires. L'attention intensive portée aux intéressés tout au long du projet s'inscrit donc dans une visée de (re)mobilisation et de réappropriation de leur pouvoir d'agir sur leur vie et de leurs choix citoyens, culturels et professionnels.

Le projet du CPAS s'élabore majoritairement en groupe, tout en maintenant en parallèle une prise en charge individuelle des bénéficiaires auprès de leur assistance sociale de référence. Le collectif joue d'ailleurs un rôle clé pour le bon fonctionnement du projet : le groupe, réellement soudé, permet de mettre en commun tant leurs freins que leurs motivations et d'ainsi passer de la problématique individuelle (« je suis seul(e) dans cette situation, je suis incompris(e), je n'ai pas de solution ») à la problématique collective (« mon problème » est devenu « notre problème »). Il permet également de favoriser – au-delà d'un changement personnel – le changement social. Le dynamisme insufflé par le collectif génère d'ailleurs un engouement remarquable de la part des jeunes, comme en témoigne leur taux de présence et de participation aux ateliers (bien plus élevé que dans les autres ateliers ou formations proposés par le CPAS) : ils déclarent eux-mêmes venir pour retrouver leurs amis et pour s'armer d'outils qui leur permettront de reprendre confiance et construire leur vie future. Après une semaine de vacances de Carnaval, ils manifestent d'ailleurs tous leur contentement quant à la reprise des activités (« on s'embête, seul chez nous ! »).

Le partenariat entre le CPCP et le CPAS s'est construit autour d'un double enjeu : d'une part, questionner son rapport à l'information de manière critique et, d'autre part, répondre à un besoin d'expression et de participation du public concerné. Les ateliers se basent sur les pratiques médiatiques des participants (comment et par quel(s) média(s) ils s'informent, quelle(s) info(s) les intéressent, leur avis sur les médias...) pour ensuite réfléchir à la manière dont l'information est construite (ligne éditoriale, sélection et hiérarchisation de l'info...) et peut aussi être manipulée. À partir d'un sujet d'intérêt commun identifié par le groupe, nous nous sommes ensuite intéressés à l'avis d'autres citoyens (via un micro-trottoir). Les participants ont ensuite travaillé leurs sujets d'intérêt en réalisant leur propre journal télévisé. Cet exercice fut également l'occasion de faire le lien entre le premier module de la formation, où les participants ont notamment travaillé la confiance en soi, et le troisième module lié à l'éveil du projet professionnel, pour lequel les participants soulignent l'importance d'oser s'exprimer et de donner leur avis.

2.1.5.4. Activité 4 « Au temps où les images parlaient » – PCS Orp-Jauche – 12 heures

Dates : **17/01, 31/01, 14/02, 28/02, 14/03, 28/03**

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la commune d'Orp-Jauche a pour objectif principal de favoriser la cohésion sociale et d'améliorer les conditions de vie des habitants de la commune. Au sein de la Résidence Services Malevé, le PCS œuvre à tisser des liens sociaux et à favoriser le « vivre ensemble » entre les résidents afin de les sortir de leur isolement et de favoriser le vivre ensemble dans leur nouvel espace de vie. C'est dans cette optique que la cheffe du projet PCS a fait appel au CPCP pour organiser des ateliers Médias & Actions citoyennes.

Le groupe est composé de résidents, hommes et femmes, vivant en appartement : il s'agit donc de personnes disposant encore d'une relative autonomie, bien que la mobilité, la mémoire, l'ouïe, la vue ou encore la motricité fine fassent partie des soucis quotidiens pour un certain nombre d'entre eux. Alors que tous disposent de leur propre appartement, vivre ensemble reste un effort au quotidien, entre les petites habitudes, les centres d'intérêt et les caractères de chacun. Bien que les participants semblent apprécier leur cadre de vie et les services proposés par la résidence, la plupart exprime de manière récurrente un certain fatalisme vis-à-vis de ce nouveau lieu de vie et de leur rapport au temps qui passe, évoquant fréquemment leur ancien habitat et une certaine blessure face à tout ce qu'ils ont dû laisser derrière eux.

Dans ce cadre, les ateliers Médias & Actions citoyennes ont un double objectif : d'une part, permettre aux participants de se sentir partie intégrante de notre société en continuant à s'informer et à s'exprimer sur des sujets d'actualité et, d'autre part, favoriser le lien social et le vivre ensemble en partageant des moments de convivialité et de réflexion collective. Très vite, les participants expriment

en effet leur volonté de rester « connectés » et de continuer à comprendre le monde qui les entoure, dans une société où l'information et la technologie évoluent à un rythme qui les dépasse souvent. Au-delà de ce souhait de continuer à comprendre et apprendre à tout âge, le besoin de s'exprimer et de faire valoir son opinion est clairement perceptible, dans une société et un univers médiatique où ceux-ci ont souvent l'impression de ne plus avoir leur mot à dire. Enfin, l'importance de se retrouver, d'échanger, de débattre de thématiques qu'ils jugent importantes et de se créer un nouveau vécu commun transparaît dans l'attention et l'écoute portées aux récits de chacun.

Le groupe s'est quelque peu réduit depuis le début des ateliers – les uns n'ayant pas accroché à la thématique et les autres pour des raisons de santé (avec le passage de certains en résidence de soins) – mais un noyau dur de six à neuf personnes montre beaucoup d'entrain à la reprise des ateliers. Après les vacances de Noël, nous poursuivons la réflexion entamée autour de l'image à travers d'autres médias que sont la peinture et la photographie de voyage. Faire « parler » ces images a progressivement permis de libérer la parole et d'instaurer un climat de confiance qui fut ensuite propice pour aborder des réflexions de fond sur des sujets d'actualité amenés par les participants. D'atelier en atelier, nous avons en effet mené une réflexion sur la conception du temps, l'égalité homme-femme, la migration ou encore la citoyenneté, d'hier à aujourd'hui. Au fil des ateliers, il fut frappant d'observer le changement d'attitude, tant au niveau individuel que collectif. D'un point de vue individuel, les participants qui adoptaient une posture « d'apprenants » de prime abord sont petit à petit devenus acteurs de la réflexion, en partageant avec le groupe leurs connaissances, leurs expériences mais aussi leurs fiertés et leurs craintes. D'un point de vue collectif, les participants qui – fort nombreux lors des premières séances – adoptaient une posture assez distante et formelle entre eux, se sont progressivement ouverts aux autres. Un climat d'écoute et de bienveillance s'est petit à petit instauré entre eux, ce qui a permis de réellement faire groupe (« le groupe du jeudi après-midi »). Malgré plusieurs propositions de l'animatrice, les participants n'ont pas montré de réel intérêt pour la réalisation d'un projet collectif ; nous avons donc privilégié la réalisation de plusieurs petites productions durant les ateliers – ce qui s'est avéré très réussi.

2.1.5.5. Activité 5 – « Une vraie histoire » – Centre Alpha d'Anderlecht – 67,5 heures

Dates : 10/01, 17/01, 05/02, 07/02, 12/02, 14/02, 21/02, 26/02, 27/02, 28/02, 12/03, 14/03, 19/03, 21/03, 26/03, 02/04, 25/04, 26/04, 30/04, 02/05

En 2016, le CPCP avait collaboré avec le Centre Alpha d'Anderlecht (Lire et Ecrire ASBL) pour un projet d'éducation aux médias dans le cadre d'un cours d'alphabétisation. En 2019, le formateur en alphabétisation a refait appel au CPCP pour organiser un nouveau cycle d'ateliers, avec pour objectif final de participer au festival Arts et Alpha organisé par l'ASBL Lire et Ecrire Bruxelles.

Le groupe est composé de 14 personnes âgées entre 22 et 58 ans. Ils sont pour la plupart originaires du Maroc mais certains viennent également de Djibouti, de Guinée Conakry ou d'Égypte. Le groupe est en place depuis septembre 2018, certains participants étant déjà présents l'année précédente alors que d'autres sont arrivés cette année. Les participants sont capables de s'exprimer oralement en français (avec plus ou moins de facilité selon les personnes) mais ne savent pas lire ni écrire, la plupart d'entre eux n'étant jamais allé à l'école. De ce fait, les activités faisant appel à un certain savoir-faire (par exemple dessiner, découper, manier l'appareil photo...) font également partie de leur apprentissage.

Le projet d'éducation aux médias s'inscrit dans la continuité de ce qui a été abordé pendant les quatre premiers mois de l'année, à savoir le travail d'un conte (*Le conte du grain de riz*) traitant de pauvreté et de solidarité et l'exploitation de ces thématiques. Sur cette base de travail, les objectifs des ateliers médias sont multiples :

1. S'approprier la thématique et le vocabulaire lié en exprimant ses propres expériences et représentations ;
2. Prendre conscience, à travers l'utilisation des médias, de certaines techniques, codes et langages médiatiques ;
3. Utiliser le média de leur choix pour exprimer, de manière créative et artistique, un message citoyen collectif destiné à un public extérieur au groupe.

Après avoir exploré le potentiel des médias comme vecteur d'expression, le groupe a opté pour la technique du stop motion. En se réappropriant chaque étape du schéma narratif d'une histoire, les participants ont petit à petit élaboré le scénario à partir de leur propre vécu. En exploitant la créativité et la complémentarité entre les participants, nous avons ensuite créé des décors de toutes pièces avant de lancer dans la prise des photographies et les enregistrements de voix nécessaires. Le stop motion a été présenté par les participants à l'occasion du festival Arts et Alpha les 2, 3 et 4 mai 2019.

Ce projet a été bénéfique à plusieurs niveaux :

1. Au niveau de l'individu (évolution à l'oral, à la lecture mais aussi en termes de prise de parole et de confiance en soi, etc.) ;
2. Au niveau du groupe (coopération et solidarité du groupe, importance du collectif soulignée par les participants, etc.) ;
3. Au niveau du grand public (visibiliser des récits minoritaires, sensibiliser à la réalité des migrations, créer un outil transférable à d'autres groupes d'alphabétisation...).

Notre projet média a également été choisi parmi d'autres pour être l'objet d'un reportage *Tomber les murs*, réalisé par l'ASBL Banlieue à l'occasion du festival Arts et Alpha dont l'objectif est de présenter au grand public le processus mis en place par plusieurs projets réalisés dans le cadre de ce festival.

2.1.5.6. Activité 6 « Les médias & moi » – Institut de la vie – Anderlecht – 24 heures

Dates : **20/03, 03/04, 24/04, 08/05, 22/05, 27/05, 12/06, 19/06**

L'Institut de la vie est une association implantée dans le quartier de Cureghem à Anderlecht. L'association déploie actuellement ses activités dans le cadre de la Cohésion Sociale à Anderlecht, à partir de deux projets principaux : des cours d'Alpha/FLE, et le développement d'un potager collectif (Pot'Albert), support à d'autres initiatives de quartier. Les cours de français sont organisés trois fois par semaine. C'est dans le cadre de ses cours de FLE que l'Institut de la vie a fait appel au CPCP pour organiser des ateliers Médias et Actions citoyennes.

Le groupe se compose de sept participantes régulières issues du cours de français plus avancé (elles sont normalement dix inscrites), des femmes d'origine marocaine, turque et bulgare. Elles sont en « oral avancé » et « lecture/écriture débutante » : toutes savent lire et écrire dans leur langue maternelle et en français, elles savent au minimum déchiffrer un texte, mais pas nécessairement en rédiger un ; leur niveau de compréhension et d'expression orale varient considérablement. Les unes assistent de manière très régulière alors que la participation des autres est plus aléatoire (à noter qu'une partie des ateliers a eu lieu pendant le mois de Ramadan).

Les ateliers médias se sont construits autour d'un double enjeu : d'une part, questionner son rapport à l'information de manière critique et, d'autre part, répondre à un besoin d'expression et de participation du public concerné. Au début des ateliers, partir de leurs pratiques médiatiques a permis de générer plusieurs questionnements et idées pour la suite du projet. Cependant, au vu de la participation assez aléatoire, nous avons opté pour l'organisation de plusieurs modules thématiques plutôt qu'un seul projet en continu. Partant à chaque fois des thématiques d'intérêt des participantes (les réseaux sociaux, la photographie, la publicité, la construction de l'information...), nous avons exploré les enjeux principaux de ces questions médiatiques, en essayant ensuite de mettre en pratique ces apprentissages par de petits exercices pratiques et créatifs. Afin de veiller à maintenir le lien avec les cours de FLE, une liste du vocabulaire employé lors de l'atelier précédent est distribuée et parcourue par le groupe durant chaque atelier.

2.1.5.7. Activité 7 – « Mon complot presque parfait » – Solidar'cité – Ottignies – 13,5 heures

Dates : **18/01, 01/02, 15/02, 15/03, 07/05**

Solidar'cité est une organisation de jeunesse qui propose une année citoyenne de neuf mois (octobre à juin), rassemblant des jeunes de 16 à 25 ans venant de tous les horizons. Ils s'engagent dans un projet dynamique reposant sur trois

axes : un engagement citoyen sous forme de services à la collectivité et d'activités de rencontre (activités de volontariat), un temps de sensibilisation (préparation aux actions et réflexion citoyenne), une étape de maturation personnelle (détermination d'un projet d'avenir). C'est dans le cadre du second axe que les ateliers Médias & Actions citoyennes du CPCP ont pris place.

Le groupe est composé de neuf jeunes, âgés de 18 à 23 ans. Alors que certains font une pause dans un parcours scolaire quelque peu chaotique, d'autres ont achevé leurs études secondaires (l'année précédente ou depuis plusieurs années) et envisagent cette année citoyenne comme une année de réflexion quant à leur projet personnel et professionnel futur.

L'objectif du projet Médias & Actions citoyennes, entamé en novembre 2018, était double : d'une part, comprendre comment l'information est construite et peut être manipulée afin d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques ; d'autre part, s'appropriier les outils d'expression médiatique pour élaborer un contenu propre au groupe. Ils ont exploré de nombreux aspects de la construction de l'information et des manipulations possibles, interrogé notre rôle d'acteur de l'information, parcouru les ressorts des théories du complot, phénomène accéléré par la présence des réseaux sociaux mais marquant plus profondément une rupture de confiance avec les institutions politiques et médiatiques traditionnels. À partir de ces réflexions, le groupe a exprimé sa volonté de créer sa propre théorie du complot, afin de démontrer à des personnes extérieures comment une information peut facilement être détournée. Le récit, la voix et la recherche d'illustrations ont été entièrement réalisés par les participants et le tout a été monté par le CPCP. En fin d'année, une session a été organisée par Solidarité pour présenter tous les projets réalisés durant cette année citoyenne (dont les ateliers médias) aux familles, amis et toute personne intéressée par le processus.

2.1.5.8. Activité 8 – Solidarité groupe 2 – Ottignies – 8,5 heures

Dates : **15/11, 27/11, 10/12**

Au vu de l'appréciation des ateliers médias par les jeunes lors de l'édition 2018-19, les responsables du projet ont réitéré leur demande de partenariat pour le nouveau groupe durant l'année 2019-2020. En effet, dès la rentrée de septembre, Solidarité nous a proposé une nouvelle collaboration avec un groupe de jeunes de 16 à 25 ans venant de tous les horizons. C'est donc dans le cadre du temps de préparation aux actions et à la réflexion citoyenne, que les ateliers Médias & Actions citoyennes du CPCP ont pris place.

Le groupe est composé de huit jeunes, âgés de 16 à 25 ans. Certains font une pause dans un parcours scolaire quelque peu chaotique, d'autres ont achevé

leurs études secondaires (l'année précédente ou depuis plusieurs années) et envisagent cette année citoyenne comme une année de réflexion quant à leur projet personnel et professionnel futur.

L'objectif du projet « Médias & Actions citoyennes » est double : d'une part, comprendre comment l'information est construite afin d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques ; d'autre part, s'appropriier les outils d'expression médiatique pour élaborer un contenu propre au groupe.

Après un premier atelier d'introduction où ont émergé de nombreuses questions, nous nous sommes tout d'abord intéressés à la construction de l'information (opportunités et contraintes liées au métier de journaliste, sources de l'info, ligne éditoriale, sélection, hiérarchisation et traitement de l'info) pour ensuite voir ces aspects en pratique par le biais d'une visite à la RTBF. Le projet médiatique et collectif se poursuivra en 2020.

2.1.5.9. Activité 9 – ASBL SIMA – Saint-Josse – 16 heures

Dates : **25/10 ; 07/11 ; 21/11 ; 05/12**

SIMA est une ASBL bruxelloise dont l'objectif est de favoriser l'autonomie et la participation active de ses usagers pour une meilleure insertion dans la société. SIMA propose un accompagnement à la personne, diverses formations (français et citoyenneté) ainsi que des ateliers d'éducation permanente. SIMA participe également à la dynamique associative de la commune en collaborant avec d'autres associations. C'est dans ce cadre qu'est née la collaboration avec le CPCP. Depuis 2012, le CPCP propose en effet aux bénéficiaires de SIMA des ateliers d'éducation permanente dans la thématique du logement. Partant d'un constat commun que les matières liées au logement avaient été traitées de manière approfondie avec les apprenants, SIMA et le CPCP ont souhaité varier l'offre d'ateliers en proposant des ateliers sur la thématique des médias.

Le groupe est constitué de 16 adultes (hommes et femmes) d'origines diverses : Syrie, Turquie, Maroc, Rwanda, Bulgarie... Certains sont en Belgique depuis peu mais la majorité est sur le territoire depuis plusieurs années. Ils ont, pour la plupart, un bon niveau de français à l'oral mais présentent plus de difficultés pour la lecture ou l'écriture. Pour nombre d'entre eux, l'objectif de l'apprentissage du français semble être la recherche d'emploi.

L'objectif des ateliers médias est double : d'une part, permettre aux participants d'acquérir une distance critique par rapport aux contenus médiatiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement ; d'autre part, élaborer un message ou une revendication liée au vécu des participants. L'objectif transversal de ces ateliers est l'apprentissage du français. Partant des connaissances des participants sur ce vaste sujet et de leurs pratiques médiatiques, nous nous sommes ensuite

questionnés, suivant les suggestions de participants, sur la place d'internet et de réseaux sociaux dans notre société actuelle. Nous avons poursuivi avec un travail sur l'information, en nous mettant ensuite nous même dans la peau d'un journaliste. Les ateliers se poursuivront en 2020.

2.2. THÉMATIQUE FAMILLE, CULTURE & ÉDUCATION

2.2.1. Enjeux de société

La famille, l'éducation et la culture représentent trois thématiques transversales qui à la fois transcendent et fondent nos sociétés. En perpétuelle mutation et évolution, ces trois problématiques concentrent ainsi de nombreux défis et enjeux de société qui exigent toute notre attention et un travail de fond en éducation permanente.

D'un point de vue sociologique, la famille est avant tout une construction sociale qui s'inscrit dans un contexte sociohistorique particulier. C'est donc un concept qui évolue dans le temps en fonction des mutations et évolutions sociétales. Si le modèle de famille nucléaire (union homme-femme avec enfants) a été longtemps le modèle dominant de la société occidentale, aujourd'hui « la » famille nucléaire, à entendre comme modèle unique et dominant, n'existe plus. Actuellement, la famille recouvre de multiples formes : monoparentalité, mariage de couples homosexuels, famille immigrée, etc.

La diversification des modèles familiaux s'est également accompagnée d'une précarité croissante de bon nombre de ces familles. Les familles font face à de nombreuses difficultés ou pressions économiques, sociales, éducatives, culturelles, qui sont elles-mêmes en constante évolution.

S'il ne s'agit pas de stigmatiser ou catégoriser les familles, les études scientifiques mais aussi et surtout notre travail de terrain nous amènent à considérer les familles monoparentales et/ou les familles immigrées comme particulièrement vulnérables. Difficulté financière, méconnaissance des droits et des « rouages institutionnels », incompréhension et relations difficiles avec le monde scolaire, « éclatement » des repères éducatifs, choc culturel... autant de difficultés et questions qui se posent dans le quotidien de ces familles et qui limitent leur capacité d'action, voire « hypothèquent » leur intégration et l'avenir de ses jeunes. Déracinées, les familles monoparentales d'origine immigrée représentent ainsi un public particulièrement vulnérable et isolé qu'il convient d'accompagner afin de libérer la parole, de rompre l'isolement, d'éveiller l'esprit critique, d'étendre leur possibilité d'action, etc. Dans ce contexte, le travail de soutien à la parentalité, de participation citoyenne, d'éveil aux droits et devoirs trouve donc toute sa raison d'être en éducation permanente.

2.2.2. Finalité et objectifs de l'action

Ancrés dans un contexte sociétal, et pour certains, dans la lignée des objectifs identifiés en 2018, les besoins exprimés et révélés par le public rencontré en 2019, nous ont permis d'orienter et d'ajuster notre travail d'éducation permanente dans les différentes thématiques. Que ce soit en matière de famille, de culture ou d'éducation, ce souci permanent et constant, au fil des animations, d'identifier les besoins nous permet de mieux répondre aux attentes, questions et doutes des groupes rencontrés.

Les **finalités d'action** en matière de famille, culture, éducation touchent globalement à l'autonomie individuelle et collective, à l'accès aux droits par l'information et la conscientisation, à l'identification et analyse des rapports de sexe inégaux, au soutien et échanges des « bonnes » pratiques, ou plus fondamentalement encore à l'expression, le partage et la valorisation de chacun dans son identité, son vécu et ses compétences (familiales, sociales, professionnelles).

Encourager le dialogue interculturel et créer de véritables espaces d'échanges et d'expression autour de ces questions constituent une des finalités essentielles de notre action d'éducation permanente. Il nous apparaît fondamental de soutenir et de structurer des identités féminines immigrées éclatées en développant une meilleure connaissance et une autonomie de choix vis-à-vis de leur propre culture et de celle des autres.

Les **objectifs** poursuivis en 2019 avec le public rencontré sont :

- valoriser les expériences obtenues notamment le long du parcours d'immigration en permettant l'acquisition d'une posture et d'une réflexion nécessaires à la stabilité de leur vie et à une meilleure inclusion en Belgique ;
 - > Maitriser quelques clés théoriques sur des problématiques légales précises et utiles : mariage et divorce, droits de mon enfant à l'école, discriminations, harcèlement, etc.
 - > Comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales et/ou communautaires.
 - > Appréhender les droits humains, sociaux, etc. sous un angle critique en ayant conscience des luttes et des combats internationaux menés en la matière.
 - > Développer des moyens d'expression collectifs via des techniques artistiques et métaphoriques.
 - > Soutenir et valoriser ces familles, et en particulier les mères, dans leurs compétences parentales et sociales.

- > Investir l'espace public notamment lors de manifestations afin d'y exprimer collectivement son point de vue.
- favoriser les rencontres interculturelles afin d'encourager et de faire émerger le dialogue interculturel et ainsi stimuler l'affiliation sociale ;
 - > Aborder l'imaginaire migratoire et le « déconstruire » ensemble par l'échange.
 - > Accompagner le choc culturel en expliquant les codes, normes et la culture générale de notre société.
 - > Promouvoir l'autonomie du nouvel arrivant et lui permettre de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations.
- soutenir la parentalité et accroître la capacité de choix et d'actions ;
 - > Favoriser la rencontre entre mères isolées et déracinées (qui se trouvent face à de « nouvelles » normes éducatives) afin d'ouvrir un espace d'expression et d'échange « déculpabilisant » sur les difficultés rencontrées.
 - > Faciliter le lien et la connaissance du monde scolaire belge en renforçant la compréhension des rapports familiaux et parentaux afin.
 - > De permettre à ces parents de mieux se familiariser avec le monde scolaire et d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité tout en créant un lien constructif avec l'institution.
 - > De leur permettre d'intervenir de manière plus adéquate et efficace dans la scolarité de leurs enfants.
 - > D'augmenter la capacité d'action de chacun, en fournissant des clés de compréhension de son enfant, et des réactions constructives et positives à développer avec lui.
 - > Aborder la problématique du harcèlement, plus précisément décoder des situations de harcèlement et présenter et échanger sur les possibilités d'action en la matière.
- préserver le lien avec la culture culinaire d'origine, l'accès aux ressources naturelles et valoriser cette culture afin de garantir une alimentation de qualité et un épanouissement identitaire.
 - > Utiliser la culture culinaire, ses pratiques et ainsi le savoir-faire des femmes rencontrées afin d'aborder diverses thématiques et questions sous un autre angle : choc culturel, origine des aliments, liens avec le pays d'origine, culture familiale et transmissions, etc.

- > Mieux comprendre son rapport à l'alimentation et les pratiques culinaires en analysant des clés de compréhensions sur le système-monde qu'est l'alimentation.
- > Découvrir une série d'astuces et d'expériences pratiques pour d'une part contribuer à une meilleure alimentation et d'autre part valoriser ces pratiques culinaires afin de réfléchir aux différents rôles des femmes et des mères dans la société et de travailler la confiance en soi.

2.2.3. Développement de la thématique d'action

Exprimés au sein de différents groupes rencontrés, les relations avec le monde scolaire ont fait l'objet d'une attention accrue de notre travail d'éducation permanente. En effet, le monde scolaire est en pleine mutation et doit répondre lui aussi à de nombreux défis. D'une part, d'un point de vue politique, le Pacte d'Excellence tente de réformer notre enseignement et de le rendre notamment moins inégalitaire et d'autre part, les pratiques éducatives évoluent selon le contexte sociétal et font l'objet de nombreuses recherches et publications en matière de psychopédagogie. Ces évolutions nécessitent tant du monde scolaire que des familles une remise en question presque permanente de leurs pratiques éducatives.

Un autre point d'attention est la violence symbolique véhiculée par l'école. La violence symbolique désigne une forme de violence peu visible et non physique, qui s'exprime à travers les normes sociales et qui s'observe dans les structures sociales. Le public rencontré nous a relayé cette violence qui semble tout particulièrement s'exercer à l'égard des familles d'origine immigrée. Il leur serait par exemple régulièrement reproché de ne pas s'investir suffisamment dans la scolarité et l'éducation de leurs enfants. Mais l'école leur en donne-t-elle réellement les moyens ? Ces parents disposent-ils des clés de compréhension quant aux attentes et exigences du monde scolaire ? Quant à l'école, est-elle prête à engager ce dialogue, à se remettre en question pour entrevoir d'autres normes et tenter de répondre aux besoins des familles en difficulté en la matière ? Soutenir ces parents dans l'éducation scolaire de leurs enfants, les aider à comprendre le système scolaire belge ou encore valoriser leurs propres savoirs deviennent dès lors des enjeux fondamentaux qu'il convient de rencontrer dans nos ateliers.

Par ailleurs, face à l'avènement des nouvelles technologies et leur intrusion dans notre quotidien, via les réseaux sociaux, les familles et les écoles se voient également confrontées à la problématique du harcèlement moral et/ou physique dont nous connaissons tous les conséquences (décrochage scolaire, changement d'école, dépression, isolement, suicide...). Cette problématique a largement été travaillée au sein de notre association en 2019 afin d'outiller les familles en la matière.

Un autre enjeu fondamental imposé par le terrain et transversal aux différentes problématiques est la nécessité d'encourager les rencontres interculturelles afin d'ouvrir des espaces d'échange et de créer un réel dialogue interculturel dans le respect de chacun.

Si les politiques d'intégration ont tenté de répondre au flux migratoire, nous constatons que les structures d'accueil restent largement insuffisantes ainsi que le temps et les moyens mis en place pour le dialogue social et interculturel. Cet échec des politiques d'intégration est très sensible dans les populations de troisième génération que nous avons rencontrées.

Le constat de terrain est sans équivoque. Les femmes immigrées en situation de monoparentalité semblent en être les premières victimes et rencontrent d'innombrables difficultés : les conflits intrafamiliaux, l'isolement social, le choc culturel, le passif traumatisant, la barrière de la langue, voire l'analphabétisme, le statut légal incertain, le soutien limité à l'emploi et à la sécurité sociale, etc. En proie à de multiples stéréotypes, préjugés et discriminations, elles représentent un public hautement vulnérable que nous accompagnons afin de prévenir toutes formes de discriminations et de leur donner une réelle capacité de choix et d'action.

À cet égard, travailler avec le public rencontré la notion de citoyenneté permet d'accompagner le choc culturel et de tendre vers le bien vivre ensemble. Bien souvent la question générale de la citoyenneté en Belgique, au regard de notre public, s'accompagne d'un second volet relatif à la place des femmes dans notre société.

Créer des espaces d'échanges et de débat interculturel afin d'accompagner le choc culturel, de déconstruire l'imaginaire migratoire, de prévenir les discriminations, etc. apparaissent comme autant de missions fondamentales dans la co-construction d'un dialogue interculturel.

2.2.4. Perspectives

En 2020, face au **contexte pandémique** du COVID-19, il sera primordial que le CPCP en tant que mouvement d'éducation permanente donne la parole aux personnes rencontrées dans les ateliers afin de libérer celle-ci, de partager, de « décortiquer », d'analyser collectivement les difficultés rencontrées et les éventuelles discriminations dont ils auraient été victimes durant le confinement... Nous ne pouvons imaginer que cette pandémie et le confinement n'ont eu aucun impact sur le public, déjà en situation de précarité que nous rencontrons dans nos ateliers. Isolement social, burn-out parental, peurs, fracture numérique... les conséquences de la pandémie et de son confinement sont nombreuses et très variables.

Bien entendu, il importera également d'entendre les paroles positives autour du confinement. En fonction des conditions de vie et aspirations personnelles, cette période de repli sur soi avec les personnes vivant sous le même toit a été vécue très différemment selon les foyers. Pour certains, le confinement a pu être l'occasion de se retrouver, de retrouver ses enfants et passer du temps ensemble. Face à ce repli au domicile, le confinement a été aussi l'occasion de créer et de réfléchir à de nouvelles activités mais aussi pour certains de réfléchir à la société que nous voulons construire ensemble.

Si nous devons ainsi nous montrer particulièrement attentifs aux « nouveaux » besoins ou attentes des groupes rencontrés en 2020, la poursuite du travail avec certains partenariats et notre expérience de terrain nous permettent déjà de dégager quelques problématiques à traiter en matière de famille, culture et éducation.

En 2020, si le partenariat avec le **Centre Familial Belgo-Immigré** se poursuivra dans la continuité des objectifs et besoins exprimés en 2019, ce groupe est appelé à se réinventer. Face à ce public féminin, les questions de soutien à la parentalité, d'autant plus dans un contexte d'épidémie et de repli sur soi ou en famille, seront à traiter avec une attention toute particulière. Car si les normes éducatives ou encore les relations avec le monde scolaire étaient déjà largement débattues dans ces groupes en 2019, avec la fermeture des écoles, ces problématiques reviendront certainement en avant plan. Nous pensons notamment à la fermeture des écoles et à la pression qui a dès lors peser sur les familles et en particulier sur les femmes. Pour ne prendre qu'un exemple, la charge des travaux scolaires à domicile illustre les difficultés qu'ont pu rencontrer les mères et en particulier les mères immigrées. Les inégalités socio-économiques déjà à l'œuvre dans notre société semblent s'être renforcées durant ce confinement.

Une autre question transversale qui sera très certainement encore traitée en 2020 est celle des droits et devoirs en Belgique et ailleurs, et plus précisément celui des **droits des femmes** (GAFFI). Au regard du public rencontré, majoritairement féminin, la thématique du droit des femmes, son histoire, les différents combats menés en la matière, etc. sont régulièrement interrogés dans nos ateliers. Partageant leur vécu et leurs expériences en groupe, de leurs doutes ou questionnement du quotidien émergent de vraies questions sociétales à débattre collectivement. Mais nous souhaitons aller plus loin avec ce public et laisser le champ libre à l'expression de nouveaux besoins ou attentes à l'aide de méthodes pertinentes et innovantes. Nous souhaitons investiguer de nouvelles thématiques avec ce public féminin en développant ou créant les méthodes nécessaires pour révéler ces « nouveaux » besoins, à tout le moins des besoins nouvellement exprimés.

Par ailleurs, un autre enjeu essentiel de nos ateliers en éducation permanente sera de chercher et de tendre vers un **dialogue interculturel** respectueux de chacun. Cet échange interculturel doit se poser en filigrane de toutes les probléma-

tiques traitées. Si certains partenariats nous ont déjà permis d'aborder cette question interculturelle, nous souhaitons en 2020 systématiquement la travailler et la questionner de manière transversale à nos groupes. Peu importe le sujet abordé (normes éducatives, alimentation, etc.), la question interculturelle doit être posée afin de concourir à une meilleure compréhension de chacun et ainsi au bien vivre ensemble.

Pour terminer, nous souhaitons en 2020 nous tourner vers d'autres publics que nous rencontrons peu au sein de nos ateliers actuellement. Nous pensons par exemple aux aînés et au travail d'éducation permanente qui pourrait être mené sur toutes les questions intergénérationnelles. À cet égard, divers contacts seront pris afin d'analyser notre capacité d'action et de partenariats en la matière. Bien entendu, en fonction de l'actualité, des groupes rencontrés et des nouveaux contacts pris, nous devons rester ouverts à toutes questions ou besoins exprimés auxquels nous n'aurions pas pensés et développer les outils adéquats.

2.2.5. Activités 2019

2.2.5.1. Activité 1 – « Nous sommes la moitié du ciel » – ASBL GAFFI – 32.5 heures

Dates : **11/01, 01/02, 08/02, 15/02, 22/02, 01/03, 08/03, 22/03, 05/04, 10/05, 17/05, 24/05, 17/06**

La réflexion relative aux droits des femmes, entamée avec le GAFFI s'est poursuivie en 2019. Comme nous l'avons souligné dans le rapport précédent, le groupe que nous avons accompagné ayant un niveau de français nettement plus fluides, nous avons pu entrer dans des réflexions plus complexes et parcourir beaucoup de connaissances. Grâce à une excellente collaboration avec notre partenaire, nous avons pu soutenir et guider le groupe, ce qui a visiblement renforcé la qualité de notre travail.

La réflexion sur la notion de « droit », de « justice », et « d'égalité » avait déjà été bien approfondie entre septembre et décembre 2018. Les six derniers mois du projet, nous ont permis de travailler davantage des problématiques plus précises et d'investir l'espace public à plusieurs reprises. Nous sommes extrêmement satisfaites de ce groupe dans lequel nous avons perçu la plus belle des progressions.

La finalité du projet était de valoriser les gains obtenus tout au long du projet migratoire en permettant l'acquisition d'une posture critique vis-à-vis de son parcours et d'une stabilité nécessaire à une vie épanouissante en Belgique.

Les objectifs poursuivis étaient :

- d'éclaircir quelques points théoriques sur des problématiques légales précises ;
- de comprendre l'utilité des droits dans la vie quotidienne et pouvoir les saisir dans les relations interpersonnelles et/ou familiales ; et/ou communautaires ;
- d'appréhender les droits sous un angle critique en ayant conscience de la lutte et du combat international qui existe derrière.

Pour réaliser nos objectifs, nous avons mis en place un processus permettant de soutenir les besoins revendicatifs déjà présents, en alimentant les connaissances féministes dans une perspective totalement intersectionnelle et en développant des moyens d'expression collectifs via des techniques artistiques et métaphoriques.

Le but premier du projet 2019 étant de rendre la parole de ces femmes plus visible, nous sommes parvenus à investir deux fois l'espace public lors de manifestations auxquelles elles ont pris part. Cet aboutissement est le fruit d'une longue réflexion que nous avons voulu graver dans un petit reportage tourné lors de la dernière séance, sur fond d'une fresque réalisée dans le même but : pérenniser et ancrer l'héritage de leurs réflexions dans un outil facilement diffusable. Le court métrage intitulé « Nous sommes la moitié du ciel » a notamment été diffusé lors de l'opération organisée par l'ASBL SIMA « 1001 visages du vivre ensemble ». Il est disponible au téléchargement sur le site internet du CPCP : <http://www.cpcp.be/education-permanente/droits-femmes-gaffi/>.

2.2.5.2. Activité 2 – « Savoirs des saveurs » UFLED – Anderlecht – 42 heures

Dates : **05/02, 12/02, 26/02, 12/03, 19/03, 26/03, 23/04, 30/04, 07/05, 21/05, 11/06, 19/06, 25/06, 27/06**

Débuté en septembre 2017, le partenariat avec l'Union des Femmes Libres s'est poursuivi en 2019. ASBL située dans le quartier de Cureghem, quartier pluri-culturel et précarisé à Anderlecht, l'UFLED a divers objectifs dont celui de promouvoir l'émancipation et la valorisation des femmes.

Les femmes participent à différents ateliers qui visent leur autonomie et à les valoriser dans leur quotidien au travers différents projets. Elles ont comme principales préoccupations les droits des femmes migrantes et la difficulté de leur engagement dans leur rôle de mère au foyer dans une société orientée principalement vers l'emploi extra-familial.

En 2019, notre objectif était de prolonger la finalité entreprise en 2018, en s'appuyant sur des médiums culturels et marqueurs identitaires forts comme la cuisine, thème que les participantes ont choisi de développer. En effet, l'alimentation et la pratique culinaire sont des thèmes assez denses, des « embrayeurs »

sociaux, identitaires, culturels, politiques, religieux, économiques, symboliques et thérapeutiques. En contexte migratoire, la question est redéfinie à bien des égards : choc culturel et physiologique, entrée dans la modernité sauvage, ruptures de liens, cuisine interculturelle, découverte des plats belges...

L'idée est donc de préserver le lien avec la culture culinaire d'origine et l'accès aux ressources naturelles afin de garantir une alimentation de qualité et un épanouissement identitaire équilibré. Les ateliers seront articulés autour de l'expérimentation pratique, la rencontre interculturelle et une réflexion sur la préservation et la transmission identitaire via des ateliers techniques et artistiques.

Tout au long des ateliers, nous avons développé l'aspect métaphorique et artistique du thème, particulièrement via le corps des femmes et le corps des arbres. Nous avons monté un décor autour de cette métaphore, où chaque matériel utilisé et phrase écrite porte le sens d'une réflexion développée au cours des ateliers. Puis nous avons filmé plusieurs ateliers sous forme d'un reportage à la manière de petits entretiens. Ensuite, après un important retour sur leur acquis, nous avons écrit ensemble un scénario de reportage intitulé *Savoirs de saveurs* (<http://www.cpcp.be/education-permanente/savoirs-saveurs/>) qui sera diffusé au sein de l'UFLED pour clôturer l'année.

Les ateliers ont repris en février là où nous nous sommes arrêtés en décembre. Nous avons alors exploré les cinq dimensions de l'alimentation et expérimenté le collage. C'est donc un continuum du projet lancé en septembre 2018 jusque juin 2019.

2.2.5.3. Activité 3 – « Centre Familial Belgo-Immigrés » – Saint-Gilles – 24 heures

Dates : **09/01, 23/01, 11/02, 06/02, 20/02, 13/03, 22/03, 02/04, 15/04, 29/04, 12/05, 26/05**

Partant des observations de nos publics féminins, la parentalité reste l'une des variables principales des problématiques que nous travaillons dans cette thématique. Nous visons toujours à décroître autant que possible la culpabilité que portent ces femmes dans leur rôle de mère en développant des espaces d'expression nécessaires. Le soutien à la parentalité est donc un thème présent dans nos avant-projets et c'est par cette voie que le CFBI nous a contacté fin 2018 afin de mener un projet ensemble. C'est donc en partenariat avec le CPCP que, outre une permanence sociale, des cours de FLE et une école de devoirs, le CFBI a lancé un projet-pilote autour du soutien à la parentalité.

Lors de sa demande, le CFBI avait identifié plusieurs besoins, notamment des conflits culturels sur la conception de normes éducatives diverses (gestion de l'autorité, du temps, du lien à l'école, etc.), et donc de potentielles fermetures so-

ciales et culturelles. Ces besoins étant très précis et subjectivement définis, nous leur avons proposé un cadre « classique » d'ateliers d'éducation permanente en soutien à la parentalité, qui explorait à la fois le lien parent-enfant, et le lien parent-enfant-éducateur-professeur.

La finalité des rencontres était donc de faciliter le lien et la connaissance du monde scolaire belge en renforçant la compréhension des rapports familiaux et parentaux afin :

- de leur permettre d'intervenir de manière plus adéquate et efficace dans la scolarité de leurs enfants ;
- d'augmenter la capacité d'action de chacun, en fournissant des clés de compréhension de son enfant, et des réactions constructives et positives à développer avec lui ;
- de permettre à ces parents de mieux se familiariser avec le monde scolaire et d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité tout en créant un lien constructif avec l'institution.

Nous avons suivi cette double ligne, et nous avons terminé le projet en nous concentrant sur le harcèlement, puisqu'il s'est dégagé comme thème fédérateur et commun à toutes les mères du groupe. En se basant sur les précédents acquis, nous avons pu pousser la question assez loin. En rassemblant leurs créations et leurs paroles, nous avons créé un fascicule de prévention sur le harcèlement intitulé *Sortir du silence* (<http://www.cpcp.be/education-permanente/sortir-du-silence/>).

2.2.5.4. Activité 4 – Quand les cultures s'emmêlent – CPAS de Bruxelles – 54 heures

Dates : **11/03, 18/03, 25/03, 01/04, 09/04, 23/04, 29/04, 09/05, 13/05, 16/05, 20/05, 23/05, 17/06, 25/06, 27/06, 21/11, 05/12, 17/12**

La demande de l'équipe de formateurs en FLE du CPAS de Bruxelles nous est parvenue fin 2018, période à laquelle ils ont identifié un certain nombre de conflits interculturels ou interreligieux au sein de certains groupes de primo-arrivants (PA) pris en charge par le CPAS. Les objectifs fixés par le CPAS sont multiples :

- permettre aux primo-arrivants d'appréhender les expressions culturelles de notre région, pays et des collectivités qui y vivent dont celles qui font partie de l'espace culturel convergent et les aider à faire face aux chocs culturels ;
- valoriser et renforcer les « compétences et aptitudes psychosociales d'intégration » des primo-arrivants » ;
- permettre aux primo-arrivants de faire face aux préjugés, stéréotypes et discriminations (les leurs et ceux existants dans la société d'accueil).

La finalité de ce projet est d'accompagner des primo-arrivants en apprentissage du français (langue étrangère) qui le désirent dans leur compréhension de

la société belge, en leur permettant d'une part de décrire et de comprendre leurs « récits de vie », et d'autre part, en créant des espaces d'apprentissages, de débats, de réflexion sur les notions qui y sont associées tel que la citoyenneté, la participation, les droits, l'éducation etc.

C'est donc sur la base de notre avant-projet « identité en mouvement » que nous avons accepté de prendre en charge deux groupes comme projets pilotes pour le premier semestre de 2019.

Les participants ont entre 18 et 60 ans. Il s'agit d'un groupe mixte tant au niveau de la langue, qu'au niveau culturel et/ou des parcours de vie. Leur point commun est de bénéficier du revenu d'intégration du CPAS, et de s'inscrire dans une perspective d'insertion socio professionnelle (ISP). Ils sont tous immigrants : des primo-arrivants (moins de trois ans), des immigrants installés depuis plus de dix ans, des immigrants en attente de statut. Certains ont suivi le parcours d'intégration, d'autres non. Certains ont des parcours de vie très complexes et difficiles, d'autres ont vécu du repli communautaire, de la violence ou autre, avant de suivre une formation de français. Être conscient de la diversité des parcours de vie est fondamental pour les ateliers du CPCP.

Au départ, le niveau d'expression en français étant fort assez variable, les participants ont été accueillis dans deux groupes distincts pour les réunir à partir de septembre.

À la suite à notre évaluation avec l'équipe pédagogique, nous avons conclu au succès de ce projet-pilote et à notre envie conjointe de le poursuivre.

2.3. THÉMATIQUE LIEUX DE VIE & ESPACE PUBLIC

2.3.1. Enjeux de société

Le Logement, en tant que lieux de vie et endroit où se poser afin de pouvoir y répondre à d'autres droits ou besoins (l'emploi, l'éducation, les loisirs...) reste pour certains une préoccupation fondamentale. Un des constats parmi d'autres est que cette préoccupation est prépondérante parmi un public précarisé, des familles monoparentales ou recomposées, des isolés, des personnes âgées ou des jeunes qui démarrent dans la vie, des « accidentés de la vie » qui, à la suite de diverses circonstances, ne sont pas préparés à affronter une situation nouvelle.

Parler de l'accès au logement et bien vivre ne peut être conçu que dans une perspective globale qui est celle d'une société en transition dont les contours restent flous, de plus en plus prégnants, mal connus des publics auxquels nous nous adressons (plus préoccupés par les contraintes quotidiennes, faute de formalisation, de questionnements, d'accessibilité à l'info, et par absence très souvent de concertation et d'outils de participation adaptés).

Est-ce pour autant que ces situations ne sont pas connues et prises en compte ? Le mouvement associatif notamment s'investit largement dans le débat, avec les principaux concernés. Les pouvoirs publics tentent aussi davantage de répondre à la situation, dénonçant eux-mêmes les failles, manquements et pour certains, que ce soit au niveau local ou régional, avec la volonté d'apporter une réponse, même partielle. Ce que nous avons dénoncé comme crise du logement les années antérieures persiste cependant et sollicite autant d'attention en la matière d'autant que la population/le public impacté se diversifie. Beaucoup de personnes restent confrontées à un problème majeur : Où se loger ? À quel prix ? À quelles conditions ?

En effet, l'accès à un logement décent et durable, tel que défini actuellement par la législation, prend en compte divers facteurs qui, malheureusement, sur le terrain, font souvent défaut ou laissent en rade une partie de la population. Sans vouloir être exhaustifs, divers éléments peuvent être pointés :

- l'insuffisance de logements publics ;
- le coût du logement et plus significativement sa part dans le budget quand les charges locatives, énergétiques principalement, sont prises en compte ;
- les difficultés liées à une demande croissante de colocation, pour des raisons financières principalement et provisoirement souvent pour les plus jeunes générations en raison du manque de législation sur l'individualisation des droits sociaux ;
- le « bien vieillir » chez soi largement souhaité par la plupart des personnes âgées, qui pose la question de l'adaptation de l'habitat (rénovation du logement et de l'accompagnement à domicile) ;

- la prégnance de la « brique dans le ventre » avec ces dernières années des taux bas pour un crédit hypothécaire qui incitent des ménages à devenir propriétaires et à s'engager pour des années sans toujours une véritable garantie, stabilité d'emploi...

2.3.2. Finalité et objectifs de l'action

Pour participer à la réflexion depuis des années, nous devons reconnaître la prise en compte de certains éléments qui marquent des avancées en matière de logement (grille indicative des loyers, plus de transparence dans l'attribution des logements sociaux, certification PEB...). Il reste du chemin en matière d'habitat et d'habiter, nouvelle notion introduite dans la législation de la région wallonne depuis 2019, avec non seulement la reconnaissance de l'habitat léger mais aussi un changement d'appellation, le Code wallon du Logement et de l'habitat durable devenant depuis le décret du 2 mai 2019, le Code wallon de l'Habitat durable (entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019).

Ces avancées sont à saluer en notant parallèlement, en partant de la réalité de terrain que nous rencontrons, que nos publics continuent à devoir souvent faire face soit à des difficultés liées à l'accès au logement, soit au « mal-logement » ou encore à des problèmes de domiciliation, qu'il s'agisse d'habitat permanent ou de questions liées à la cohabitation, pour des ménages en précarité dont les revenus sont souvent ceux d'allocations sociales, avec toute la question de l'individualisation des droits.

Les situations que nous rencontrons le plus fréquemment portent notamment sur une méconnaissance des droits et obligations de chacun, la location d'un bien dont les normes de salubrité ne sont pas remplies, les personnes, des isolés mais aussi des familles, privilégiant le fait d'avoir un toit, un endroit où se poser sans être trop regardants sur l'habitabilité du lieu de vie ou les normes de salubrité souvent méconnues. Nous constatons une hausse de ces situations, « faute de mieux » comme disent nos publics.

Dans un même ordre d'idée, des avancées législatives telles que l'introduction dans le contrat de bail/vente de la certification PEB ou la consultation de la grille indicative des loyers, accessible au grand public par internet, les possibilités de logement partagé de type kangourou, intergénérationnel ou le nouveau contrat de colocation sont largement méconnus de nos publics.

Au niveau des publics, nous sommes confrontés à une hausse significative d'isolés, de familles monoparentales, de familles recomposées nécessitant un nombre plus grand de chambres et la difficulté d'y faire face avec un coût raisonnable pour le budget. Nous rencontrons aussi des personnes âgées qui, soit ont eu la possibilité d'acquérir leur logement et font face à des frais d'entretien consé-

quents mais préfèrent rester chez elle, soit se retrouvent en maison de repos en de-
vant, vu leur pension, faire appel au CPAS ou à leur famille. Elles se retrouvent dans
des situations de vie difficiles, sans pouvoir, faute de moyens financiers, s'offrir un
minimum de confort de vie.

Nos objectifs et la finalité de notre action sont toujours d'accompagner nos
publics, en suscitant une réflexion sur leur situation mais plus globalement sur « la
leur et celle de leurs voisins » en veillant à intégrer une dimension collective. Un de
nos objectifs prioritaires est donc, à partir des besoins, des attentes, d'apporter un
éclairage le plus global possible afin que chacun(e), de façon individuelle, puisse
répondre le plus souvent à l'urgence, puis collectivement, puisse s'approprier les
causes et conséquences de la situation vécue et porter une parole commune, vu
les difficultés semblables rencontrées ou la prise de conscience d'autres situations
parmi les participants qui invitent à prendre la parole.

C'est pour le CPCP un enjeu majeur de permettre à celles et ceux que nous
rencontrons, de se reconnaître comme experts de la situation, en outrepassant la
croyance que l'expertise est exclusivement dans les mains de scientifiques ou de
politiques. Il y a encore pas mal de préjugés à déconstruire à cet égard, le public que
nous accompagnons ayant rarement une estime de soi et la possibilité de s'exprimer
publiquement. À ce titre, le CPCP privilégie les projets et partenariats sur le long
terme qui permet une mise en confiance et favorise tant l'épanouissement individuel
que collectif. La défiance à l'égard du monde politique est un obstacle mais aussi une
opportunité de porter une parole citoyenne, ce qui reste un de nos objectifs tels que
nous les avons traduits dans la Charte du CPCP.

En adaptant la terminologie de notre thématique en Lieux de vie & Espace
public, nous avons souligné davantage notre implication dans la question du vivre
ensemble. Le logement, ce n'est pas que des briques. C'était l'objet d'un colloque
que nous avons organisé précédemment.

Au fil des années, nous avons poursuivi cette réflexion à Namur, et plus
particulièrement dans les « quartiers à haute densité de population » (implantations
de logements publics + le quartier Saint-Nicolas), à travers le Journal des quartiers
dont un des objectifs était de mettre en relation ces différents quartiers pour porter
une parole collective d'une part et permettre, d'autre part, aux uns et aux autres, de
se connaître et de contrer notamment par ce biais, une « ghettoïsation » et un repli
sur soi. C'est grâce à un travail sur le long terme que nous pouvons nous réjouir, avec
nos publics, que leur parole est prise en compte par les instances politiques locales
sur des sujets qu'ils choisissent de commun accord (cf. Tableau d'activités).

2.3.3. Développement de la thématique d'action

Parallèlement, et de façon transversale au sein du CPCP, la thématique est un des modules développés au sein du « Parcours d'intégration citoyenne » (FIC-AOC) pour lequel le CPCP est un opérateur reconnu et certifié par la Région wallonne. Un membre de l'équipe assure le lead en ce domaine, que ce soit par la diffusion et transmission d'informations, mais davantage encore en assumant le module de trois heures donné dans ce cadre. Cette transversalité permet de mettre en lumière les problèmes récurrents d'accès au logement ou de mal logement mais aussi la méconnaissance d'un arsenal juridique. En cela, le Pôle Éducation permanente se nourrit et alimente également le Pôle formation au sein du CPCP. Ce que nous constatons avec des groupes en Éducation permanente se reflète et est même amplifié lors des rencontres avec ces personnes qui suivent ce parcours et dont les situations sont variables.

Les constats sont les mêmes :

- difficultés d'accès au logement : Peu ont accès à un logement public/ Manque d'information sur les autres acteurs du logement public dont l'AIS (Agence immobilière sociale)/manque d'informations sur les conditions d'accès et les procédures ;
- recours prédominant vu le manque d'informations sur le logement public et la liste d'attente estimée en 2019 à 38 000 personnes, au secteur privé ;
- dans le logement locatif privé, de grosses dérives sont constatées : marchands de sommeil bien présents surtout pour des isolés, discriminations raciales, surpeuplement et méconnaissance de la législation, budget énergétique (provisions mal évaluées, forfait...);
- manque de prise en considération des difficultés et rejet/défiance par rapport au pouvoir politique ;
- ...

À travers ces modules de formation, qui ne rentre pas dans le cadre de l'Éducation permanente, le CPCP soulève des questions, informe et rencontre dans ce sens en partie une réflexion critique, une possibilité de mieux se positionner comme acteur car mieux informé. Le fait que les problèmes, et besoins soient exposés dans un groupe, permet de se rendre compte que d'autres vivent des situations similaires, ce qui induit, de façon variable, une prise de conscience du pouvoir collectif.

En 2019, nous avons abordé la thématique sous des angles divers, en fonction des attentes de nos publics en menant à terme des projets entamés les années précédentes. C'est le cas avec le public d'Altéo. Après une enquête menée sur l'accès au logement adapté à un public PMR, menée en collaboration étroite avec le Logis Tournaisien, SLSP, notre groupe a pu dégager des recommandations et les transmettre publiquement tant au CA de la Société de Logement qu'à qu'aux mandataires communaux. Le groupe porteur a mené le projet de bout en bout,

en réalisant un état des lieux de l'accessibilité du logement, en rencontrant des personnes ressources sur le territoire de la ville, en ne se limitant pas aux quartiers concernés en priorité, en élaborant un questionnaire et en dépouillant les quelques 205 questionnaires qui ont été récoltés. Cette démarche a permis, outre le travail collectif réalisé, de pointer des insuffisances et lacunes en la matière, tant pour des personnes handicapées que pour, par exemple, celles et ceux qui véhiculent une poussette ou un public plus âgé. Cette parole publique a également permis de mettre en évidence des situations concrètes et de répercuter le témoignage de personnes interrogées. Les résultats de ce travail ont également été présentés aux habitants des quartiers concernés, au Comité consultatif des locataires et propriétaires ainsi qu'à la presse.

Le CPCP a poursuivi la réflexion entamée sur la ville de Mons, en partenariat toujours avec le CPAS, avec un groupe largement ouvert, le public désirant cette fois mettre l'accent sur les incivilités et plus largement l'image de Mons au niveau de la propreté. Plusieurs déplorent et regrettent en effet des situations qui rendent la ville moins agréable à vivre. C'est donc ici plus la question de l'environnement et de la qualité de vie qui a été traitée. La réappropriation de l'espace public par chacun et sa responsabilité en la matière a été au centre des préoccupations, allant de la gestion des déchets aux aménagements publics qui favorisent des comportements citoyens.

Dans le même état d'esprit, à Namur, des locataires d'une cité sociale, Germinal, ont souhaité également aborder la même problématique qui pèse sur l'image de leur quartier, enclavé, constitué de blocs d'immeubles, à proximité d'une école et dont les rues sont empruntées très souvent par des non-résidents. Le comité d'habitants qui constitue le groupe est conscient que leur environnement est un facteur essentiel de leur qualité de vie et du bien vivre ensemble. La situation perdure depuis des années, bien que des améliorations aient été apportées, notamment via l'action de l'éducation permanente. Le groupe est désappointé et souhaite que les incivilités soient plus sanctionnées, tout en opérant, à la mesure de leurs moyens, à des actions préventives et de sensibilisation des habitants tant à la gestion des déchets qu'aux autres types de nuisance (sonore, fréquentation des voitures...). Le fait d'être enclavé avec peu d'espaces verts vu le nombre d'habitants n'est pas un élément facilitateur.

À saint-Josse, en partenariat avec l'ASBL SIMA comme à Cuesmes avec un groupe de femmes de l'ASBL l'Espoir, centre d'hébergement pour femmes, le questionnement a davantage porté sur l'accès au logement, non seulement la connaissance des différents acteurs du logement auxquels recourir mais aussi sur une réalité parfois difficile, à savoir la connaissance de ses droits et obligations. La précarité amène certain.e.s à accepter un logement dans des « conditions minimales de sécurité et d'insalubrité ». Pouvoir comprendre un contrat de bail et ses différentes dispositions, établir un budget logement qui, outre la location, doit prendre en compte les charges locatives et son entretien, sont des questions qui restent essentielles et

peuvent être débattues en groupe, l'exemple de l'un permettant à l'autre de faire part de sa situation et sortir de son isolement, pour partie. C'est aussi permettre de comprendre que des cas similaires existent et qu'ensemble, nous sommes mieux armés pour pallier les difficultés.

Un nombre de rencontres important continue à avoir lieu Namur, dans le cadre du « Journal des quartiers » initié depuis des années, à la demande du département de la Cohésion sociale de la ville de Namur. Pour rappel, le constat de départ était que chaque quartier vivait ses problèmes et par ailleurs, que ces quartiers et leurs habitants se connaissaient mal, et consciemment ou pas, revendiquaient une identité propre et se comparaient aux autres, sans y avoir mis les pieds.

Au fil des années, la rencontre inter-quartiers a pu être établie, au point que les comités/ habitants ont souhaité faire part de leurs questionnements de manière collective, tout en gardant un accent sur leurs spécificités en traitant, à travers le Journal qui paraît trois fois par an, d'une thématique commune. En 2019, l'ensemble des quartiers ont choisi de mettre en exergue la mobilité et les problèmes rencontrés. Des convergences sont apparues (la demande zone 30) ainsi que des problèmes plus spécifiques de voirie, d'aménagement de l'espace public, de trafic routier, etc. La volonté a été aussi de porter cette parole publiquement, en réalisant des capsules vidéos qui explicitaient encore davantage que l'écrit, les situations problématiques et en suggérant des solutions. Tout le travail de scénario, de commentaires, d'écriture a été réalisé par chaque groupe, les initiant par ailleurs en quelque sorte à l'éducation aux médias.

Chaque quartier avec la collaboration du CPCP a donc réalisé une capsule vidéo puis a pu visionner les capsules des autres quartiers, ce qui a renforcé cette prise de parole publique et collective. Les quartiers présenteront prochainement ces capsules aux différents échevins concernés à Namur, avec avoir été présentées en début d'année 2020 au PCS ainsi qu'aux échevins de la cohésion sociale et de la mobilité.

D'autres rencontres sont prévues en 2020 avec les autorités communales concernées afin de voir ensemble les mesures préconisées par les quartiers et y donner suite.

2.3.4. Perspectives

En changeant l'appellation de la thématique en Lieux de vie & Espace public en 2019, notre volonté était de prendre en compte une réalité plus large que celle du bâtiment qui abrite les publics que nous rencontrons. Notre intention est donc d'aborder non seulement des lieux de vie tels que le logement privé individuel ou communautaire ainsi que le logement public dans lesquels résident la majorité des participants de nos groupes. L'idée était d'englober aussi l'environnement de l'habitat, l'espace public, le bien vivre ensemble, reflet d'une qualité de vie, qui est un des facteurs du bien habiter ainsi que les questions liées à la précarité énergétique. Par ailleurs, depuis le 1^{er} septembre 2019, le Code wallon du logement et de l'habitat durable (CWLHD) a fait place au Code wallon de l'habitation durable (CWHD). Ce changement d'intitulé formalise la reconnaissance de nouveaux modes d'habiter dont l'habitation légère, encore souvent méconnue de nos publics et ouvre la voie, au sein de l'habitat permanent à des « zones d'habitat vert » offrant davantage de reconnaissance légale de la situation de celles et ceux qui y vivent.

› Accès au logement public et privé/Budget logement y compris le poste frais énergétiques

En fonction de nos publics, nous accorderons toujours autant d'importance à ces questions. D'une part, en effet, les listes d'attente pour obtenir un logement public restent pratiquement aussi longues avec 38 000 demandeurs et produisent des incompréhensions de nos publics par rapport à des logements inoccupés, qu'il faut pouvoir expliquer : rénovations, décès... On peut y ajouter le sous-financement des SLSP qui doivent faire face à des travaux d'entretien, de rénovation ou de construction alors que le loyer pour ce type de logements occupés par un public précaire est fonction du revenu (marge de 228 euros à 260 euros selon différentes estimations, le SLSP et la situation géographique). Dans les pays voisins, le pourcentage de logements publics est plus élevé.

Nous constatons également que nos publics connaissent peu ou mal les possibilités offertes par d'autres acteurs du logement notamment public, que ce soient les AIS (Agences Immobilières Sociales), le capteur logement, les CPAS, le Fonds du Logement, et y recourent donc moins alors qu'ils offrent des opportunités d'accès à un logement.

Le logement privé reste donc pour beaucoup la seule solution, avec sa cohorte de difficultés : discriminations par rapport au profil socio-économique (allocataires sociaux, isolés, familles monoparentales, etc.), la nationalité et les convictions religieuses de nos publics.

Selon les régions et les dernières estimations du CEHD (Centre d'études en habitat durable), le prix moyen d'une location avoisine les 640 euros, sachant qu'il y a une distorsion entre les zones géographiques, les loyers étant plus abordables en

Hainaut qu'en Brabant wallon, à Namur et le long des zones frontalières, notamment avec le Luxembourg. La remise aux normes énergétiques est rarement effectuée par le propriétaire privé, ce qui handicape fortement les locataires. Selon Statbel, l'office belge de statistique : « Parmi les dépenses moyennes des ménages belges en 2016, plus d'un tiers du budget du ménage était consacré au logement, à savoir 36,3 %, dont 30,4 %, soit 10 400 euros, pour le loyer, et 6,2 % pour les charges et les dépenses énergétiques, l'entretien et la réparation du logement ainsi qu'en appartement, les charges communes comme l'entretien du hall, de l'ascenseur, etc.

Les dépenses allouées dans leur globalité au logement, grèvent pour beaucoup bien plus qu'un tiers de leur budget, avoisinant pour certains les 50 et même 60 %, ce qui laisse peu de marge de manœuvres pour le budget santé, alimentation, scolarité, loisirs.

Nous devons y rester attentifs d'autant que le critère PEB devant figurer sur les nouveaux contrats de bail qui donne une information sur la situation du bien en termes énergétiques est peu pris en considération par notre public, plus attentif au prix de location demandé. Nous accentuerons donc, en fonction des demandes, notre action dans ces domaines, tant le bâti reste encore relativement vétuste que parce que les Régions ont déterminé des normes Q- ZEN (normes Quasi Zéro Energie) à atteindre en matière de construction et de rénovation. À ce propos, ce 18 juin 2020, Le Gouvernement wallon a adopté un plan de rénovation du logement public portant sur un investissement d'1,2 milliard d'euros en quatre ans en vue d'assurer la salubrité, la sécurité et la performance énergétique de 25 000 logements appartenant aux SLSP, l'objectif étant de les amener au minimum au label B intermédiaire, en termes de performance énergétique des bâtiments, d'ici à 2030.

› Diversification des modes d'habiter et espace public

La diversification des modes d'habiter n'est pas neuve. L'habitat permanent, comme la colocation ou encore le développement de l'habitat léger font partie des préoccupations de nos publics qui y voient soit une réponse économique à la crise du logement, soit une volonté réelle de se tourner vers un autre mode d'habitat et une autre manière de vivre plus en phase avec la nature ou une vie en communauté.

L'habitat léger est aujourd'hui reconnu depuis le 1er septembre en Région wallonne. Beaucoup ignorent ce que recouvre ce terme ou, sans savoir, manifestent des aprioris : comment vivre en caravane, en yourtes, en habitats auto construits à baisse de chanvre, torchis, etc. ? Certes, ces types d'habitats ne conviennent pas à tout le monde mais leur reconnaissance permet non seulement à ceux qui y vivent d'être reconnus légalement mais ouvre aussi la porte plus largement à celles et ceux qui voudraient y recourir provisoirement ou sur le plus long terme. D'après un représentant du RBDH, les demandes affluent. Encore faut-il voir comment les communes y répondront, notamment au niveau des terrains disponibles mais aussi au regard d'une part de la population peu réceptive au départ à ce type de changement.

Des normes en matière notamment de salubrité sont actuellement en cours de réflexion et des arrêtés d'application attendus.

La colocation de même que l'habitat intergénérationnel ont également été reconnus par les codes régionaux. En soi, ils intéressent nos publics qui ne connaissent souvent pas ces modes d'habiter tout en y étant sensibles, le plus souvent pour des raisons financières. Ce sera à l'associatif et aux publics concernés de démontrer tout l'intérêt de ces mesures, à condition, en tant souvent qu'allocataires sociaux, de ne pas être sanctionnés au niveau de l'individualisation des droits. Pour le CPCP, tant en milieu rural qu'urbain, ces solutions pourraient dans une certaine mesure, résorber la crise du logement, sans y apporter des solutions de fond au niveau de l'insuffisance de logements publics et de la pression immobilière au niveau du logement privé. À nouveau, ce type de façon d'habiter ne convient pas à tous. Rappelons toutefois que plus d'un tiers de la population sont des isolés, en manques économiques et de liens sociaux, se plaignant d'isolement.

Tout nouveau modèle induit des réticences au changement. C'est un des rôles de l'Éducation permanente mais aussi de la formation de les faire connaître, sans aucune obligation d'y adhérer, mais pour ouvrir des horizons vers un changement de paradigme. Un de nos objectifs sera, pour les groupes, qui le souhaitent, de les faire connaître et susciter ensemble, avec ceux qui y vivent et ceux qui les découvrent, une réflexion à ce propos.

L'habitat permanent est au centre des discussions depuis des années. Le public en habitat permanent est mixte : d'une part, des personnes souvent âgées qui ont décidé de prendre leur pension près de la nature en achetant/construisant un chalet et d'autre part des personnes qui n'ont pas trouvé de solution ni dans le logement public ou privé et qui ont décidé d'option pour cette solution. Ces zones d'habitat permanent étaient à l'origine réputées à vocation touristique. Les situations varient fortement d'un endroit à l'autre et même au sein d'une même commune, le plus souvent en raison de l'implication des communes ou non de favoriser ce type de logements, en aménageant les voiries, en les desservant par le TEC, en favorisant le dialogue, etc.

Ces zones sont souvent stigmatisées. Le public précaire agit avec les moyens du bord, malgré un accompagnement bien réel. Des communes préfèrent dès le départ d'un résident reprendre sa parcelle et vider progressivement la zone ; d'autres, sur la base de critères préalablement définis auxquels elles répondent, ont été reconnues par la région wallonne en « zones d'habitat vert » qui pourraient être employées pour créer de l'habitat alternatif. Elles sont au nombre de 17. La zone d'habitat vert va apparaître sur les plans d'aménagement du territoire, ce qui devrait permettre de régulariser la situation des personnes résidant aujourd'hui, en infraction, dans ces zones de loisirs en leur permettant de s'y domicilier. Par ailleurs les communes seront tenues dans ces zones, dans des délais prévus, d'en reprendre les voiries, de l'équiper en eau, électricité, et d'assurer l'épuration des eaux usées.

Pour les zones d'habitat permanent non reprises dans le plan Habitat vert, les habitants concernés devront continuer à vivre dans l'incertitude, avec toutefois une réflexion entamée depuis quelques années pour y remédier par l'associatif, via le collectif « Défi logement ».

La reconnaissance de ces autres modèles d'habitat/d'habiter au niveau législatif est un grand pas en avant, non seulement parce qu'il permet de régulariser des situations ou de répondre à des attentes bien réelles mais aussi parce qu'il est en résonance avec des questionnements de plus en plus nombreux dans une société en transition : faut-il nécessairement habiter dans un appartement/une maison et y entasser moult objets de consommation souvent inutilisés ? Pourquoi ne pas revenir à une simplicité volontaire, avec une façon de repenser le confort, l'alimentation, le bien vivre ensemble autrement ? Pourquoi s'endetter avec un prêt hypothécaire de longue durée alors qu'il y a moyen de vivre autrement, sans les diktats de la consommation ou de la publicité qui nous vante des intérieurs de rêve, souvent coûteux ? Cette réflexion portée également par l'Éducation permanente sera au cœur de notre action, de même que le mieux vivre ensemble, en ce compris la qualité de vie et différents facteurs qui la déterminent dont l'interculturalité, l'espace public, la mobilité, la proximité des services, etc.

Ces divers éléments font l'objet, à travers la dynamique mise en place par le Journal des Quartiers à Namur, d'une attention particulière. Au fil des années, à travers cette action et la dynamique de nos différents groupes, les quartiers dits à « haute densité de population » se sont sentis reconnus par le pouvoir public et au sein de l'administration communale, par le département de la Cohésion sociale. C'est une raison de plus de continuer notre action à ce niveau. Nos participants, en toute collaboration avec les intervenants sociaux de terrain, se sentent écoutés, entendus, relayés dans leurs attentes, ce qui les incite à faire des propositions citoyennes et participer au débat public. Cette reconnaissance de la part de l'administration communale ainsi que le suivi des propositions les incitent à poursuivre leur action. Cette participation active montre, non seulement à quel point, des citoyens peuvent et sont confortés dans leur prise de parole mais aussi l'intérêt du collectif. Ce n'est souvent que sur du long terme, avec un climat de confiance, qu'une telle action peut avoir lieu, raison pour laquelle nous privilégions les partenariats à long terme, en restant cependant ouverts à toute nouvelle demande.

À travers les différents aspects du logement et des lieux de vie, nous ne pourrions pas faire l'impasse de les aborder à la lumière de la crise sanitaire actuelle et des impacts de différentes natures qu'elle engendre, notamment en matière d'habitat, d'espace public, de solidarité/isolement et vivre ensemble.

2.3.5. Activités 2019

2.3.5.1. Activité 1 – « La boîte à outils du logement ASBL l'Espoir – Cuesmes – 12 heures

Dates : **09/01, 23/01, 06/02, 20/02, 06/3, 20/03, 03/04, 08/05, 22/05, 05/06, 19/06**

Le partenariat avec l'ASBL l'Espoir, centre d'hébergement pour femmes situé à Cuesmes, s'est poursuivi en 2019. Il existe depuis quelques années et a démarré sur la thématique consommation responsable. Entre fin 2018 et début 2019, l'atelier logement a fonctionné en alternance avec l'atelier consommation durable.

Le groupe est constitué d'une dizaine de femmes aux profils très différents (âge, situation sociale, situation familiale, origines, culture, religion). Elles sont toutes fragilisées par des situations de vie compliquées, voir chaotiques. Chaque femme y est hébergée pour une durée maximale de six mois et pour la plupart sont accompagnées de leurs enfants en bas âge ou sont enceintes. Elles sont peu scolarisées, peu habituées à participer à une réflexion collective, à prendre le temps d'écouter, ou à prendre la parole en public. L'attention est difficile à capter et le respect s'y gagne. Le travail collectif avec ces femmes procède également d'un apprentissage des savoirs être. Ceci n'est pas sans conséquences sur la dynamique de groupe à laquelle il faut sans cesse s'adapter.

Ces femmes se trouvent donc dans une situation d'urgence, totalement démunies face à leurs droits et devoirs en matière de logement. Elles sont très intéressées par le sujet car cela les concerne directement. Il s'agit pour elles d'informations vitales, d'autant plus, qu'elles doivent apprendre à gérer seules leur vie.

Pour ces derniers ateliers, les participantes ont émis le désir de poursuivre la création de la « boîte à outils du logement » entamée en 2018. Cette boîte a donc été complétée au fur et à mesure des séances.

Pour la première séance, au départ de remarques de participantes une réflexion a été entamée sur la question du logement au féminin. Ensuite, il leur a semblé nécessaire d'examiner collectivement le contrat de bail ainsi que toutes les autres obligations à respecter avant de rentrer dans un nouveau logement. Pour poursuivre, les participantes ont voulu aborder la question de l'entretien de son logement et la question des déchets.

Pour terminer, le dernier atelier a été consacré à un temps d'évaluation à l'aide d'une grille SWOT.

2.3.5.2. Activité 2 – « Pleins feux sur la propreté à Germinal » – Namur– 6,5 heures

Dates : 12/02, 30/03, 23/04

La collaboration avec le service de la Cohésion Sociale de la Ville de Namur, la Maison de Quartier et le Comité d'habitants de Germinal s'est poursuivie en 2019. Lors d'une rencontre, le comité d'habitants « Les verdoyants » a émis le désir de poursuivre la réflexion, la sensibilisation et la mobilisation des habitants du quartier pour lutter contre les comportements inciviques en matière de propreté. Il s'agit pour eux d'une préoccupation majeure.

Les rencontres ont donc commencé par l'organisation d'une journée propreté dans le cadre des journées « Wallonie plus propre » organisées par la Région wallonne. Cette journée avait un double objectif ; d'une part, proposer aux habitants des alternatives aux déchets uniques via différents stands d'activités et ainsi favoriser la consommation responsable et, d'autre part, créer une solidarité entre les habitants en se mobilisant lors d'une action commune de ramassage de déchets dans leur quartier.

Lors de l'évaluation, il devient vite évident que la journée n'a pas rencontré le succès escompté. Il est constaté, alors que le Comité n'a pas un an, que la dynamique en place s'essouffle malgré la bonne volonté des participants. Le manque de régularité des participants pour des raisons de santé est notamment pointé du doigt par les participants. Il est donc nécessaire de redynamiser le Comité d'habitants. Le groupe a toutefois pris la décision de faire une pause et de réfléchir à la possibilité de recréer une dynamique dans le futur.

La responsable de la Maison de Quartier a salué le partenariat avec le CPCP qui a permis aux habitants du quartier de s'inscrire dans l'action collective pour le vivre ensemble dans leur quartier.

2.3.5.3. Activité 3 – « Mur, mur moi Mons » – Namur – 124.5 heures

Dates : 10/01, 15/01, 22/01, 23/01, 24/01, 28/01, 31/01, 08/02, 13/02, 21/02, 25/02, 26/02, 19/03, 21/03, 25/03, 04/04, 05/04, 12/04, 27/04, 09/05, 16/05, 21/05, 23/05, 29/05, 06/06, 12/06, 13/06, 17/06, 18/06, 22/06, 28/06, 12/07, 16/07, 11/09, 12/09, 18/09, 18/09, 19/09, 24/09, 26/09, 03/10, 21/10, 22/10, 28/10, 29/10, 30/10, 14/11, 20/11, 03/12, 04/12

La collaboration entre le CPCP et la Ville de Namur, plus particulièrement le département du Plan de Cohésion Sociale, s'est poursuivie en 2019, avec le même objectif de réaliser un journal inter-quartiers publié tous les quadrimestres. Ce journal est écrit par et pour les habitants de 8 quartiers à haute densité de population. Son objectif est notamment de présenter les actions menées, d'échanger leurs savoirs

et savoir-faire, d'inciter le débat dans le but de créer des passerelles entre tous les habitants de ces quartiers.

Le processus mis en place dans chaque Comité de quartier est le suivant :

- réfléchir et choisir, au niveau de chaque quartier, un sujet à développer ;
- rencontrer les autres quartiers, pour mettre en commun leurs réflexions et les sujets choisis en débat ;
- rédiger collectivement l'article.

Lors de la réunion inter-quartiers du 4 octobre 2018, les différents quartiers ont donc mené une réflexion critique et constructive à propos de la question « Comment je perçois mon quartier de demain ? ». Il a été rapidement évident qu'une thématique commune ressortait davantage, à savoir : la problématique de la sécurité routière dans leur quartier. Cette action citoyenne a été développée de manière collective en 2019 avec comme premier objectif de conscientiser les habitants à l'importance du sujet au sein de leur environnement, de leur quartier. Les participants ont donc :

- identifié les différents problèmes liés à la sécurité routière ;
- analysé les impacts ;
- coconstruire des pistes de solutions.

Pour atteindre leur objectif, les participants ont souhaité utiliser un support média complémentaire au journal, à savoir, la capsule vidéo. Pour eux, ce moyen d'expression est encore plus percutant et plus pertinent pour mener ce type d'action.

Outre la conscientisation des habitants des quartiers, leur second objectif est de présenter ces capsules vidéo auprès des autorités compétentes afin que celles-ci prennent en compte leurs inquiétudes, leurs propositions de solutions et qu'elles agissent en conséquence. C'est ainsi que les groupes se consacreront à préparer les différentes étapes de la réalisation d'une capsule vidéo (écriture scénaristique, parler face caméra...).

En plus des différents ateliers consacrés à ce projet collectif, d'autres seront plus spécifiquement dédiés à la rédaction des différents articles présentés dans les trois journaux.

Le festival Festi'vert du quartier Basse-Enhaive, qui a pour objectif de promouvoir une attitude responsable en termes d'environnement, de consommation et, plus spécialement en termes de réduction des déchets a également été organisé en avril 2019. Ce sera l'occasion pour les participants de réfléchir à propos de la démarche zéro déchet et la théorie des cinq R (refuser, réduire, réutiliser, recycler et retour à la terre).

2.3.5.4. Activité 4 – « Nos questions et souhaits pour un logement digne pour tous » – ASBL SIMA – Saint-Josse – 21 heures

Dates : 23/01, 26/3, 24/4, 8/5, 22/5, 5/6, 19/6

Notre partenariat avec l'ASBL SIMA s'est poursuivi en 2019, ce qui nous a permis de développer le travail entamé en octobre 2018.

Le groupe est mixte, intergénérationnel et composé de personnes d'origine étrangère en apprentissage de la langue française, ce qui explique qu'ils ont souvent besoin de temps pour intégrer les différentes notions abordées. Ils ont fait le choix de participer aux ateliers de réflexion à propos de la thématique du logement, encouragés par leur volonté d'améliorer leurs conditions et leur cadre de vie, de réfléchir à l'accès au logement et à la question du bien habiter.

Pour débiter nos rencontres, nous avons d'abord procédé à l'évaluation de la table ronde (débat public), organisée le 12 décembre, dans le cadre de la semaine de la diversité, point d'orgue de nos rencontres en 2018. Cet événement leur a permis de poser un regard critique sur des situations individuelles rencontrées, de mieux comprendre le fonctionnement des différents acteurs du logement, leurs contraintes et leurs obligations ainsi que la législation sur le logement à Bruxelles et dans les autres régions. Lors de cette évaluation, les participants ont souhaité approfondir la réflexion sur les difficultés d'accès à un logement digne pour tous et de revenir sur les différents sujets abordés lors de cette rencontre. C'est ainsi que nous avons développés, à leur demande, différents sujets comme les discriminations, les arnaques au logement, l'accès au logement social et à la propriété.

La période électorale battant son plein, les participants ont également émis le désir de comprendre le système électoral belge et d'aborder les différentes priorités défendues par les partis en matière de logement (logement social, transition énergétique...).

Nous terminerons les rencontres par une évaluation générale très positive puisque les participants y exprimeront avoir reçu les clés de compréhension nécessaires pour pouvoir défendre leurs droits mais aussi exercer leurs devoirs en matière de logement.

2.3.5.5. Activité 5 – « Le logement adapté aux personnes à mobilité réduite à Tournai – Alteo Hainaut-Picardie – 12 heures

Dates : 7/2, 5/3, 10/4, 17/6 et 26/6

Le partenariat entre le CPCP et le mouvement Alteo date de plusieurs années. Il a démarré par une action conjointe avec notre Pôle Animation. Il s'agissait d'une activité de sensibilisation à la prise en compte de la personne handicapée à mobilité réduite. Dans les principales villes wallonnes, des mandataires politiques étaient invités à participer à un jeu de rôle en situation réelle. Ils devaient se déplacer en chaise roulante, accompagnés d'un comité de militants afin d'expérimenter les difficultés de mobilité rencontrées au quotidien lorsqu'on est contraint de se déplacer en voiturette.

Étant donné le succès rencontré par ces activités, nous avons souhaité poursuivre notre partenariat sur le plus long terme, dans le cadre de l'éducation permanente. Pour un mouvement de participation citoyenne comme le nôtre, la prise en compte de la personne handicapée constitue un axe de travail important. Si nous voulons tendre vers une société plus égalitaire c'est aussi en permettant à une minorité plus faible et fragile de la population l'exercice plein et entier de ses droits.

Un groupe de travail constitué de militants du mouvement Alteo s'est constitué pour réfléchir à la question de la personne handicapée sous l'angle du logement et plus particulièrement de l'accès au logement. Il s'est avéré que très peu d'informations étaient disponibles sur cette question. Après enquête, rencontres et visites nous en avons conclu que le champ d'action concernant la personne handicapée était très réduit. Dans l'ensemble des projets pilotés par la Ville, l'accent a toujours été mis sur le handicap mental. Historiquement, une pléthore de projets, tels que des ateliers protégés, destinés aux personnes handicapées mentales sont présents sur le territoire mais très peu existent pour les autres formes de handicap

Face à ce constat nous avons voulu réaliser un état des lieux des informations concernant le logement adapté et destiné aux personnes handicapées physiques et sensorielles.

Pour 2018 et 2019, nous avons décidé de recentrer notre action sur une étude du logement adapté aux PMR. Cette étude a pu être menée grâce au partenariat avec le Logis Tournaisien. Nous sommes partis du postulat que celui-ci constitue un microcosme sur lequel nous pouvions tirer des enseignements transposables sur l'ensemble du territoire visé. Ensemble, nous avons réfléchi aux questions que nous désirions poser aux locataires et qui nous apporteraient des réponses en termes de besoins et attentes concernant le logement adapté PMR.

Ainsi, plus de 2 000 questionnaires ont été produits et distribués. Nous en avons récupéré 205 complets et nous avons analysés les résultats de cette enquête. En 2019, ces résultats ont été présentés devant le comité de direction du logis, le CA du logis, le CCLP, les habitants des quartiers concernés, la presse et les édiles communaux.

2.3.5.6. Activité 6 – « Mons plus propre » – CPAS Mons – 48 heures

Dates : **29/1, 6/2, 20/2, 1/3, 6/3, 20/3, 29/3, 3/4, 17/4, 15/5, 23/5, 29/5, 3/6, 12/6, 26/6**

Depuis de nombreuses années, le CPCP collabore avec le CPAS de Mons. Au départ, il s'agissait d'animations sur la thématique consommation responsable. Afin de diversifier les thématiques il a été proposé aux participants de poursuivre cette collaboration autour de la thématique « lieux de vie, espace public ».

Il s'agit d'un groupe de personnes bénéficiaires principalement du revenu d'intégration qui participent volontairement à nos activités. Par ailleurs, en accord avec le CPAS, le groupe reste ouvert à tous, les participants invités au départ via le CPAS, sont régulièrement accompagnés de voisins ou d'amis intéressés par notre thème de travail.

Les méthodologies de travail et objectifs ont évolué au fil des années. En 2019, nous avons redémarré notre partenariat sur un nouveau thème « Mons plus propre » dont l'objectif était de s'exprimer autour des incivilités et du zéro déchet. Les participants se posent énormément de question sur la réappropriation de leur espace public. En tant que citoyen ont-ils leur mot à dire sur ce qu'il se passe ? peuvent-ils influencer les choses pour les améliorer ? Forts de l'expérience de l'année précédente la volonté est de se documenter au maximum sur les incivilités, la propreté, la gestion des déchets, l'empreinte écologique, le lien avec notre environnement immédiat... Afin de s'exprimer publiquement sur le sujet.

En fin de projet nous avons construit un argumentaire sur toutes ces questions que nous voulons enrichir de réalisations artistiques afin de les présenter lors d'un évènement public d'interpellations des personnes en charge des responsabilités en la matière.

2.4. THÉMATIQUE CONSOMMATION DURABLE

2.4.1. Enjeux de société

Aujourd'hui, la Belgique n'a toujours pas de gouvernement fédéral et les perspectives économiques pour 2020 ne s'annoncent pas particulièrement enthousiastes. L'ubérisation des services va bon train et les « bullshit jobs » se multiplient. Certains s'extasient devant l'arrivée d'Alibaba à Liège et les autres se demandent combien d'emplois seront détruits dans cette région par la même occasion. Rien de neuf sous le soleil donc.

Il paraît, cependant, que les Belges sont plutôt heureux. Selon le *World Happiness Report 2019* publié par le Réseau des solutions pour le développement durable (RSDD) des Nations-Unies (ONU), la Belgique se place en 18^e position (sur 156 pays) dans les pays les plus heureux du monde, juste devant les États-Unis. Les critères seraient l'aide sociale, la liberté, la générosité, l'honnêteté, l'espérance de vie, le PIB par habitant et la confiance accordée aux dirigeants.

Malgré tout, le belge se mobilise encore car les enjeux sociaux-économiques et climatiques restent colossaux. Ainsi, l'effet Greta Thunberg ne faiblit pas ; des milliers de jeunes belges continuent de se mobiliser mais autrement qu'en battant le pavé. Désormais, les projets concrets se mettent en place dans les écoles. Mais à l'échelle de la planète, ce sont des centaines de milliers de jeunes qui sont régulièrement en grève climatique.

Cette génération n'est pas la seule à se mobiliser. Le gang des vieux en colère frappe régulièrement et de manière très opportune pour dénoncer tantôt l'évasion fiscale, tantôt la marchandisation de la fin de vie et pour défendre la sécurité sociale.

Quel que soit leur âge, tous dénoncent l'immobilisme politique. Et les opinions populistes profitent de l'occasion.

Que nous manque-t-il ? Économiquement et de manière globale, la Belgique ne s'en sort pas trop mal mais cela n'empêche que les enfants d'aujourd'hui ne vivront pas mieux que leurs parents. C'est ce que chacun ressent. Et c'est aussi ce que Jan-Emmanuel De Neve (Directeur du centre de recherche sur le bien-être à Oxford) affirme. Parce que cette richesse produite en Belgique est toujours autant distribuée de manière inégale. Là aussi, rien de neuf sous le soleil.

Ce qui est neuf cependant c'est l'intérêt de certains États par rapport à ces enquêtes internationales sur le bien-être. Et des États comme la Nouvelle-Zélande investissent dans des secteurs qui ne vont pas accroître le PIB à court terme mais bien à plus long terme comme la lutte contre la pauvreté infantile.

Des universités belges se sont aussi penchées sur le sujet et ont dégagés quelques pistes pour rendre les Belges heureux :

- transmettre la confiance dès l'école ;
- affronter les problèmes de santé mentale ;
- rendre la ville désirable ;
- lutter contre la pauvreté ;
- garantir l'épanouissement au travail ;
- restaurer la confiance dans les institutions.

En ce qui concerne ce dernier point la VUB, l'ULB et la KULeuven l'attestent ; les Belges ont confiance envers leurs administrations et le service public mais ils sont particulièrement défiants vis-à-vis des acteurs politiques comme les partis. Pour rétablir cette confiance, il faut lutter contre les inégalités et prendre des décisions politiques pour les réduire. Sans cela nous risquons de nous épuiser face à l'immobilisme.

Et l'on aura beau déployer tous les moyens nécessaires, notamment en éducation permanente, nous n'arriverons bientôt plus à faire bouger les lignes.

Car, en effet, pourquoi le public que nous rencontrons quotidiennement en consommation durable accepterait-il encore de modifier sa manière de consommer (qui d'ailleurs n'est pas la plus problématique, on le dit depuis quelques années) alors que les plus nantis continuent de polluer et de dilapider les ressources naturelles ? On le sent déjà aujourd'hui dans certains groupes ; pourquoi se préoccuper de l'impact environnemental de ses actions alors que les institutions politiques ne semblent pas faire énormément d'effort dans ce sens ? Alors que les fortunés consomment à tout va dans la plus totale indécence ? Pourquoi se priver quand d'autres ne le font pas ?

Au contraire, l'on aspire à être comme eux, à avoir autant de moyens.

Point de changement sociétal sans lutte contre les inégalités.

En cela nous sommes rejoints par le journaliste Hervé Kempf qui rappelait récemment la pensée de l'économiste Thorstein Veblen qui disait en substance que « Chacun d'entre nous a une propension à se comparer aux autres, et cherche à manifester par tel ou tel trait extérieur une petite supériorité, une différence symbolique par rapport aux personnes avec lesquelles il vit. »⁷

Il dit aussi que chaque classe est régie par le principe de la rivalité ostentatoire. Et, « [...] dans chaque classe, les individus prennent comme modèle le comportement en vigueur dans la couche sociale supérieure, qui montre ce qu'il est bien, ce qu'il est chic de faire. La couche sociale imitée prend elle-même exemple sur celle qui est située au-dessus d'elle dans l'échelle de la fortune. Cette imitation se repro-

⁷ H. KEMPF, Comment les riches détruisent le monde, le monde diplomatique, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/99/kempf/16157#partage>.

duit de bas en haut, si bien que la classe située au sommet définit le modèle culturel général de ce qui est prestigieux, de ce qui en impose aux autres. »

Comment inviter à mettre un frein à la consommation quand le modèle dominant est d'acquérir des biens qui nous valorisent ? Et quand les médias (pubs, films, magazines) participent à la diffusion de ce modèle ?

Il conclut : « ce n'est pas aux pauvres, aux RMIstes, aux salariés modestes que l'on va proposer de réduire la consommation matérielle. Mais ce n'est pas non plus seulement les hyper riches qui doivent opérer cette réduction. Ils ne sont pas assez nombreux pour que cela change suffisamment l'impact écologique collectif. C'est à l'ensemble des classes moyennes occidentales que doit être proposée la réduction de la consommation matérielle. Mais les classes moyennes n'accepteront pas d'aller dans la direction d'une moindre consommation matérielle si perdue la situation actuelle d'inégalité ».

On sait qu'une partie de cette classe moyenne s'est malgré cela investie dans le mouvement en transition mais ce mouvement risque de rester assez concis. Espérons qu'il ne s'épuise pas non plus.

Qu'à cela ne tienne. Comme la réduction des inégalités n'est pas pour demain, le CPCP a pris le pari de faire se rencontrer le public en situation de précarité et cette classe moyenne organisée pour faire en sorte de gommer quelques aspérités, organiser la résilience et la résistance ensemble, apprendre les uns des autres, retisser du lien social qui rend heureux et éloigne quelques problèmes de santé mentale. L'isolement rend malade, la pauvreté rend malade. Comme nous pouvons le lire dans le rapport *Durabilité et pauvreté* : « Maintenant encore, les conditions de vie en grande pauvreté abîment durablement le corps et même le mental. Quand on est contraint à vivre dans la pauvreté, on porte des cicatrices liées à la qualité du travail, du logement, de l'alimentation, du stress permanent ». Rappelons aussi que la Belgique se place en huitième position dans le classement mondial des taux de suicide.

À sa manière, le CPCP continue de participer à ce qui pourrait rendre les Belges plus heureux (notamment en retissant du lien social, en luttant contre la pauvreté et en restaurant la confiance dans les institutions). C'est l'enjeu global qui nous meut chaque jour.

2.4.2. Finalité et objectifs de l'action

En attendant cette réduction des inégalités, donc, notre action consiste à travailler avec le public en situation de précarité dans la déconstruction du modèle dominant.

La déconstruction, c'est ce qui nous fait avancer (mais vers quoi ?), c'est ce qui nous fait expérimenter. À l'instar de cette génération des années soixante qui a déconstruit cette société rigide qui était celle de leurs aînés, la génération actuelle remet en cause les fondements de notre société et interroge même le capitalisme et ses valeurs comme la compétitivité et l'individualisme.

Cet individualisme poussé à l'extrême qui a rendu les relations sociales et les rencontres complexes. Alors, depuis une quinzaine d'années, les réseaux sociaux viennent résoudre ou amplifier, selon les cas, ce phénomène d'isolement. La technologie vient pallier la disparition des lieux de rencontres (même la séduction a été confiée à des algorithmes !) mais n'est pas sans danger. Et l'on entend de plus en plus, dans nos groupes, des mamans exprimer leur inquiétude quant au développement de leurs enfants qui passent trop de temps devant les écrans et sur ces réseaux dits sociaux.

Et c'est là tout un paradoxe, on croit être plus forts grâce aux technologies pour contrer les tendances sociétales actuelles mais nous sommes en fait réduits à un amas de données utilisées pour prédire des comportements de consommation futurs.

Les pièges à la consommation se multiplient davantage. Et certains s'étonnent encore de ne pas être suffisamment protégés par nos institutions. La naïveté a encore, dans quelques cas, de beaux jours devant elle : « si ce produit est dans le supermarché ou sur un site web, c'est qu'il a été contrôlé par l'État et qu'il est bon pour moi », « si la publicité le dit, c'est qu'une institution a vérifié ses propos et que c'est vrai ! ». Pourquoi, dès lors, faire le job à la place de ces institutions présumées ? Ils ne savent pas que l'entière responsabilité des actes d'achats (enfin, on ne dit plus achat mais expérience d'achat s'il vous plaît !) repose sur eux. Mais n'est-ce pas trop demander à des citoyens et citoyennes qui se battent contre le temps ?

C'est évidemment tout l'intérêt de structures en éducation permanente comme le CPCP ; les aider à faire ce job d'information, de vérification, d'analyse, de prise de distance par rapport aux discours des promoteurs de la consommation dont certains sentent à plein nez le greenwashing.

On se sent floués sur tous les types de produits (abonnements GSM, électroménager, produits alimentaires, vêtements, etc.) et l'obsolescence est devenu un standard – Il faut bien que les industries tournent mon bon monsieur ! – à tel point que la qualité est plus que jamais réservée à une certaine élite.

Alors, dans ce contexte, l'éducation permanente, c'est aussi passer du sentiment d'impuissance à l'émancipation et à l'action, réclamer le respect de ses droits, voire en inventer d'autres. C'est dénoncer les effets pervers d'une législation qui au départ est pétrie de bonnes intentions. Nous pensons ici aux mesures favorisant un comportement écologique comme l'abandon de voitures polluantes et qui handicapent davantage les personnes précarisées qui ne sont pas en mesure économiquement de changer de véhicule (quand elles en ont un !).

L'éducation permanente, c'est notamment oser s'exprimer, prendre la parole, imaginer une situation meilleure et prendre part à l'utopie que ce soit de manière individuelle (en changeant quelques attitudes de consommation) ou collective.

Le collectif, c'est un des leviers essentiels pour espérer, encore, voire les lignes bouger et des problèmes se résoudre. Un collectif qui valorise les savoirs et où chacun peut s'exprimer. Mais aussi un collectif qui réapprend à respecter la collectivité. Car aujourd'hui, malgré la multiplicité des initiatives citoyennes qui permettent de mieux vivre à moindre coût, force est de constater qu'elles n'inspirent que très peu certains publics qui refusent de s'investir dans un projet qu'ils disent voué à l'échec en raison du manque de civilité de leurs voisins. La mise en commun des efforts individuels fait sans doute partie de la solution pour lutter contre ce manque de civisme... au même titre que l'éducation, la réappropriation d'une vision d'avenir et du temps. Accepter aussi que la mise sur pied de certains projets peut prendre du temps devient également un défi dans ce monde où la technologie nous a habitué au « tout et tout de suite ».

D'autant plus que pour le public précarisé que nous rencontrons, il y a urgence. Pour eux, l'effondrement a déjà commencé. Ne le dira-t-on jamais assez ? Cependant, malgré la multitude d'efforts déployés par le CPCP, nous ne pourrons aider qu'un nombre restreint de personnes en situation de précarité à répondre à leurs besoins. 2019 et 2020 seront donc les années du partenariat en consommation durable pour expérimenter un éventuel effet multiplicateur de nos actions. Voir, juger, agir et évaluer !

2.4.3. Développement de la thématique d'action

Dans le Hainaut, des partenariats se pérennisent en 2019 avec le CPAS de Dour, le CPAS de Frameries ainsi qu'avec la maison d'hébergement d'urgence pour femmes à Cuesmes nommée l'Espoir. Constatant un impact positif de nos ateliers en consommation durable auprès des publics fréquentant ces maisons d'hébergement d'urgence, nous avons proposé nos services à la maison Kangourou à Baudour auprès de qui nous avons déjà animé deux groupes. Un nouveau partenariat a par ailleurs émergé à Mons avec une maison de quartier.

En province de Liège, la collaboration avec le CPAS de Hannut continue tout comme à Amay avec un groupe de personnes sous statut « article 60 » ? à Engis, le groupe de citoyens se mobilise toujours mais sous une autre casquette (le CPAS a pris le relais d'Aide Action Médiation) pour le plus grand bonheur ce groupe.

Toujours à Liège, la réflexion sur les colis alimentaires continue avec des citoyens qui vont sans doute se lancer dans un projet concret dès 2020.

À Namur, le partenariat fiable avec le Cinex a abouti sur le projet de théâtre-action du collectif Poivre et Sel qui a présenté leur réalisation collective *Le miroir aux alouettes. Paroles de citoyen* en mars aux habitants, associations du quartier et politiques de Namur. Spectacle qui sera plus largement dévoilé :

- dans le cadre du festival « Je parle au théâtre. Tous égaux ! », organisé par un collectif associatif au Théâtre Jardin Passion ;
- dans le cadre de la journée du refus de la Misère organisée par le RWLP, au Cinex ;
- dans le cadre des rencontres In-Out, projet collectif coordonné par le Service de la Culture de la Province de Namur, à la prison de Namur.

Et du côté de la région bruxelloise, une collaboration s'est achevée à Anderlecht avec un groupe qui a fait le tour de la question en consommation durable. Mais de nouveaux partenariats se sont mis en place avec l'ASBL Porte Ouverte ainsi que Lire et Ecrire.

L'ensemble de ces collaborations nous amènent à un total de 277 heures prestées en éducation permanente dans le champ de la consommation durable. Nous privilégions plus que jamais le qualitatif et les partenaires soutenant la démarche en éducation permanente.

› De nouveaux besoins, de nouveaux outils

En matière de contenu, à côté des sujets demandés régulièrement par les groupes depuis quelques années comme le gaspillage alimentaire, les additifs, les vitamines, les économies d'énergies et les acteurs de la libéralisation du secteur (avec l'outil Energicabrac), les circuits courts, les produits d'entretien, le budget de la famille avec un outil de Wikifin, l'eau (nouvel or bleu) ou encore le tri des déchets, de nouveaux besoins ont été exprimés. Rien que dans le Hainaut nous avons pu observer l'émergence d'une préoccupation qui devient récurrente au sein des groupes de mamans : la consommation d'écrans par les enfants et ses conséquences sur leur santé tant physique que psychique.

Mais nous avons aussi recensé d'autres nouveaux thèmes :

- les magasins participatifs et coopératifs qui feront l'objet de deux publications à paraître en 2020 ;
- les sucres cachés (pas nouveau au CPCP mais demandé pour la première fois dans le Hainaut). Ce qui nous a amené à élaborer un set de fiches représentant des produits de grande consommation et à propos desquels il faut deviner le nombre de sucres qui s'y cachent ;
- le zéro déchet a aussi fait son apparition cette année dans le Hainaut et a été suivi par la réalisation de tawashis ;
- la fabrication de shampoings solides qui commence à connaître un certain succès et son pendant ; comment reconnaître une bonne huile essentielle ? ;
- la protection de l'environnement et de la biodiversité pour aboutir à la consommation durable (comment protéger la Terre, l'agriculture ?) ;
- la téléphonie avec la mise en évidence d'un outil intéressant qu'est Meilleurtarif.be ;
- le danger des ondes produites par les antennes GSM ;
- les piles alcalines et rechargeables ;
- l'hygiène ;
- les addictions, aux écrans notamment.

En matière d'outils pédagogiques, nous ne sommes pas peu fiers de voir que le jeu Ogrenco sur le gaspillage alimentaire remplit toujours toutes ses promesses. Il détend les participants, interpelle les joueurs et leur permet de rebondir sur de nouveaux sujets à traiter.

Il a même été présenté à un salon des outils pédagogiques à Douai. Pour l'occasion, une partie des questions a été modifiée pour mieux coller aux réalités du terrain français. Et le jeu a reçu un très bel accueil. Il a dès le lendemain, fait l'objet de nombreux téléchargements sur le site web du CPCP.

› Les publications

Quant aux publications parues en 2019, elles portent sur les sujets suivants :

- *Épiceries sociales et solidaires pour l'accès à une alimentation de qualité. Solution durable ? ;*
- *Tourisme durable, un tourisme aux multiples facettes ;*
- *Tourisme durable ou la nécessité de repenser le tourisme dans le contexte actuel ;*
- *Soigner le monde pour se soigner soi-même ;*
- *5G entre polar 2.0 et inquiétude sanitaire ;*
- *Commencer de zéro... en politique ou comment l'incinération du plastique à usage unique a mis le feu aux poudres ;*

- *Modèle low-cost aérien. Le pilote automatique qui nous mène droit dans le mur ;*
- *Collapsologie. Les enjeux de la transition à travers l'analyse de l'effondrement de notre civilisation ;*
- *L'épargne et l'investissement durable. De l'acte militant au greenwashing.*

Ces publications sont de manière globale le reflet des préoccupations qui émergent lors des rencontres en consommation durable, des problèmes mis en évidence par notre public, des réflexions pertinentes qui se font jour lors des discussions. C'est notre manière de faire état des réalités de terrain que vivent les publics en situation de précarité et de questionnements qui ne s'imposent pas d'emblée à des personnes vivant une situation plus confortable sur le plan économique. Mais pas seulement ! Les chercheurs en consommation durable se chargent d'alimenter les animateurs en éducation permanente sur divers sujets susceptibles d'être traités en ateliers et donnent des premières balises intéressantes pour cadrer un sujet relatif à la durabilité de nos comportements d'achat et d'utilisation de services.

Les trois axes d'action autour desquels s'articulent nos réflexions restent plus que jamais d'actualité puisque basés sur les besoins exprimés par nos publics :

- l'alimentation durable et de qualité ;
- la consommation énergétique et les nouvelles technologies ;
- les initiatives citoyennes.

Faisons le point sur les constats qui ont émergés lors de nos rencontres en consommation durable et les réalisations collectives.

› Alimentation durable et de qualité

L'alimentation durable et de qualité reste une des priorités majeures pour la thématique Consommation durable . En effet, l'alimentation est un sujet qui reflète toutes les dimensions de la consommation durable en plus d'être un besoin physiologique de base. Pourtant, les constats ne sont pas mieux en 2019, qu'en 2018 ou même 2010. Une énorme différence est la prise de conscience écologique et sociale croissante qui a touché de nombreux citoyens à travers le monde. Greta Thunberg, les Gilets Jaunes, les mouvements des jeunes pour le climat, Extinction Rebellion et bien d'autres ont permis de remettre les questions sociales et écologiques au centre de la table sans autant les opposer comme on aurait pu le croire dans un premier temps. Plus que jamais, des voix s'élèvent pour protester contre le système agro-alimentaire et ses dérives sociales et écologiques et de véritables alternatives sont proposées, mises en place et soutenues localement.

Ces différentes alternatives existent donc bien et cela n'a pas échappé au CPCP qui travaille encore et toujours à la question d'accessibilité à l'alimentation de qualité et plus largement à toutes ces initiatives citoyennes la proposant et s'inscri-

vant dans une démarche de Transition (voir plus loin). En effet, l'accessibilité à l'alimentation de qualité reste encore un des gros enjeux de l'année 2019. Un groupe de Douroises, inscrites au CPAS, a voulu tester la découverte du monde des alternatives au supermarché, estimant que les prix dans les supermarchés devenaient de plus en plus excessifs. Cette analyse en groupe a permis notamment de creuser du côté du secteur de l'aide alimentaire. Les participantes ont découvert un milieu baigné dans les préjugés sociaux sur les bénéficiaires et truffé de contrôles et d'humiliations. Un groupe de l'Accueil Botanique, à Liège, a aussi travaillé sur les questions liées aux colis alimentaires et leur composition. Les épiceries sociales et solidaires tentent de s'éloigner de ces dérives et de proposer un projet d'alimentation durable et de qualité accessibles à tous. Une publication a été réalisée à ce sujet et il est intéressant de suivre ces démarches à l'avenir.

Les Douroises se sont également intéressées aux supermarchés coopératifs et participatifs. Ces nouveaux magasins promettent une alimentation de qualité à prix réduit en échange d'un travail de quelques heures par mois. Le lien social et la coopération sont encouragés et les prix sont diminués car les charges d'entretien du magasin et de travail sont réparties entre les coopérateurs. Cela semble parfait mais sur le terrain, la réalité n'est pas aussi parfaite. Une comparaison des prix entre les supermarchés classiques et les participatifs nous amènent à constater que la différence de prix reste énorme entre les deux. Pour des personnes habituées du Lidl et dont le budget est serré autour du moindre centime, l'accessibilité financière aux supermarchés participatifs n'est pas garantie. Quant à l'accessibilité culturelle et sociale, les projets de ce type sont souvent plus portés par des valeurs plus que par un souci d'accessibilité. À la suite de rencontres avec les différents porteurs de projet, on constate que les participants ont souvent un capital économique assez élevé que pour se concentrer uniquement sur les raisons environnementales et sociales de leur projet. De plus, démarrer un supermarché coopératif et participatif entraîne des démarches lourdes (trouver un local, attirer des coopérateurs, demander un numéro d'entreprise, etc.). Le rapport coût-bénéfice pour les Douroises semblait, à raison, trop élevé que pour se lancer dans l'aventure.

D'autres groupes font le constat d'une alimentation de qualité à deux vitesses : d'un côté, une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement pour ceux qui peuvent se le permettre et de l'autre, une alimentation industrielle normalisée, avec des tentatives de greenwashing du secteur de la distribution de plus en plus décriées. Cette vision est un peu caricaturale, certes, mais est encore ressentie comme ça dans la plupart de nos groupes. Les participants se sentent abandonnés et démunis face à toutes ces injonctions liées à la santé, à l'environnement et à la qualité. La conclusion est bien souvent : « Si tu veux quelque chose de bien, de toute façon il faut de l'argent ». L'indignation est d'autant plus grande que les supermarchés classiques n'hésitent pas à surfer sur la nouvelle vague et à utiliser toutes les techniques possibles de greenwashing sans jamais remettre en question leur modèle. Ainsi, certains participants à nos ateliers se sont interrogés sur ces nouveaux produits « made in Belgium » vendus de manière mensongère comme des

produits locaux et issus de l'artisanat et du monde paysan. L'analyse plus poussée nous montre en effet que ces produits n'ont d'artisanal que la forme utilisée pour les présenter et de local que le nom.

Pour sortir de ce sentiment d'impuissance, il est alors préférable de se tourner vers des solutions que nous pouvons contrôler. S'informer et décoder la composition des produits alimentaires est une des voies possibles. Le nutriscore et le succès de l'application Yuka démontre bien l'intérêt des consommateurs sur ce sujet. La question des additifs est notamment une des questions souvent abordée et utile à nos participants. Comprendre ce qu'additif veut dire, leur utilité et les dangers de certains permet aux mamans, par exemple, d'établir les liens entre alimentation, santé et comportement. Elles savent ainsi repérer les additifs à éviter absolument. Le sucre dans l'alimentation est également de plus en plus mis en avant. Nous avons pu discuter avec les participants et constater que certains sont de grands consommateurs. Le jeu du sucre et le film *Sugarland* ont été utilisés pour aborder le sujet et révéler l'ampleur du problème. Ces outils ont fait l'effet d'une bombe chez certains qui ont décidé d'y réfléchir à deux fois avant d'ajouter un cinquième morceau de sucre dans leur café. Ces analyses sur le sucre ont également permis de révéler un manque de compréhension autour du terme « glucides » et plus particulièrement de la différence entre « glucide simple » et « glucide complexe ». Quand les premiers sont à consommer avec précaution, les seconds sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme. On comprend la confusion que cela engendre. D'autres discussions tournaient autour des nouveaux aliments de l'industrie agro-alimentaire tels que le faux fromage, le faux miel, la fausse viande. Produit réellement utile à la cause vegan ou poudre aux yeux pour légitimer l'industrie agroalimentaire ?

Les ateliers de cette année 2019 auront ainsi été riches en discussions et en partage de savoirs et d'expériences entre les participants. La conscientisation par rapport à l'alimentation de qualité n'est plus à démontrer, l'heure est à l'action. Parce que cette fin de décennie est annonciatrice de changements et que les revendications de ces cinquante dernières années sont enfin relayées par de plus en plus de monde, le CPCP se veut être un acteur qui accompagnera quiconque souhaite approfondir ses connaissances, échanger sur ses savoir-faire ou agir collectivement pour continuer à faire émerger les alternatives à la chaîne agro-alimentaire.

› Énergie et nouvelles technologies

Alors que nous connaissons un hiver relativement clément, la CREG (la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz) éditait, en décembre dernier, un rapport⁸ concernant le poids des factures énergétiques dans le budget des ménages belges en 2018. Ce rapport indique que plus de 400 000 ménages sont aujourd'hui concernés par la précarité énergétique et ce sont les personnes isolées et les familles monoparentales qui sont les plus impactées.

Une fois de plus hélas, nous devons également faire le même constat dans nos groupes. Pratiquement tous ont évoqués les questions énergétiques à un moment ou un autre. Comme le titrait la Fondation Roi Baudouin en mars dernier, « de plus en plus de personnes craignent de ne pas pouvoir chauffer leur logement ⁹ ».

Cette information peut paraître paradoxale vu l'hiver doux que nous avons connu en cette fin 2019 et ce début 2020. Ainsi, la RTBF estimait récemment que les six Belges sur dix qui se chauffent au gaz pourraient économiser jusqu'à 50 euros de chauffage grâce à ces températures clémentes ¹⁰. Mais cette bonne nouvelle risque fort bien ne pas profiter à tout le monde. En effet, plus ou moins au même moment, le gel du tarif social pour l'électricité a pris fin en février 2020. Ce gel avait été décidé l'an dernier pour une période de six mois, en raison de l'importante augmentation des prix de l'énergie début 2019 (22 % pour l'électricité et 29 % pour le gaz naturel ¹¹). Cette décision de geler le tarif social avait été reconduite en août pour une période de six mois supplémentaires pour l'électricité (pas pour le gaz, dont le prix est quelque peu retombé entre-temps). Mais l'échéance arrive et le coût de l'électricité en Belgique, qui n'est déjà pas la moins chère d'Europe, va repartir à la hausse pour les personnes précarisées qui bénéficiaient donc de ce tarif social « gelé ». On estime à 8 % l'augmentation de la facture pour les personnes touchées.

Cette hausse concerne les 9 % environs de ménages belges raccordés qui sont ce qu'on appelle des « clients protégés », c'est-à-dire qui bénéficient du tarif social.

Une fois de plus nous devons déplorer que la libéralisation des marchés de l'énergie soit un échec. L'étude de la CREG citée plus haut montre qu'entre 2007 et 2018, le prix moyen *all in* de l'électricité (*all in*, c'est-à-dire : énergie, transport et distribution, taxes et surcharges) a augmenté de 62 % à prix courants et de 31 % à prix constants (c'est-à-dire en neutralisant l'effet de l'inflation). Le prix moyen *all in* du gaz naturel a, quant à lui, augmenté de 27 % à prix courants et de 2,4 % à prix constants. Ces chiffres sont encore plus conséquents que ceux avancés l'an dernier par le RWADE (le Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Énergie) qui estimait que la facture énergétique n'avait augmenté « que » de 18 % depuis la libéralisation.

Par ailleurs, nous constatons, hélas encore et toujours, dans nos groupes que peu de personnes font des démarches pour trouver un fournisseur moins cher. La plupart ne connaissent pas les simulateurs qui permettent de comparer les prix. Pire, certains, ne veulent tout simplement PAS changer car ils ont peur des complications. Il faut dire que les fournisseurs, et plus encore les démarcheurs qui sont à leurs services, ne reculent devant rien pour faire signer un client, quitte à lui mentir

⁹ <https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2019/20190315NDBaroEnerg#>.

¹⁰ https://www.rtbef.be/info/societe/detail_l-hiver-est-doux-la-facture-de-gaz-le-sera-aussi-50-euros-de-moins-pour-un-menage-moyen?id=10424046.

¹¹ https://www.rtbef.be/info/societe/detail_electricite-pourquoi-le-tarif-social-augmente-de-22?id=10142623.

ou lui cacher une partie de la vérité. Une fois qu'ils ont signé, c'est parfois la galère et peu de consommateurs savent faire valoir leurs droits car ils ne les connaissent tout simplement pas !

C'est précisément ce que Energie Info Wallonie (EIW) vient de dénoncer : les conditions générales des fournisseurs d'énergie sont trop floues, elles prêtent à confusion, et seraient même abusives dans de nombreux cas. ¹²

Cela montre l'importance du travail à poursuivre sur le terrain, pour sensibiliser nos publics, en particuliers les plus vulnérables, à l'intérêt de connaître – et faire respecter – leurs droits en tant que consommateurs.

L'autre aspect des questions énergétiques que nous avons régulièrement travaillé avec eux concerne les économies d'énergie que l'on peut faire chez soi à peu de frais. Même si là, on perçoit bien que les participants mettent de plus en plus souvent des choses en place pour réduire leur facture. Et le moyen le plus simple de réduire la facture est de consommer moins !

Mais cette année, nous avons aussi constaté l'émergence de nouvelles questions, qui ne touchent pas à proprement parler l'énergie, mais des « technologies » d'une manière générale.

La première de ces questions est celle des réseaux sociaux. Beaucoup de parents s'inquiètent de l'addiction croissante de leurs enfants aux écrans : smartphone, tablette, PC portable, console de jeux, télévision... Dès qu'ils ont une minute de libre, les jeunes se « jettent » littéralement sur ces objets connectés. Et ils y passent de plus en plus de temps, bien souvent au détriment d'autres activités ou même de la vie de famille. C'est ce qui a alerté de nombreuses mamans dans nos groupes. Elles sont interpellées par un paradoxe : les jeunes sont de plus en plus connectés mais à distance. Par ailleurs, elles ont également entendu de nombreux spécialistes qui s'inquiètent des impacts de cette surconsommation d'écrans ; on parle de plus en plus d'effets néfastes sur le développement cognitif des enfants surexposés... Pas une semaine sans articles dans la presse, à la télévision ou même... sur Internet à ce sujet. Mais comment faire pour modérer cette consommation ? La question est loin d'être simple et beaucoup de parents se sentent démunis. C'est pourquoi nous avons donc développé avec eux une réflexion sur cette thématique.

La deuxième question, elle aussi, est intimement liée à la technologie : il s'agit de l'obsolescence programmée. Nos participants sont de plus en plus conscients du phénomène. Et ils observent que celle-ci gagne tous les secteurs de la consommation. Elle ne concerne plus uniquement l'électroménager. Le textile, les meubles, tous les objets du quotidien... sont concernés. Et les publics précarisés sont d'autant plus

12

https://www.rtbef.be/info/societe/detail_les-conditions-generales-des-fournisseurs-d-energie-sont-trop-floues?id=10436024.

touchés qu'ils n'ont pas d'autres choix bien souvent que d'acheter des produits de premiers prix. Cependant, l'obsolescence programmée gagne également des produits de marque.

Nous constatons que ces questions sont transversales dans nos rencontres avec nos publics. Que l'on parle d'économie d'énergie, de téléphonie mobile, de gaspillage, de multimédias, de budget, de marketing ou même d'alimentation, ces questions percolent à un moment ou un autre. Il est donc fort probable que nous soyons amenés à creuser la question avec nos participants à l'avenir.

› Initiatives citoyennes

Quand on parle d'initiatives citoyennes au CPCP, l'on fait état de ces projets imaginés et mis en place par un ou plusieurs citoyens en Belgique, en France, au Japon... mais l'on discute aussi des plateformes collaboratives dont l'esprit n'est pas perverti par la recherche du gain à tout prix et qui peuvent ponctuellement être un soutien dans la vie de nos publics. Et de manière globale, l'on promeut tous ces petits gestes que l'on peut faire individuellement, qui ne nécessitent pas de s'organiser à plusieurs mais qui répondent à l'une ou plusieurs de ces valeurs essentielles que sont le partage, le soin de l'Homme et le soin de la nature.

De toute façon la mobilisation est devenue un objectif difficile à atteindre. Les bonnes volontés ne sont pas toujours suivies de résultats. Dans la région bruxelloise, des associations comme le PCS des Marolles, les ateliers populaires en partenariat avec le logis bruxellois, que le CPCP a rencontrés avec un groupe, tentent de rapprocher leurs membres pour tisser des réseaux. Ils organisent des rencontres de citoyens mais cela ne fonctionne pas ; le public ne se déplace pas.

Alors on mise sur les petits gestes individuels pour commencer...

Ainsi, la fabrication de produits relatifs à l'hygiène de la maison (à base de vinaigre ou de bicarbonate) fait partie de ces initiatives favorables à la santé et à l'environnement que le citoyen peut facilement s'approprier, expérimenter et partager avec tout à chacun. Et tout le travail de réflexion sur ces produits de grande consommation que sont les produits d'entretien reste un must au sein de nos ateliers. C'est probablement un des sujets les plus sollicités mais qui parfois nous confronte à quelques résistances dues à la puissance du marketing : « si le Détoll se vend en pharmacie, c'est que le produit est bon pour la santé ! », « si une publicité annonce un nouveau produit, c'est qu'il est plus efficace que les autres et me facilitera d'autant plus la vie ». Simple, rapide et efficace. On court après le produit ou l'appareil miracle qui va changer notre quotidien et nous permettre de toucher ce qui ressemble à une vie plus facile voire au bonheur. Un mythe qui a la vie dure et qui connaît un succès indéniable quand on voit la place que prennent les émissions de télé-achat sur de nombreuses chaînes de télévision.

Autre constat soulevé lors d'un atelier dédié aux produits d'entretien ; l'emprise des arômes chimiques sur les goûts et les choix de consommation. Et donc la persistance pour certains à consommer des produits à l'odeur de muguet quels que soient leurs effets sur leur santé et l'environnement. Comment lutter contre le marketing olfactif et ces odeurs qui ont un impact émotionnel très fort ? Nous sommes bien démunis face au système limbique des consommateurs et à leurs souvenirs d'enfance.

C'est aussi dans ces ateliers que nous nous sommes rendu compte de l'effet de la stratégie marketing appelée « massification » ; outre l'aspect esthétique et aguicheur d'un rayon bien garni, nous venons de comprendre son impact chez quelques consommateurs : « j'achète ce qui est le plus évident, le plus massif. S'il est en masse en rayon, c'est qu'il faut répondre à une masse de clients satisfaits du produit ». C'est aussi fascinant qu'interpellant.

Hormis ces quelques résistances, on constate que quelques initiatives et plateformes collaboratives connaissent un beau succès auprès des personnes que nous rencontrons : les sites de covoiturages, le crowdfundig : « je ne vais pas me lancer maintenant dans un projet mais ça donne des idées pour plus tard », les SEL pour partager les compétences, les fureai kippu pour rendre des services aux séniors, le wwoofing pour travailler dans une ferme, la cravate solidaire ou encore le partage de collations à l'école.

Et chaque année, nous faisons les mêmes constats, ces initiatives leur sont dans la plupart des cas absolument méconnues.

Pourtant, dans quelques groupes, il nous semble être en terrain propice, en présence de personnes très réceptives à toutes ces initiatives mais parfois ce n'est pas suffisant pour se mobiliser.

Ainsi, comme nous le signalions dans le chapitre consacré aux enjeux, les citoyen·nes sont favorables au changement de comportements pour autant que les institutions mouillent un peu leur chemise. C'est ce qu'un groupe à Cuesmes a encore affirmé lors d'une rencontre consacrée au zéro déchet. Ainsi ce groupe souhaiterait voir les différentes villes s'impliquer dans des initiatives en faveur des citoyens pour les aider à produire moins de déchets. Car au-delà de l'enjeu environnemental, c'est aussi l'aspect économique qui les motive en comptant sur la réduction des coûts de gestion des déchets et donc des taxes consacrées aux immondices. Selon eux, les efforts citoyens doivent être récompensés financièrement.

Mais quand il s'agit de faire intervenir une institution administrative ou politique, ça refroidit les ardeurs. C'est une constante dans les groupes, en tout cas, du côté hennuyer. Prenons à titre d'exemple, les « Goedzak » qui sont une initiative hollandaise ; c'est un sac à moitié transparent (refermable avec un zip) que les citoyens utilisent pour proposer quelques objets en bon état à leurs voisins (une fois

par semaine, le jour du ramassage des poubelles). C'est un véritable petit coup de cœur pour de nombreuses personnes mais l'idée même d'aller trouver les bourgmestres et échevins pour leur proposer leur projet les rebute complètement. Ils sont persuadés de ne pas être écoutés, de ne pas être pris au sérieux et ne croient plus en l'efficacité politique. À nous, animateurs en éducation permanente, de retisser ce lien de confiance.

À côté de cela, des citoyennes se sont quand même mobilisées à Cuesmes pour élaborer un guide de la seconde main qui couvre le territoire de Mons et du Borinage ; une trentaine d'adresses utiles pour se fournir en vêtements, en électroménager, en jouets pour enfants et bien d'autres produits de seconde main à petits prix. Ce guide sera très prochainement proposé aux communes de la région pour être édité et proposé au plus grand nombre. En attendant, il sera distribué dans les groupes en éducation permanente qui en expriment le besoin, dans les CPAS et dans les maisons d'hébergement d'urgence.

2.4.4. Perspectives

Forts de tous ces constats et des réflexions qui en découlent, les animateurs en consommation durable se sont fixé des objectifs pour l'année 2020.

Le premier d'entre eux a l'ambition de créer des connections entre nos publics en situation de précarité et ceux que l'on nomme les « transitionneurs » qui ont le désir de rendre leurs initiatives plus inclusives (potagers, épiceries, etc.) Et nous savons désormais que c'est le cas. Une collaboration avec le réseau Transition se met en place et les premiers résultats d'une enquête sur le terrain (qui est toujours en cours) nous montrent qu'il existe un réel intérêt de la part de quelques citoyens à s'ouvrir aux personnes les plus touchées sur le plan économique et à construire des projets ensemble. Ces premiers résultats sont enthousiasmants et nous permettent d'envisager l'organisation d'un évènement facilitant les rencontres et les réflexions constructives. Les constats ont été faits et ont été partagés par nombre d'acteurs dans l'associatif. Il est temps désormais d'envisager des solutions concrètes pour permettre cette inclusion et favoriser cette mixité sociale qui nous tient à cœur. Car, comme le rappelait Olivier De Schutter, « l'intégration sociale est un facteur de bonne santé ; l'absence de liens pèse sur les risques de mortalité précoce – plus que la pollution de l'air et du tabac », sans compter toute l'importance des réseaux pour trouver un emploi.

Nous envisagerons ce projet en parallèle de nos actions plus traditionnelles en éducation permanente. Traditionnelles mais pas monotones puisque l'on s'adapte sans cesse aux demandes et besoins des groupes et des diverses évolutions sociétales. C'est ce qui fait notre force aux dires de nos partenaires.

Dans les sujets qui ont émergé en 2019 et qui doivent être traités plus profondément en 2020, nous nous attacherons à la problématique des écrans. Il ressort en effet des multiples discussions que des mamans ont été particulièrement frappées par des faits comme la diminution du cortex préfrontal, un phénomène qui n'apparaît pas dans les petites vidéos de conscientisation à l'attention des adultes que l'on trouve sur Internet. C'est grâce à ce travail avec des groupes de citoyens que l'on se rend compte qu'il manque parfois des outils de conscientisation dans certains domaines, un manque que ces personnes n'ont pas hésité à relayer auprès des ministres concernés. Dans ce cas précis, des mamans d'un groupe ont conclu qu'elles auraient bien besoin d'une bande-dessinée ou d'un livre illustré pour accompagner leurs efforts dans la mise à distance de leurs enfants par rapport aux écrans. Nous attendons qu'une suite soit donnée à cette initiative et il n'est pas impossible d'écrire une nouvelle publication sur le sujet.

Que ce soit dans le cadre de cette problématique des écrans ou de l'alimentation, nous avons aussi constaté que des parents étaient fortement soulagés de voir une personne extérieure à la famille intervenir auprès des enfants et appuyer leur discours éducatif. C'est un besoin dont il faudrait tenir compte dans l'élaboration de nos futurs outils pédagogiques. D'autant plus que lorsque l'on parle de consommation et de changement de comportement, ceux-ci ne peuvent concerner qu'une seule personne mais bien l'ensemble de la famille.

Enfin, si le temps nous le permet, nous devrions travailler sur un outil portant sur les indignations et révoltes qui ont porté leurs fruits. L'on sait en effet que l'éducation permanente peut se construire sur un sentiment d'indignation. Et ce sentiment est bien présent dans quelques groupes mais nous sommes en présence de quelques personnes qui refusent de transformer ce sentiment en action concrète puisqu'ils ne croient plus en l'action collective : « manifester ça ne sert à rien ! On ne nous entend pas ! ». Dans ce monde désenchanté il serait sans doute temps de montrer que les manifestations populaires ne sont pas toutes vaines, qu'elles font avancer la législation, les consciences. Bien sûr, les progrès sont parfois longs à se mettre en place mais la société n'est pas statique.

2.4.5. Activités 2019

2.4.5.1. Activité 1 - « Les filles de l'Espoir » - Cuesmes - 45 heures

Dates : **01/04, 15/04, 06/05, 20/05, 24/06, 08/07, 12/08, 26/08, 09/09, 23/09, 14/10, 21/10, 28/10, 14/11, 27/11**

La maison l'Espoir est une maison d'hébergement d'urgence pour les femmes avec ou sans enfants. C'est un partenariat qui a commencé en 2017 avec pour objectif de rompre l'isolement social des femmes qui fréquentent la maison, d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie et de favoriser leur autonomie.

Comme à chaque fois dans ce genre de structure, le groupe est mouvant et doit s'adapter aux diverses entrées et sorties de ses membres. Ce qui les motive essentiellement, c'est la possibilité de faire des économies. C'est pourquoi nous avons commencé à travailler sur les produits d'entretien et les bons plans fournis par diverses initiatives citoyennes et quelques plateformes collaboratives. Nous avons ensuite parlé des écrans qui occupent beaucoup leur attention.

De manière générale, ces ateliers ont été bienfaisants pour quelques-unes mais d'autres sont restées accrochées à leurs habitudes et à leurs certitudes ; pour elles, le fait que le Dettol soit vendu en pharmacie, que des médecins boivent du cola et qu'elles sont capables de s'endormir un GSM à la main en font des produits exempts de critiques.

Ce n'est qu'avec le renouvellement du groupe que des ateliers plus constructifs ont pu se mettre en place et que les thèmes alimentaires ont fait leur apparition. Ainsi l'atelier sur les additifs alimentaires leur a permis de comprendre le lien entre certains additifs et le comportement de leurs enfants. Celui sur le sucre leur a été particulièrement révélateur et a suscité non seulement une prise de conscience mais aussi un changement immédiat de comportement. Grâce à cet atelier elles peuvent en outre enfin identifier et distinguer les glucides simples et complexes et apprennent à modérer les premiers. Après avoir abordé le thème des graisses, elles ont décidé de se lancer dans un projet pratique ; la réalisation d'un guide comprenant toutes les associations et commerces de seconde main dans Mons et le Borinage. Puisqu'elles doivent redémarrer une nouvelle vie en sortant de cette maison, et bien souvent racheter des meubles pour leur nouveau logement, elles se sont organisées pour identifier toutes les bonnes adresses. Elles ont subdivisé le territoire, ont mené des recherches sur Internet, ont téléphoné à des communes et CPAS pour se procurer des contacts utiles et ont ensuite contacté chaque commerce et association pour obtenir toutes les informations nécessaires (produits vendus, horaire, etc.) et vérifier les coordonnées. Cela leur a permis de bénéficier directement des remerciements des commerces et associations qui applaudissent l'initiative. Cette valorisation les a boostées.

Elles ont pensé en toute autonomie à la manière de rédiger et de présenter les informations. Un petit groupe s'est même chargé de rédiger les textes informatifs et d'illustrer la brochure. Leur objectif n'était pas seulement d'aider les mères qui passent par la maison l'Espoir mais de soutenir tous les habitants de la région dans leur recherche de la bonne occasion. La brochure sera donc proposée aux bourgmestres des communes dans lesquelles des commerces ont été identifiés. C'est donc avec naturel qu'elles se sont engagées à participer à la vie économique et sociale de leur région en faisant preuve d'initiative et d'un bon esprit de collaboration. Et elles nous ont démontré par la même occasion qu'il est possible de mener un projet concret en éducation permanente avec un groupe mouvant.

Pour finir la saison, elles ont décidé de s'intéresser aux garanties et au zéro déchet. L'occasion pour elles de s'essayer à la fabrication d'éponges à partir de tissus de récupération et de shampoing solide à base de produits naturels. Tout en réfléchissant sur les conditions idéales permettant de réduire les déchets ; une commune investissant dans des projets de réduction des déchets en faveur des citoyens et une diminution des taxes relatives aux immondices pour encourager chacun et chacune à poser les bons gestes.

2.4.5.2. Activité 2 – « Les femmes engagées » – Dour – 27 heures

Dates : **24/01, 31/01, 28/02, 19/03, 02/04, 30/04, 14/05, 28/05, 25/06**

Le partenariat avec le CPAS de Dour s'inscrit dans la durée. L'objectif de la collaboration est de favoriser l'insertion sociale des participants au travers d'ateliers de discussion sur la consommation durable. Plus spécifiquement ce qui intéresse surtout le public est de pouvoir réaliser des économies sur l'alimentaire puisque quelques personnes déclarent avoir des difficultés à pouvoir s'alimenter tout au long du mois.

Ce groupe exclusivement féminin et dont la moyenne d'âge est de 50 ans est confronté à un manque de moyens financiers pour faire face aux besoins alimentaires essentiels. C'est dans ce cadre qu'elles se sont renseignées sur diverses fières alimentaires comme les épiceries sociales, les circuits courts et les magasins coopératifs et participatifs au cours de l'année 2018.

L'accès aux épiceries sociales s'est révélé trop intrusive et l'organisation d'un magasin coopératif trop lourde et ambitieuse d'autant que ce dernier projet ne tenait pas sa promesse d'offrir des prix plus intéressants à notre public.

Ainsi, ce groupe a consacré du temps à analyser le projet et s'est montré prêt à agir sur la vie économique et sociale de leur commune. Mais ces femmes, trop peu nombreuses, ont aussi reconnu leurs limites à un moment charnière. Leur travail, même s'il ne les a pas contentées directement, a eu ce mérite de mettre en lumière deux aspects qui ont interloqué l'équipe en consommation durable :

- un accès difficile à une épicerie sociale qui ne se fait qu'au prix d'une enquête sociale qui pose question
- l'incapacité pour les personnes précarisées à accéder à la plupart des produits proposés par les magasins gérés par des citoyens.

Pour continuer à se renseigner sur des alternatives au supermarché tout en restant dans une consommation « durable », le groupe a poursuivi ses investigations sur les groupements d'achats communs. En effet, les GAC semblent être un bon compromis entre leur désir de se rassembler de temps en temps, leur envie de découvrir une alternative au supermarché et une plus légère organisation qu'un magasin coopératif.

Deux visites ont été organisées : la première, celle de l'échevin en charge de la cohésion sociale, a été annulée puisqu'il n'est jamais venu au rendez-vous fixé au CPAS. Cela n'a fait que renforcer la méfiance des participantes envers les politiciens. Les participantes se sentent abandonnées par eux dans tous les aspects de leur vie quotidienne et se sentent démunies face à des projets où elles ne se sentiraient pas soutenues. La deuxième visite s'est déroulée à la ferme de Monsieur Gossuin. Elle a beaucoup plu aux participantes qui se sont rendues compte que des alternatives existaient et pas si loin de chez elles.

Le groupe a donc décidé de se lancer dans une commande groupée auprès de Monsieur Gossuin. Au final, seulement deux participantes ont commandé des légumes. Les autres n'en voyaient finalement pas l'utilité. En effet, lors de l'évaluation finale, les participantes ont exprimé leur sentiment d'impuissance face à un système trop complexe pour qu'elles puissent agir à leur échelle. Ce sentiment d'abandon face à un petit projet révèle toute la problématique d'accessibilité des personnes précaires aux mouvements de la transition. De nombreux obstacles se dressent face à elles : la mobilité difficile dans Dour, le manque d'informations, la difficulté de changer d'habitudes, le manque de reconnaissance et de soutien par les politiques, etc. Ce constat ne fait que renforcer notre motivation à chercher et trouver des solutions pour nos publics en EP.

Le temps de se décider réellement à se lancer dans le projet, le groupe a émis le souhait de faire aussi un atelier plus pratique, notamment sur les produits d'entretien. La plupart de ces dames sont en effet des techniciennes ou d'anciennes techniciennes de surface. Elles connaissent donc bien les dangers des produits d'entretien au quotidien et connaissent déjà des astuces naturelles et « maison ». Plus tard, elles citeront l'atelier pratique comme un bon moment de l'année car elles ont pu mettre en commun leurs connaissances, partager leurs expériences et créer un produit directement.

Malheureusement, le groupe du CPAS de Dour ne poursuivra pas l'année prochaine mais les enseignements tirés lors de nos différentes rencontres nous seront précieux pour d'autres groupes.

2.4.5.3. Activité 3 – « Les Gaillardes » – Frameries – 9 heures

Dates : **22/10, 15/11, 03/12**

Nous travaillons avec le CPAS de Frameries depuis 2015 autour des objectifs suivants : rompre l'isolement social, permettre une participation à la vie sociale, économique, politique et culturelle, promouvoir la reconnaissance sociale, améliorer le bien-être et la qualité de vie et enfin favoriser l'autonomie des personnes qui s'inscrivent tout à fait librement à nos rencontres axées sur la consommation durable.

La convention qui nous lie à ce partenaire prévoyait de commencer une nouvelle série d'ateliers en janvier 2019. Cependant, de graves problèmes de santé ont contraint la coordinatrice du service à mettre fin à ses fonctions. La collaboration n'a repris qu'avec l'engagement d'une nouvelle personne qui souhaitait proposer des ateliers écoresponsables. Une affiche a été réalisée par le CPCP pour aider la nouvelle coordinatrice à « recruter » des participants. Et ceux-ci furent suffisamment nombreux pour démarrer en octobre.

Le groupe est majoritairement féminin. L'on y dénombre des retraités et des bénéficiaires du RIS. Leur objectif commun ? Faire des économies. Leur souci ? Éviter les produits chimiques dans les produits cosmétiques et les produits d'entretien. Mais ils soulèvent un problème non négligeable : où se fournir en produits naturels à Frameries ? S'ils sont convaincus de l'utilité et de l'efficacité des produits qu'ils vont eux-mêmes réaliser, il faudrait organiser ces achats en 2020.

Ils viennent avec des sujets qui les révoltent (selon eux, les manifestations populaires ne servent plus à rien !) et des questionnements et besoins nouveaux pour nous dans le Hainaut comme tout ce qui est relatif au zéro déchet. C'est pourquoi la dernière rencontre de l'année 2019 a été consacrée à la confection de shampoings solides.

2.4.5.4. Activité 4 – « Les mamans kangourou » – Baudour – 24 heures

Dates : **29/01, 12/02, 26/02, 26/03, 07/05, 08/05, 21/05, 18/06**

Ce groupe est composé exclusivement de femmes avec enfants qui ont été hébergées dans cette maison d'urgence pour femmes pour diverses raisons, souvent dramatiques. Leur priorité, c'est leurs enfants. Certaines ont une conscience environnementale, d'autres pas. Elles sont en tout cas révoltées par l'inégale distribution des richesses, par la pollution, le gaspillage... Elles ont composé un programme très ambitieux que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de traiter dans son entièreté. Il faut savoir en outre qu'il s'agit d'un groupe mouvant dont les priorités s'organisent en fonction des entrées et des sorties des femmes vers un autre logement.

Les participantes ont beaucoup de choses à exprimer : leurs réflexions et informations nous ont vraiment enrichies et nous ont permis d'avancer dans la compréhension de quelques phénomènes, et notamment l'achat de certains produits ou encore le lien entre l'utilisation des écrans par les enfants et le « traumatisme Dutroux ».

Elles se sont montrées curieuses et prêtes à de nouvelles expériences comme la lessive au lierre ou l'apprentissage de l'ennui et de la frustration qui a été une révélation pour certaines. Elles nous ont permis de découvrir les lacunes de quelques outils de conscientisation concernant l'utilisation des écrans par rapport auxquels elles ont acquis un regard bien plus critique et adoptés des mesures adéquates pour protéger leurs enfants et réinstaurer de la quiétude au sein de la famille. Mieux, certaines se sont montrées soucieuses des autres familles et ont enjoint l'animatrice à généraliser cette discussion dans les autres groupes en EP et à rédiger un courrier à envoyer à quelques ministres afin d'élargir cette prise de conscience et aider les parents à communiquer avec leurs enfants sur un outil véritablement addictif et nuisible. Ainsi elles n'ont pas hésité pas à s'engager dans une action collective même si elle semble modeste ; leur demande aux Ministres concernés par l'enfance et la santé porte sur la réalisation d'une bande-dessinée qui permette aux parents de parler avec leurs enfants des effets des écrans sur le développement du cerveau.

Enfin, lors de la dernière rencontre dédiée à l'énergie, l'une d'elle nous a montré qu'un comparateur des prix de l'énergie n'offrait pas forcément les prix les plus avantageux et qu'un contact direct avec un fournisseur était plus intéressant financièrement.

2.4.5.5. Activité 5 – « Les Tricoteuses » – Ghlin – 15 heures

Dates : **02/04, 23/04, 14/05, 28/05, 11/06, 25/06**

La Maison de quartier de Ghlin est l'une des sept maisons de la région montoise. Elle est installée dans une cité populaire depuis quelques années et connaît bien ses habitants. Ceux-ci sont assez actifs et proposent régulièrement des actions visant à réduire les déchets et à partager divers objets via des brocantes. Une give-box et une bibliothèque ont même été installées dans le couloir d'entrée en faveur de l'ensemble des habitants de la cité.

Lorsque la maison de quartier a proposé aux habitantes l'organisation de rencontres axées sur la consommation, celles-ci ont répondu positivement. Leur objectif étant de pouvoir échanger sur ces sujets qui ne viennent pas spontanément sur la table lors de leurs réunions et d'interroger leur propre manière de consommer : comment faire mieux pour ma santé et celle de ma famille ? Comment faire plus d'économies ? Que puis-je apprendre des autres ?

Nous avons donc travaillé avec un groupe composé exclusivement de femmes du quartier qui ne travaillent pas pour des raisons de santé ou d'âge. Elles sont soit mamans soit grand-mères. Ce qui les préoccupe, ce sont les enfants qui sont absorbés par les écrans et la surconsommation de choses qu'elles estiment superficielles (vêtements de marque, soins esthétiques) et l'esprit de compétition qui règne (surtout à l'école). Elles ont des expériences à partager pour conserver les aliments plus longtemps et pourtant elles en jettent beaucoup à cause des dates de péremption. Elles ne comprennent pas que l'état ne les protège pas davantage des publicités mensongères et des labels peu crédibles. Malgré leur âge elles avouent avoir des lacunes concernant l'alimentation. On constate notamment que la campagne des cinq fruits et légumes n'est pas comprise. Elles n'avaient pas conscience de la nécessité de varier les fruits et légumes.

Le groupe est extrêmement instructif en ce qui concerne la relation de leurs familles aux écrans avec des ruptures sociales et familiales particulièrement violentes. Elles sont lucides, analysent bien la situation et apportent même un éclairage intéressant ; notamment le lien entre le traumatisme Dutroux et le fait de ne plus laisser sortir nos enfants dans les rues, les enfermant de cette manière devant des écrans.

Les initiatives citoyennes ? Elles adorent et en ont même tenté plus d'une. Mais elles sont découragées par le manque de civisme (voire le sabotage) de leurs voisins. Désormais, il faut que ces initiatives leur profitent aussi. C'est pourquoi il a été décidé de replanter des framboisiers dans la cité et leurs jardins. Malheureusement, le jour de la distribution des plantes a été le dernier et nous ne le savions pas encore. En effet, nous avons appris que la maison de quartier fermait ses portes. Notre collaboration s'est donc arrêtée de manière brutale.

2.4.5.6. Activité 6 – « Les mamans kangourou » – 2^d groupe – Baudour – 9 heures

Dates : **18/11, 16/12**

La maison Kangourou est une maison d'hébergement d'urgence pour femmes qui a, cette fois encore, fait appel au CPCP pour l'aider à atteindre divers objectifs : rompre l'isolement social, améliorer le bien-être et la qualité de vie, favoriser la participation à la vie sociale, culturelle, économique et politique. Mais aussi créer du lien, renforcer la confiance en soi et promouvoir la citoyenneté. Notre mission est dans ce cadre d'aider les mamans parfois très jeunes et inexpérimentées à se poser de bonnes questions en ce qui concerne l'alimentation et les besoins énergétiques de leur futur domicile.

Ce second groupe que nous rencontrons cette année 2019 est composé de jeunes mamans très préoccupées par la nécessité de faire des économies. Un des postes qui leur coûte le plus (et qui les inquiète aussi au niveau des composants)

est le poste cosmétique. Elles se montrent donc plutôt favorables à la fabrication de produits qui pourraient leur faire économiser quelques euros. L'aspect écologique par contre ne rentre pas pour l'instant dans la sphère de leurs préoccupations.

Certaines se disent aussi inquiètes par rapport aux écrans. Elles interrogent leur propre consommation et celle de leurs enfants qu'elles présentent comme étant problématique sans pouvoir, cependant, l'expliquer. Elles sont en demande de reportages sur le sujet pour investiguer cette problématique.

2.4.5.7. Activité N°7 - « Les Colis bri... du Bota » - Liège - 24 heures

Dates : **18/01, 04/02, 01/03, 05/04, 10/05, 23/05, 05/06, 24/06, 04/07**

Notre partenariat avec l'ASBL Accueil Botanique, service social ouvert essentiellement aux habitants des quartiers du Laveu et du centre-ville de Liège, a débuté en octobre 2018. Ses objectifs sont d'accueillir, écouter et accompagner toute personne qui en fait la demande en les aidant à (re)trouver une autonomie d'actions. C'est dans ce cadre que s'insère la collaboration avec le CPCP.

Le public que nous y rencontrons est composé de personnes, d'horizons divers, habitant les quartiers précités, en grande précarité financière et qui ont toutes recours, à des fréquences variables, aux colis alimentaires distribués par Accueil Botanique.

L'objectif général de nos rencontres est d'accompagner les participants dans leurs choix de consommation en leur rendant une capacité de réflexion, de sens critique, de choix et d'actions, sur les sujets co-développés. Plus spécifiquement, les participants ont souhaité réfléchir sur les colis alimentaires, avec, comme objectif à long terme, de pouvoir s'en passer. Notre rôle est donc de les accompagner dans cette démarche.

En 2018, les premières activités du groupe ont été consacrées à la cohésion du groupe, qui est apparue essentielle à tous les participants pour pouvoir échanger en toute confiance sur des situations personnelles bien souvent assez délicates.

La première activité de cette année rentre un peu plus dans le vif du sujet : il s'agit d'une réflexion sur les colis alimentaires : comment sont-ils perçus par les participants, que représentent-ils pour eux, en ont-ils absolument besoin ou permettent-ils simplement « d'améliorer l'ordinaire » ? Plus pratiquement, répondent-ils aux besoins des bénéficiaires ? En poussant la réflexion, les participants se demandent si la distribution de colis ne pousse pas à la passivité, à la précarité, le risque n'est-il pas de « se complaire dans la facilité » ?

Après cet atelier très réflexif, les participants ont souhaité se pencher sur une question plus pratique, à savoir les produits d'entretien fait maison : plus écolo-

giques, mais surtout plus économiques ! Les trois séances suivantes ont été consacrées à l'élaboration de la charte de fonctionnement du groupe.

2.4.5.8. Activité 8 – « CPAS de Engis » – Engis – 24 heures

Dates : **05/03, 26/03, 16/04, 23/04, 21/05, 07/06, 11/06, 18/06**

Les dames ayant participé au groupe « Aide Action Médiation Engis » fin de l'année dernière ont souhaité poursuivre les ateliers avec le CPCP sans que cela ne soit possible dans le cadre de la collaboration avec l'ASBL Aide Action Médiation (AAM). C'est donc avec le CPAS de Engis que nous avons repris les ateliers. La composition du groupe est restée identique. Il s'agit uniquement de femmes, surendettées, l'ayant été ou en passe de le devenir, avec des réalités différentes en fonction de leur parcours, de leur origine sociale ou culturelle, de leur âge. Le fil conducteur des rencontres reste le budget et les difficultés financières rencontrées en fin de mois, et parfois bien avant...

L'objectif principal des ateliers est d'aider les participantes à développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société afin de leur permettre d'opérer des choix de consommation rationnels, cohérents et efficace sur le plan du ménage.

Les participantes ont établi une liste de thématiques qu'elles souhaitaient aborder avec le CPCP. Les sujets sont variés : des traditionnelles questions sur l'énergie ou les étiquettes alimentaires, à des questions qui sortent un peu plus des sentiers battus, comme l'hygiène, les addictions cachées ou encore la visite de la toute nouvelle station de biométhanisation de l'intercommunale de traitement des déchets Intradel à Liège.

Les sujets choisis répondent ainsi à des questions auxquelles les participantes ont été, de près ou de loin confrontées. Si les questions budgétaires sont toujours très présentes (décodage des factures énergétiques, achats malins), d'autres sujets émergent également : la question de l'hygiène ou celle des addictions cachées révèle les inquiétudes que peuvent avoir ces mamans par rapport à leurs enfants : addiction au sucre, tabagisme ou alcool, addictions aux écrans (achats et jeux en ligne, smartphone, réseaux sociaux...) et les impacts sur leur santé ou leur scolarité. Les questions de santé sont d'ailleurs également présentes au travers des ateliers sur les étiquettes alimentaires ou sur la malbouffe.

L'évaluation réalisée en juin nous a bien démontré combien tous ces échanges ont, non seulement permis aux participantes de trouver des solutions individuelles aux difficultés rencontrées dans leur quotidien, mais aussi de réfléchir davantage de manière plus globale aux impacts de nos choix sur la collectivité et le monde qui les entoure.

2.4.5.9. Activité 9 – « Consom'Mez Bien » – Hannut – 27 heures

Dates : **15/01, 05/02, 12/03, 04/04, 07/05, 04/06, 01/10, 05/11, 03/12**

Le CPCP collabore depuis 2013 avec le CPAS de Hannut et plus particulièrement son service de médiation de dettes, dans le cadre des GAPS (Groupes d'Appui à la Prévention du Surendettement).

Toutefois, la participation au groupe est ouverte à toute personne de la commune, intéressée par les activités proposées. C'est ainsi que nous retrouvons autour de la table des personnes suivies en médiations de dettes, soit pour un surendettement avéré, soit en prévention et quelques personnes de la région de Hannut intéressées par l'objectif de nos rencontres et qui participent activement et sur une base volontaire à nos ateliers.

Les rencontres mensuelles ont pour objectif de donner aux participants les clés de compréhension leur permettant d'avoir une meilleure conscientisation des choix posés au quotidien en matière de consommation dans le but d'améliorer leur bien-être, leur qualité de vie, notamment leur situation financière, et de favoriser leur autonomie. Le projet se construit collectivement et est le résultat concret d'une réflexion ou d'un questionnement des participants, alimentés par leur vécu et leurs difficultés au quotidien. L'objectif plus spécifique étant de développer avec eux tout thème ayant une incidence sur la gestion de leur ménage en vue d'améliorer leur situation sociale.

Pour débiter l'année, nous avons poursuivi le thème entamé lors de la dernière rencontre en 2018 relatif à l'énergie en abordant les économies déjà visité par le passé mais qui rencontrent encore de nombreux questionnements en raison de factures d'énergie qui ne cessent d'augmenter et qui grèvent leur budget de manière substantielle.

Pour poursuivre, faisant suite à une discussion informelle sur les droits et devoirs de allocataires sociaux, nous avons organisés deux ateliers dont le but était de leur permettre d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement du service social et des droits auxquels ils peuvent prétendre. Il nous a donc semblé essentiel de consacrer du temps à ce premier niveau d'action qu'est la connaissance, la compréhension et l'appropriation de leurs droits sociaux.

À leur demande nous avons également organisé un atelier sur le budget du ménage et dans sa continuité un atelier sur leur représentation de la précarité. En effet, de nombreux témoignages ont convergés vers un même constat dont ils sont victimes, les préjugés !

Nous avons terminé le premier semestre par un atelier consacré à l'eau, sujet qui rejoignait les préoccupations des participants à propos de l'alimentation.

La reprise après les vacances d'été fut l'occasion d'une évaluation des derniers ateliers et d'une discussion sur les sujets que les participants souhaitaient aborder dans les mois à venir.

La question de la téléphonie mobile, tant dans ces aspects de santé publique que les aspects marketing et impacts sur le budget a d'abord retenu l'attention du groupe. Les participants se sont ensuite penchés sur les piles : rechargeables ou non, lesquelles choisir ?

2.4.5.10. Activité 10 – « Poivre et Sel : théâtre-action du Cinex » – Namur – 27 heures

Dates : 18/01, 25/01, 01/02, 01/02, 15/02, 22/02, 23/03, 05/04, 26/04, 17/05, 14/06, 17/10, 21/11, 29/11, 13/12

Le projet de théâtre-action est né il y a cinq ans d'un partenariat avec le Cinex, espace communautaire implanté dans le quartier Saint-Nicolas à Namur. L'idée était de créer un lieu de rencontre, de réflexion et de partage sur l'alimentation dans sa globalité. C'est ainsi que le CPCP a accompagné les habitants du quartier qui le désiraient dans leur réflexion sur leurs choix individuels de consommation alimentaire. Le groupe Consom'action est né de ce concept. De nombreux ateliers de réflexion, des visites de terrain et aussi d'autres projets collectifs plus modestes ont permis à la majorité des participants de porter un regard plus critique par rapport à leurs choix de consommation. Leur capacité d'analyse, de choix et d'action en est indubitablement renforcée.

Leur choix du théâtre-action s'inscrit dans une réelle démarche critique de la société de consommation et s'intègre parfaitement dans une participation citoyenne active puisque leur détermination est de porter le fruit de leurs réflexions à travers cette nouvelle création vers la collectivité et le politique. Grâce à leur questionnement sur le monde qui les entoure, ils font écho de leur situation en passant du statut de sans voix au statut d'acteur de leur vie.

Un véritable défi a été de les réunir avec la troupe du collectif « Grains de sel », collectif de théâtre-action déjà bien rôdé qui existe depuis dix ans. Mais c'était s'en compter sur l'alchimie de la dynamique de groupe qui a directement fonctionné. Une belle cohésion est née assez rapidement et les deux groupes ont adopté un nom commun « Le collectif Poivre et Sel ».

C'est donc grâce au partenariat avec le Cinex et la Province de Namur que des rencontres très régulières ont permis aux participants d'expérimenter les techniques de base et les approches spécifiques du théâtre-action. Les ateliers étaient rythmés en deux temps : un temps artistique avec une alternance d'exercices d'expression, de mise en confiance, de créativité, d'échanges, d'activités individuelles et collectives, d'improvisation et de prise de parole et un temps de réflexion à propos

de sujets qui les interpellent par rapport à la société de surconsommation et ses impacts tant sociaux qu'économiques et environnementaux. En partant de leurs difficultés quotidiennes, ils ont analysé, déconstruit et projeté leurs réflexions, leurs idées de changement, leurs émotions au niveau de la collectivité.

Les deux premières étapes essentielles pour la réussite du projet de ce long processus ont été réalisées en 2018. Cette année 2019 est donc la dernière étape, celle consacrée à la finalisation du projet : l'écriture des textes, la mise en scène et les nombreuses répétitions. Cette étape est moins longue mais tout aussi intense, voire pour certains parfois plus exigeante. C'est aussi celle qui mène tout droit vers la première représentation et donc la création sera aussi tournée vers le décor, les effets sonores, les costumes, la promotion...

Et enfin, l'ultime étape que tous relèveront de main de maître lors d'une soirée de première qui révélera bien des talents et surtout permettra au collectif de remplir son objectif de départ : présenter les réalités sociales au-delà du groupe lui-même, questionner, interpellier, sensibiliser le public et mener, avec lui, une réflexion critique sur le monde.

Mais cette représentation n'est que le début d'une longue aventure puisque le collectif Poivre et Sel présentera encore le fruit de son travail lors de différentes représentations :

- au Théâtre Jardin Passion dans le cadre du festival Je parle au théâtre. Tous égaux !, organisé par un collectif associatif ;
- au Cinex dans le cadre de la journée du refus de la Misère organisée par le RWLP ;
- à la prison de Namur, dans le cadre des rencontres In-Out, projet collectif coordonné par le Service de la Culture de la Province de Namur.

2.4.5.11. Activité 11 – « Aide, Action, Médiation » – Amay – 18 heures

Dates : **05/11, 12/11, 19/11, 26/11, 03/12, 10/12**

Le CPCP a poursuivi son partenariat entamé voici plusieurs années déjà avec l'ASBL Aide Action Médiation (AAM), service de médiation de dettes conventionné avec les CPAS de différentes communes dont celle d'Amay.

L'objectif principal des ateliers est d'aider les participants à développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société afin de leur permettre d'opérer des choix de consommation rationnels, cohérents et efficace sur le plan du ménage.

Le groupe est composé de personnes sous statut « article 60 » qui, pour la plupart travaillent pour l'administration communale, le CPAS ou d'autres structures liées à la commune d'Amay et qui ont eu le choix de participer aux ateliers. Les par-

participants sont de tous âges et environs deux tiers sont des femmes. Si tous ont un revenu issu de leur statut « article 60 », ils ne roulent cependant pas sur l'or et tous ont eu des parcours assez mouvementés avant d'en arriver là. Ils doivent donc rester extrêmement vigilants pour ne pas retomber dans les difficultés financières, et c'est ce qui a motivé leur démarche de participer et de s'impliquer dans le groupe.

Parmi les sujets retenus par les participants, il y a l'énergie, dont les factures pèsent de plus en plus lourd au fil du temps, certains participants ont d'ailleurs un compteur à budget à domicile ou bénéficient du tarif social. Les participants ont également souhaité réfléchir à l'élaboration du budget du ménage qui permet de prévoir les dépenses à venir et d'éviter le plus possible les mauvaises surprises. La question des déchets a également été soulevée, notamment à cause des montants très importants que certains participants estiment payer pour ce poste. Enfin, la téléphonie et la multiplication des packs multimédias qui peuvent parfois fortement grever les budgets a fait l'objet du dernier atelier.

2.4.5.12. Activité 12 – « Lire et écrire » – Anderlecht – 18 heures

Dates : **04/12, 10/12, 18/12**

Lire et Ecrire est une association bien connue dans le milieu de l'alphabétisation. Outre les cours de français, un jour par semaine est consacré à la réalisation d'un projet commun et à la discussion sur diverses thématiques liées à ce projet. Cela permet de contextualiser l'apprentissage du français et de donner la parole aux participants. Ceux-ci peuvent débattre, échanger, réfléchir sur des thématiques liées à leur quotidien.

Le projet précédent (2018-2019) relevait de la thématique Médias & Actions citoyennes. Leur objectif pour 2019-2020 est de discuter et de réaliser un projet média sur la thématique de la Terre. Pour cela, le but de nos rencontres est de parler de différentes dimensions de la Terre pour permettre aux participants de se créer une boîte à outils et de posséder un ensemble d'informations leur permettant de créer un scénario et un fil rouge pour le projet vidéo sur la Terre et la consommation durable.

Nous avons donc commencé par aborder la Terre dans sa globalité pour présenter la diversité et la richesse de la planète. Cela permet aux apprenants d'apprendre du vocabulaire relatif à la Terre et à la nature (montagne, désert, forêt, végétation, plaines, etc.) pour ensuite aborder les notions de biodiversité et de protection de l'environnement.

C'est par ce biais que la consommation durable, dans le but de protéger la Terre, va être discutée pour ensuite, faire l'objet du projet vidéo. Le partenariat ayant débuté en décembre, nous n'avons donc eu que trois rencontres mais le sujet de la consommation durable sera plus approfondi en 2020. L'année 2019 a donc été consacrée à la découverte et à la discussion autour de la notion de biodiversité.

2.4.5.13. Activité 13 – « Portes ouvertes » – Bruxelles – 4 heures

Dates : **23/10, 27/11**

L'ASBL Porte Ouverte est une maison d'accueil pour femmes hébergées dans l'urgence pour des raisons diverses. Cette association organise des ateliers en soirée une fois par mois avec pour objectif de sensibiliser les femmes accueillies aux économies d'énergies, de réfléchir à leur consommation dans le but de leur permettre de vivre au mieux leur quotidien dans la maison d'accueil.

Le partenariat avec le CPCP a fait évoluer ces objectifs pour proposant des ateliers de réflexion sur la consommation durable. Ces femmes ont en effet énormément à dire sur ce sujet et n'hésitent pas, dès la première animation d'introduction, à donner leur avis et de nombreux témoignages à propos de leur consommation. Leurs préoccupations concernent surtout l'aspect économique mais également l'aspect culturel. Elles s'intéressent particulièrement aux formes d'alimentation et de consommation à travers le monde. Cet intérêt est notamment renforcé par la dynamique au sein de la maison d'accueil puisque différentes nationalités se côtoient, ce qui favorise les échanges et les partages de savoir-faire entre les femmes accueillies.

À l'issue du premier atelier, le thème « Alimentation-Santé » émerge clairement des discussions et le lien avec l'environnement est également interrogé. Une participante propose aussi de parler de différents projets concrets comprenant l'ensemble des dimensions suivantes : alimentation durable, bienfaits sur la santé, protection de l'environnement, intégration des concepts de « local », « bio ». Les participantes ont beaucoup échangé à propos de différentes notions, notamment le local, bio, sain, etc. Certaines confondent le tout et parlent de bio pour généraliser les différents concepts d'alimentation durable.

Nous avons poursuivi les discussions sur les liens entre alimentation et santé en parlant des différentes conséquences sur le corps humain, en abordant les concepts de base de la nutrition et en discutant des différents outils existants (pyramide alimentaire, IMC, assiette-santé, etc.).

Le partenariat se poursuit en 2020 avec comme objectif probable de faire évoluer la réflexion vers des projets concrets et pratiques liés à la consommation durable.

2.4.5.14. Activité 14 – « PCS Albert 1^{er} » – Anderlecht – 18 heures

Dates : 04/02, 18/02, 28/02, 18/03, 28/03, 25/04

Le Projet de Cohésion sociale d'Anderlecht a été initié par le Syndicat des locataires afin de créer du lien au sein du quartier Square Albert 1^{er} à Anderlecht. Leur objectif est de mettre en place dans le quartier des activités vectrices d'émancipation, d'ouverture et d'apprentissage pour et avec les habitants du Square Albert 1^{er}.

Concrètement, le groupe est composé essentiellement de femmes d'origine marocaine ou turque qui fréquentent le PCS pour diverses raisons : cours d'alphabétisation, tables de conversation en français, école de devoir, activités du mercredi après-midi et autres stages de vacances. Le PCS coordonne également plusieurs projets de quartier dans lesquels certaines participantes sont impliquées, comme par exemple un potager urbain.

Les participantes ont souhaité consacrer une matinée tous les 15 jours à une réflexion sur leur consommation avec pour objectif d'acquérir plus d'autonomie d'action en la matière tout en renforçant leur apprentissage du français ce qui leur permet aussi de s'ouvrir davantage à la culture européenne et de gagner en assurance et estime de soi.

Partant de leurs constats de malpropreté du quartier, les participantes ont commencé l'année avec une demande spécifique : préparer la rencontre de l'échevin, ayant la Propreté et les Espaces verts dans ses attributions, programmées par les associations du quartier. Cette démarche confirme leur volonté de s'impliquer davantage dans la vie de leur quartier. Pour préparer cette rencontre, elles se sont d'abord penchées sur le fonctionnement d'une administration communale, pour ensuite se questionner sur la propreté des espaces publics et le traitement des déchets auquel le dernier atelier sera consacré.

Les participantes ont ensuite repris leur questionnement sur la qualité de leur alimentation et celle de leurs enfants, entamé fin de l'année passée, en s'intéressant au Bio, mais aussi au commerce équitable. Les questions énergétiques sont également revenues sur la table au travers du décodage des factures, qui n'est vraiment pas évident pour elle, et qui nécessite donc de comprendre la structure du marché libéralisé de l'énergie.

PARTIE 3 : PÔLE ANIMATION

3.1. OBJECTIFS, THÉMATIQUES, PUBLICS CIBLES, PROMOTION

3.1.1. Objectifs

Le Pôle Animation a poursuivi son objectif en 2019 grâce à l'organisation d'activités variées. Celles-ci favorisent la rencontre et l'interaction des citoyens entre eux et/ou avec toutes les organisations, qu'elles soient locales, régionales, nationales, européennes ou internationales, publiques ou privées, dans un esprit à la fois critique et constructif. Mieux comprendre les mécanismes, les modes de fonctionnement, s'ouvrir au monde est notre fondement pour plus de citoyenneté.

3.1.2. Thématiques

En 2019, nous avons poursuivi le développement d'animations dans les cinq grandes thématiques du CPCP.

- Citoyenneté & Participation
- Lieux de vie & Espace public
- Consommation durable
- Famille, Culture & Éducation
- Médias & Actions citoyennes.

3.1.3. Public cible

Tous publics.

3.1.4. Types d'activité

Nos activités de sensibilisation citoyenne représentent une grande part des visites de terrain permettant d'appréhender de l'intérieur le fonctionnement de nos institutions et de notre société (Parlements wallon, fédéral, européen – Palais de Justice...).

D'autres activités ont été mises sur pied dans le cadre de la dynamique de transversalité comme par exemple :

- Visites d'une station de biométhanisation ou du comptoir forestier en lien avec la thématique de Consommation durable ;
- Atelier participatif sur les territoires en résilience avec la Maison de l'Urbanisme de Famenne-Ardenne en lien avec la thématique Lieux de vie & Espace public ;

- Des visites d'un Centre culturel, d'une Maison médicale, de l'Hôtel de Ville de Namur pour les participants (FIC / AOC) aux formations organisées par le CPCP dans le cadre du parcours d'intégration ;
- Des visites du Palais de Justice (généralement avec assistance à une audience du tribunal) organisées dans le cadre du projet « Justice à la barre » mené par le CPCP auprès des écoles (projet subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les commémorations organisées à l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale ont aussi été l'occasion de conscientiser notre public à l'importance du devoir de mémoire collectif en organisant des visites de lieux de conflits, du War Museum de Bastogne ou encore de l'exposition « Art Liberty » consacrée au 30 ans de la chute du Mur de Berlin.

Le CPCP a également participé à de « grands évènements » dans le but d'informer largement nos publics et aussi les associations actives dans le secteur socio-culturel. C'est ainsi que le CPCP a présenté un stand et proposé des activités en lien avec nos thématiques dans le cadre du Festival Go to Summer à Namur, de la Fête de l'associatif Retrouvailles à Liège, du Carrefour des générations de Baudour et au Salon des outils pédagogiques de Douai où nous avons pu largement diffuser notre outil Ogrenco.

Outre ces évènements grand public, l'exposition « Faites le mur ! Ensemble osons l'ailleurs » a poursuivi son itinérance en Wallonie dans cinq lieux supplémentaires : Espace Wallonie de Charleroi, de Tournai et de Namur, École supérieure des Arts à Bruxelles et dans le cadre de l'organisation « 1001 visages du Vivre ensemble » à l'initiative de l'ASBL SIMA à St-Josse.

3.1.5. Volume d'activité

Les animateurs ont organisé au total 77 activités impactant plus de 2 900 personnes :

- soixante-quatre visites citoyennes guidées et commentées ;
- quatre conférences en lien avec nos thématiques ;
- cinq lieux différents pour l'itinérance de l'Exposition « Faites le mur ! Ensemble, osons l'ailleurs » ;
- quatre stands de présentation et activités avec le public de salons et festival associatifs.

3.1.6. Moyens de promotion des activités

Afin de mobiliser son public, le CPCP assure la promotion/diffusion de ses activités via différents canaux :

- Le site internet via le « Focus » : en plus de l'agenda, il permet de mettre en avant, en quelques lignes, sur la page principale, une activité ou une information pertinente du CPCP lui-même ou d'une autre institution ;
- La cyberlettre : envoyée à nos correspondants potentiellement intéressés par l'activité ;
- La page Facebook du CPCP : des événements sont créés afin d'y inviter « amis », partenaires, etc. souvent issus du secteur associatif ;
- Affiches et tracts : la cyberlettre est transformée en affiche A3 et/ou A4 A3 et en tracts A5 ou A6. Ces affiches et tracts sont distribués dans des associations et lieux publics susceptibles de toucher le public concerné par le sujet de l'activité.

3.2. ACTIVITÉS LIÉES AUX THÉMATIQUES

3.2.1.1. 10 janvier 2019 – Visite guidée de l'Hôtel de Ville

- **Lieu** : Namur
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.2. 15 janvier 2019 – Visite guidée du Parlement fédéral

- **Lieu** : Bruxelles

3.2.1.3. 16 janvier 2019 – Conférence sur l'obsolescence programmée

- **Lieu** : Liège
- **Intervenante** : Michel Dejong, animateur EP (thématique Consommation durable) au CPCP
- **Partenariat** : ASBL CPSE (promotion sociale)
- Vingt participants

3.2.1.4. 16 janvier 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu :** Liège
- **Partenariat :** École d'Hôtellerie et de Tourisme de la Ville de Liège
- Seize participants (élèves de 4^e, 5^e et 6^e en CEFA)

3.2.1.5. 24 janvier 2019 – Participation à l'Atelier participatif sur les Territoires en résilience

- **Lieu :** Marche-en-Famenne
- **Intervenants :**
- Pierre Lacroix, architecte paysagiste, chargé de mission au Centre d'Écologie urbaine ASBL
- Éric Van Poelvoorde, à titre privé en collaboration avec le Centre d'Écologie Urbaine ASBL
- **Organisation :** Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne

3.2.1.6. 29 janvier 2019 – Animation & visite guidée de l'exposition « Le temps de travail, mesures et démesures »

- **Lieu :** Centre culturel des Abattoirs de Bomel
- **Intervenante :** Émilie Remacle, animatrice Présence et Action culturelles (PAC)
- **Partenariat :** Présence et Action culturelles
- Dix participants

3.2.1.7. 30 janvier 2019 – Conférence sur les nouveautés en matière de logement

- **Lieu :** Mons
- **Intervenante :** Evelyne Lotte, animatrice EP au CPCP, coordinatrice de la thématique Lieux de vie & Espace public

3.2.1.8. 31 janvier 2019 — Visite guidée de l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » (expo organisée par la Maison Anne Frank). Visite organisée dans le cadre de la campagne du CPCP « Faites le Mur ! » autour de la question migratoire, des préjugés, de l'inclusion sociale et de la lutte contre l'antisémitisme

- **Lieu** : Arlon
- **Intervenante** : Colette MALVAUX, professeure d'histoire de l'Institut Notre-Dame d'Arlon
- Vingt-cinq participants

3.2.1.9. 1^{er} février 2019 — Visite guidée du Palais de Justice
Audience à la Cour d'assises

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Institut provincial d'Enseignement secondaire de la Province de Namur (Andenne)
- Cinquante-deux participants (Elèves de 7^e année, technique de qualification, option sécurité)

3.2.1.10. 4 février 2019 — Visite guidée du Palais de Justice
Audience à la Cour d'appel

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Athénée Léonie de Waha (Liège)
- Quinze participants (élèves de 4^e, 5^e et 6^e secondaire)

3.2.1.11. 5 février 2019 — Visite guidée du Palais de Justice
Audience à la Cour d'assises

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Athénée Léonie de Waha (Liège)
- Quinze participants (élèves de 4^e, 5^e et 6^e secondaire)

3.2.1.12. 20 février 2019 — Conférence « Devenir propriétaire et rénover »

- **Lieu** : Soignies
- **Intervenante** : Evelyne Lotte, animatrice EP au CPCP, coordinatrice de la thématique Lieux de vie & Espace public

3.2.1.13. 25 mars 2019 – Visite guidée du Palais de Justice
Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Bruxelles
- **Partenariat** : Athénée royal de Gilly (Charleroi)
- Trente participants (élèves de 3^e et 4^e secondaire)

3.2.1.14. 28 mars 2019 – Conférence sur les différents types de logements

- **Lieu** : Saint-Ghislain
- **Intervenante** : Evelyne Lotte, animatrice EP au CPCP, coordinatrice de la thématique Lieux de vie & Espace public

3.2.1.15. 28 mars 2019 – Visite guidée du Palais de Justice
Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Bruxelles
- **Partenariat** : Athénée royal Jean Absil (Etterbeek)
- Vingt-neuf participants (élèves de 4^e secondaire)

3.2.1.16. 30 - 31 mars 2019 – Stand CPCP au festival « Go To Summer »

- **Lieu** : Namur

3.2.1.17. 4 avril 2019 – Visite de l'exposition « Génération 80 »

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Union des Agricultrices Wallonnes
- Seize participants

3.2.1.18. 10 avril 2019 – Visite guidée d'une unité de biométhanisation

- **Lieu** : Tenneville
- **Intervenante** : Françoise Annet, animatrice en environnement
- Vingt-deux participants

3.2.1.19. 11 avril 2019 – Visite guidée d'une station d'épuration

- Lieu : Bomal – Durbuy
- Intervenant : Raphaël Jentges
- Dix-huit participants

3.2.1.20. 20 avril 2019 – Visite guidée du Musée royal de l'Afrique centrale + débat

- **Lieu** : Tervuren
- **Intervenant débat** : Calvin Soiresse, journaliste
- **Partenariat** : Plateforme Agir pour un Vivre Ensemble égalitaire (PAVE)

3.2.1.21. 26 avril 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Bruxelles
- **Partenariat** : Collège Jean XXIII (Woluwe-Saint-Pierre)
- Vingt-deux participants (élèves de 4^e secondaire)

3.2.1.22. 28 avril 2019 – Stand CPCP au salon Carrefour des Générations

- **Lieu** : Baudour

3.2.1.23. 30 avril 2019 – Visite de l'exposition « Génération 80 »

- **Lieu** : Liège
- Douze participants

3.2.1.24. 30 avril 2019 – Stand CPCP au Salon des outils pédagogiques de l'alimentation durable

- **Lieu** : Douai

3.2.1.25. 2 mai 2019 – Visite guidée du Palais de Justice
Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu :** Liège
- **Partenariat :** Territoires de la Mémoire ASBL
- Quinze participants

3.2.1.26. 4 mai 2019 – « Les coulisses du Parlement européen »,
journée portes ouvertes organisée par l'Union européenne pour
découvrir ses institutions, le Parlement européen à Bruxelles

- **Lieu :** Bruxelles
- Vingt-cinq participants

3.2.1.27. 13 mai 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu :** Arlon
- **Intervenant :** Damien Poncelet, avocat
- Vingt-deux participants

3.2.1.28. 22 mai 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu :** Arlon
- **Partenariat :** Conseil Consultatif Communal des Aînés de Bastogne
- **Intervenant :** Damien Poncelet, avocat
- Quinze participants

3.2.1.29. 4 juin 2019 – Visite guidée du Palais de Justice
Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu :** Bruxelles
- **Partenariat :** Service d'Accrochage scolaire du Brabant wallon (SAS-Wavre)
- Dix participants (élèves de secondaire en situation de décrochage scolaire)

3.2.1.30. 13 juin 2019 – Visite guidée de l'exposition itinérante
« Au-delà de la Grande Guerre : 1918-1928 » pour comprendre notre époque !

- **Lieu** : Musée royal de l'Armée à Bruxelles
- Quinze participants

3.2.1.31. 19 juin 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu** : Marche
- **Intervenant** : Emile Lelièvre, juge au tribunal de première instance
- Vingt participants

3.2.1.32. 21 juin 2019 – Visite guidée de l'Institution provinciale

- **Lieu** : Arlon
- **Intervenants** :
 - > Bernard Moinet, député provincial
 - > Jean-Marie Meyer, président du Conseil provincial
 - > Serge Wittamer, greffier en chef
- **Partenariat** : Vie Féminine d'Aubange
- Dix-huit participants

3.2.1.33. 24 juin 2019 – Visite guidée de l'Hôtel de Ville

- **Lieu** : Liège
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.34. 4 juillet 2019 – Visite guidée du Centre de tri des déchets (TIBI)

- **Lieu** : Charleroi
- Onze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.35. 5 juillet 2019 – Visite guidée du Comptoir Forestier

- **Lieu** : Aye
- **Intervenant** : Alain Servais, directeur
- Trente participants

3.2.1.36. 16 juillet 2019 – Visite guidée du centre de tri des déchets PMC

- **Lieu** : Ougrée
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.37. 23 juillet 2019 – Visite guidée du Palais Royal « Le rôle du Roi dans l'unité d'un pays »

- **Lieu** : Bruxelles
- **Intervenant** : Nico Patelli
- Quinze participants

3.2.1.38. 3 août 2019 – Visite guidée d'un logement témoin - RQH

- **Lieu** : Herstal
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.39. 19 août 2019 – Visite guidée du Planning familial

- **Lieu** : Huy
- Sept participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.40. 19 août 2019 – Visite guidée de l'Hôtel de Ville

- **Lieu** : Huy
- Sept participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.41. 31 août - 1^{er} septembre 2019 – Stand CPCP au salon Retrouvailles

- **Lieu** : Liège

3.2.142. 30 septembre 2019 – Visite guidée de l’Hôtel de Ville

- **Lieu** : Liège
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d’intégration de la RW)

3.2.143. 7 octobre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu** : Arlon
- **Partenariat** : Vie Féminine d’Aubange
- **Intervenant** : Damien Poncelet, avocat
- Vingt participants

3.2.144. 11 octobre 2019 – Visite guidée de Carrefour Emploi (FOREM)

- **Lieu** : Charleroi
- Onze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d’intégration de la RW)

3.2.145. 12 octobre 2019 – Visite guidée du Parlement wallon

- **Lieu** : Namur
- Neuf participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d’intégration de la RW)

3.2.146. 14 octobre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu** : Arlon
- **Partenariat** : Centre de Formation Cardijn (CEFOC)
- **Intervenant** : Gaël Thiry, avocat
- Vingt-six participants (dont 10 étudiants et 2 professeurs de l’Institut Pierrard-Virton)

3.2.147. 14 octobre 2019 – Visite du Parlement wallon

- **Lieu** : Namur
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d’intégration de la RW)

3.2.1.48. 24 octobre 2019 – Visite du Centre de tri des déchets PMC

- **Lieu** : Liège
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.49. 28 octobre 2019 – Visite guidée du Planning familial

- **Lieu** : Charleroi
- Onze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.50. 30 octobre 2019 – Visite guidée du Comptoir Forestier

- **Lieu** : Aye
- **Intervenant** : Alain Servais, directeur du Comptoir forestier
- Vingt-cinq participants

3.2.1.51. 4 novembre 2019 – Visite guidée d'une maison médicale

- **Lieu** : Huy
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.52. 7 novembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Institut Saint-Michel (Verviers)
- Vingt-deux participants (élèves de 5^e secondaire)

3.2.1.53. 13 novembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Liège
- **Partenariat** : Institut Saint-Michel (Verviers)
- Dix-neuf participants (élèves de 5^e secondaire)

3.2.1.54. 14 novembre 2019 – Visite guidée du Centre culturel

- **Lieu** : Huy
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.55. 16 novembre 2019 – Visite guidée du Musée de la Vie Wallonne

- **Lieu** : Liège
- Quinze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.56. 18 novembre 2019 – Visite guidée du Centre de tri des déchets (TIBI)

- **Lieu** : Charleroi
- Onze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.57. 18 novembre 2019 – Visite guidée du Planning familial

- **Lieu** : Huy
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.58. 21 novembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Bruxelles
- **Partenariat** : Institut des Ursulines (Molenbeek-Saint-Jean)
- Vingt-huit participants (élèves de 5^e secondaire)

3.2.1.59. 21 novembre 2019 – Visite guidée du Centre culturel (Abattoirs de Bomel)

- **Lieu** : Namur
- Neuf participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.60. 27 novembre 2019 – « Les pièges publicitaires »
Visite critique d'un supermarché

- **Lieu** : Wavre
- **Partenariat** : Service d'Accrochage scolaire du Brabant wallon (SAS-Wavre)
- Douze participants (élèves de secondaire en situation de décrochage scolaire)

3.2.1.61. 27 novembre 2019 – Visite guidée d'une unité de Biométhanisation

- **Lieu** : Tenneville
- **Intervenante** : Lesley Vande Velde, animatrice en environnement
- Vingt-deux participants

3.2.1.62. 28 novembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice
Audience au tribunal correctionnel

- **Lieu** : Bruxelles
- **Partenariat** : Service d'Accrochage scolaire du Brabant wallon (SAS-Wavre)
- Douze participants (élèves de secondaire en situation de décrochage scolaire)

3.2.1.63. 3 décembre 2019 – Visite guidée de la Maison médicale
des Arsouilles

- **Lieu** : Namur
- Neuf participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.64. 4 décembre 2019 – Visite guidée des lieux de conflits dans le cadre
du 75^e anniversaire de la fin de la guerre - Devoir de Mémoire de la
Bataille des Ardennes et visite au War Museum

- **Lieu** : Bastogne
- **Intervenante** : Jacqueline Lahy, guide
- Vingt-trois participants

3.2.1.65. 4 décembre 2019 — Visite guidée de l'exposition « Art Liberty » consacrée au 30 ans de la chute du Mur de Berlin dans le cadre de la campagne du CPCP « Faites le mur ! »

- **Lieu** : Bastogne
- **Intervenante** : Jacqueline Lahy, guide
- Vingt-quatre participants

3.2.1.66. 5 décembre 2019 — Visite guidée de l'exposition sur les Droits de l'Homme

- **Lieu** : Abattoirs de Bomel à Namur
- Neuf participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.67. 7 décembre 2019 — Visite guidée de l'Hôtel de Ville de Namur

- **Lieu** : Namur
- Neuf participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.68. 12 décembre 2019 — Visite guidée du Parlement Fédéral et participation à la séance plénière

- **Lieu** : Bruxelles
- **Intervenants** :
 - > Julie Chanson, députée fédérale
 - > Malik Ben Achour, député fédéral
 - > Benoît Piedboeuf, député fédéral
- **Partenariat** : Haute Ecole HELMO de Liège
- Trente-huit participants (35 étudiants et 3 professeurs)

3.2.1.69. 13 décembre 2019 — Visite guidée de l'exposition « Lumière sur zones d'ombre »

- **Lieu** : Espace Wallonie Namur
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.70. 16 décembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience à la Cour d'assises

- **Lieu :** Bruxelles
- **Partenariat :** Institut Saint-André (Ixelles)
- Soixante-cinq participants (élèves de 5^e secondaire)

3.2.1.71. 17 décembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice

- **Lieu :** Namur
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.2.1.72. 17 décembre 2019 – Visite guidée du Palais de Justice Audience à la Cour d'assises

- **Lieu :** Bruxelles
- **Partenariat :** Institut Saint-André (Ixelles)
- Soixante-cinq participants (élèves de 5^e secondaire)

3.2.1.73. 20 décembre 2019 – Visite guidée de l'Espace culturel provincial Delta

- **Lieu :** Namur
- Douze participants (primo-arrivants et candidats à la naturalisation inscrits au parcours d'intégration de la RW)

3.3. PERSPECTIVES 2020

L'équipe Animation a été profondément remaniée en 2019 (démission, décès inopiné d'une collaboratrice, maladies de longue durée, retour de congé sans solde...). Ces mouvements, mais aussi l'arrivée de nouveaux collaborateurs spécialisés sur la problématique de la « participation citoyenne » (fin 2019, début 2020), ont été l'occasion pour le CPCP de lancer une réflexion stratégique sur les activités futures du pôle Animation.

Cette réflexion stratégique amènera le Pôle Animation à se redéployer dans une perspective davantage ancrée dans la notion de « participation ».

La participation désigne l'ensemble des modalités, voies et moyens, par lesquels s'exerce la citoyenneté. Elle exprime l'interaction entre le citoyen et la(les) communauté(s) composant la société dont il est membre. Cette interaction, multi-forme, s'exerce à différents niveaux et différentes échelles, selon l'objet et les enjeux du débat : elle peut être publique ou privée, proactive ou réactive, pérenne ou ponctuelle, tant dans le cadre de processus institutionnels que de mouvements ou actions non institutionnels. La participation est donc l'exercice par le citoyen, selon les modalités qu'il juge adéquates ou qui lui sont accessibles, de la part de souveraineté dont il est investi et des droits et devoirs attachés à cette souveraineté.

Afin de lutter contre les populismes, les extrémismes et l'euroscpticisme, et de décadenasser des identités nationales, le CPCP souhaite créer des ponts entre personnes différentes, rendre la société plus participative et inclusive en impliquant davantage les citoyens dans des processus décisionnels.

Les objectifs de la future cellule « Animation-Participation » du CPCP seront d'éduquer à la démocratie profonde et à la gouvernance participative des collectifs en demande. Le CPCP s'attachera plus particulièrement à recréer du lien, à éduquer aux techniques participatives pour apprendre à vivre une gouvernance participative en incluant des publics distants des formes conventionnelles de débats. Pour ce faire, il s'agira de favoriser la mise en place de réseaux et de créer un ou des espaces pour expérimenter, inspirer, susciter l'émulation dans la participation citoyenne.

Afin de reconnecter les citoyens avec l'appareil politique, le CPCP souhaite désigner, (co)animer des exercices répliquables afin de favoriser « l'empowerment » des citoyens et de les outiller pour se réapproprier l'appareil politique. Dans un volet « consultant » ou « accompagnateur », le CPCP entend aider des groupes à se former au participatif en co-instaurant des mécanismes pour ancrer la participation au sein de leur collectif.

Ce travail se fera à différents échelons :

- Au niveau local, le CPCP veut accompagner les communes qui souhaitent entreprendre la transition participative dans un rôle de consultant, et développer un processus-type (mixte en ligne et en présentiel) sur lequel les localités pourraient s'appuyer pour impliquer les citoyens tant au niveau de la gouvernance que sur des projets communaux ponctuels, de résolution de conflits, etc.
- Au niveau régional (FWB) et belge, le CPCP veut populariser l'idée de participation citoyenne et participer à la transition vers un nouveau système de gouvernance, à travers l'organisation de grands projets tels que des assemblées citoyennes.
- Au niveau européen, le CPCP cherchera à participer à la création d'un grand espace démocratique qui permette à 400 millions de citoyens d'échanger sur des sujets, de contribuer à leur compréhension,

de délibérer dans un format innovant qui connecte un espace commun virtuel avec des espaces de délibération locaux, de faire remonter les recommandations à l'Union européenne et/ou les autres niveaux de pouvoirs.

Étant convaincus que la participation doit également se vivre au travail et dans le secteur socio-professionnel, le CPCP cherchera en outre à l'avenir à développer son expertise auprès des organisations favorables à réinventer leur fonctionnement interne pour mieux impliquer ses membres.

Outre cette nouvelle perspective, la transversalité, résultat de l'analyse de notre fonctionnement interne et des besoins organisationnels révélés par la pratique, acquiert une dimension stratégique et représente pour l'institution une condition *sine qua non* de son développement. Elle implique la redéfinition de toute une série de fonctions parmi les membres de l'équipe, notamment les responsables de pôles et de thématiques appelés à coordonner leurs efforts au profit d'activités focalisées sur nos thématiques.

Dans ce cadre, le Pôle Animation participera activement à cette nouvelle dynamique en se positionnant comme la cheville ouvrière de l'organisation des activités citoyennes proposées lors des animations en éducation permanente.

PARTIE 4 : PÔLE FORMATION

4.1. PRÉSENTATION

Le Pôle Formation élabore des programmes et modules de formations destinés à encourager la participation citoyenne auprès de publics variés. La particularité de nos activités est qu'il s'agit de formations de courte durée, souvent limitées à une journée. La seule exception majeure à cette règle concerne nos formations citoyennes organisées dans le cadre de nos Ateliers d'Orientation Citoyenne (AOC) et nos Formations d'Intégration Citoyenne (FIC), qui peuvent durer jusqu'à 60 heures et s'étaler sur quatre mois.

Notre travail s'opère à travers une multitude de partenariats avec divers organismes, institutions et associations des secteurs public et privé. Nous visons à offrir un maximum d'éléments théoriques, informatifs et réflexifs à l'ensemble de nos bénéficiaires afin de développer une participation citoyenne inclusive et critique de leur part.

Nos principales thématiques sont, la citoyenneté politique et institutionnelle (Institutions belges et européennes), la lutte contre les stéréotypes et préjugés, l'éducation aux médias, la consommation durable. De manière transversale, notamment par l'organisations des formations AOC et FIC, nous avons fait de l'interculturalité une de nos spécialités.

Nos ateliers citoyens se veulent des lieux d'échanges et de rencontres. Nous veillons donc à rendre nos prestations les plus dynamiques et interactives possibles. Vivre la citoyenneté, c'est connaître et comprendre la complexité du monde qui nous entoure, ce qui implique la rencontre de l'autre, condition d'une pleine participation à la définition du projet collectif.

Les programmes prestés par le Pôle Formation comprennent des modules inspirés du travail des autres pôles du CPCP, avec lesquels nous travaillons en synergie.

4.2. NOS OBJECTIFS

4.2.1. Objectif général

L'objectif principal du pôle Formation est de permettre à nos participants de s'approprier la notion de citoyenneté, d'y donner un sens. Nous visons ainsi à développer ou à renforcer des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. Ce faisant, nous souhaitons leur permettre d'adopter un regard critique sur la société pluraliste à laquelle ils appartiennent, et leur (re)donner le goût du vivre-ensemble.

Cet objectif général se concrétise à travers nos modules de formation qui favorisent auprès de nos participants l'acquisition des connaissances, des compétences, des valeurs, des attitudes et des comportements permettant de prendre des décisions éclairées et d'assumer un rôle actif aux niveaux local, national et international.

4.2.2. Objectifs spécifiques

Notre objectif principal se décline en sous-objectifs, énumérés ci-dessous :

- développer auprès des participants la connaissance et la compréhension critique de leurs droits et devoirs, les sensibiliser à la nécessité de les promouvoir, les respecter et les protéger en toutes circonstances ;
- développer auprès des participants une connaissance critique des réalités de la société belge, de ses fondements démocratiques, de ses institutions et de ses valeurs ;
- développer auprès des participants des capacités à exprimer leur position de manière argumentée ainsi qu'à confronter leurs différences de points de vue et d'opinion dans un cadre collectif et de manière respectueuse ;
- développer auprès des participants une attitude d'ouverture et de respect face à la diversité culturelle, envers les différentes visions du monde, convictions, valeurs et coutumes ;
- développer auprès des participants des capacités d'analyse des médias, réseaux sociaux compris. Permettre la constitution d'un point de vue critique et informé sur les flux d'information auxquels ils font face ;
- développer la sensibilité des participants à l'importance d'un mode de consommation durable, non seulement respectueux de l'environnement mais aussi des conditions de travail des individus impliqués dans la chaîne de production des biens consommés.

4.3. NOS PUBLICS CIBLES

Nous travaillons avec des publics variés, notamment en termes d'âge. Cependant, depuis plusieurs années, nous touchons particulièrement des personnes fragilisées socialement et culturellement, en processus de réinsertion sociale ou professionnelle.

Depuis 2019, les participants au parcours d'intégration en Wallonie constituent une part importante de notre public, via les « Ateliers d'Orientation Citoyenne » (AOC) et « Formation à l'Intégration Citoyenne » (FIC). Ceux-ci sont, d'une part, des primo-arrivants, c'est-à-dire des personnes majeures disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois et présents en Belgique depuis moins de trois ans et, d'autre part, des personnes qui souhaitent obtenir la nationalité belge.

Depuis 2017, au vu de la demande et du besoin en milieu scolaire, nous développons de plus en plus de partenariats avec des écoles secondaires à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous adressons **également** aux jeunes en décrochage scolaire, fréquentant un organisme d'aide à la jeunesse ou scolarisés.

Enfin, nous nous adressons au grand public, c'est-à-dire à toute association (EFT, OISP, Entreprises d'insertion, régies de quartier, AMO, etc.) et institution de la FWB (CPAS, missions locales, maisons de jeunes), désireuse de sensibiliser ses membres ou ses bénéficiaires à la compréhension des mécanismes régissant notre société ainsi qu'aux enjeux sociétaux.

4.4. NOS MÉTHODES

Nous utilisons une méthodologie participative, alliant apport théorique et participation de groupe. Nous visons ainsi à rendre nos activités les plus immersives possible. Notre pédagogie est basée sur la discussion et le dialogue afin de générer un espace de parole et d'échange en lien avec les thématiques abordées. Nous préférons ainsi opérer par « va-et-vient entre l'expérience et le partage, afin de permettre une montée en abstraction et un apport théorique. Ce faisant, en se basant sur la réflexion et le questionnement collectif et individuel, nos méthodes ont pour objectif d'éveiller l'esprit critique.

Lorsque nous travaillons avec des publics d'adolescents et/ou de jeunes adultes, lesquels se montrent plus réceptifs à une pédagogie se basant sur l'expérience et le vécu, nous avons souvent recours aux techniques de mises en situation, au jeu de rôle ou au photo langage.

Dans le cadre des formations AOC et FIC, lesquelles se déroulent sur un temps plus long, nous favorisons l'approche exercée en éducation permanente et, dès lors, orientons davantage les séances sur les questions et besoins de départ du groupe. D'autre part, nous employons la méthodologie interculturelle.

4.5. ACTIONS ET MISSIONS

Pour réaliser ces objectifs auprès de nos publics cibles, nous avons concentré notre action sur quatre missions.

4.5.1. Entretenir et diversifier nos partenariats

Nous avons tout d'abord veillé à atteindre un public large et diversifié. En effet, c'est au travers la diffusion de nos modules de formation et de notre vision que nous visons à la réalisation de nos objectifs. Pour ce faire, le Pôle Formation a...

› Poursuivi le projet « Justice à la barre »

En 2018, l'équipe du Pôle Formation avait proposé le projet « Justice à la barre » dans le cadre de l'appel à projets « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre projet avait été retenu, permettant d'offrir notre atelier de découverte du fonctionnement du système judiciaire aux écoles secondaires au long de l'année 2018-2019. Nous nous sommes rendus dans 27 écoles entre janvier et juin 2019.

› Répondu et remporté un appel à projet issu de la circulaire « Démocratie et activités citoyennes » de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Encouragé par les retours positifs de l'ensemble de nos partenaires, nous avons décidé de renouveler notre candidature à l'appel à projets « Démocratie et activités citoyennes » en proposant une version mise à jour de l'atelier « Justice à la barre ». À cette fin, nous nous sommes chargés de parfaire notre approche pédagogique sur la base de nos observations ainsi que grâce aux suggestions de nos partenaires. Rendu encore plus dynamique et ludique, le projet a été retenu pour l'année 2019-2020 et vise à toucher un total de 1 400 élèves de l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Entre septembre et décembre 2019, il a été dispensé dans 13 écoles pour un total de 773 élèves.

› Répondu et remporté un appel à projets ILI (Initiatives Locales d'Intégration) concernant l'axe citoyenneté

Après avoir dispensé des formations citoyennes dans le cadre du parcours d'intégration pour le compte de l'ASBL MSFO, le CPCP a décidé de se lancer dans l'organisation de ses propres formations citoyennes, de type « Ateliers d'Orientation Citoyenne » (AOC) et « Formation à l'Intégration Citoyenne » (FIC) à travers la Wallonie. En 2019, nous avons, dès lors, mis en place huit modules (dont six de 60 heures et deux de 20 heures) à Liège, Namur, Charleroi et Huy. Afin répondre aux besoins du public cible, parmi les huit formations proposées, trois modules de 60 heures ont été organisés en soirées et une formation intensive a été mise en place à Namur. Celle-ci s'est déroulée sur cinq semaines tandis que les autres ont eu lieu sur dix semaines au total.

› Demandé et obtenu un renouvellement de subsides pour l'appel à projets ILI en 2020

Face au succès de nos formations citoyennes, nous avons décidé de poursuivre celles-ci pour l'année 2020. Afin de répondre à la demande sur le terrain, nous avons par ailleurs augmenté le nombre de formations proposées en passant à dix formations de 60 heures.

› Mené à bien la deuxième année de formations en citoyenneté aux stagiaires de Bruxelles Formation

En 2018, le Pôle Formation avait répondu à un marché de services lancé par Bruxelles Formation pour l'organisation d'ateliers citoyens pour ses sections « Logistique » et « Bureau & services ». Ces deux marchés couvrent la période 2018-2022, ont été remportés et couvrent la période 2018-2022, notre équipe a donc poursuivi ses prestations au cours de l'année 2019. Un total de 19 sessions de 21 heures a été presté auprès de Bruxelles Formation logistique. Pour la section Bureau & services un total de 168 heures ont été prestées au cours de neuf journées de formations citoyennes.

› Poursuivi sa collaboration avec le Service d'accrochage scolaire (SAS) du Brabant Wallon

Au cours de l'année 2017, le Pôle Formation avait mis en place un partenariat de longue de longue durée (2017-2019). Avec le SAS du Brabant wallon. Celui-ci a ainsi été poursuivi au cours de l'année écoulée. En 2019, le CPCP a dispensé au SAS du Brabant wallon deux cycles de formations d'une durée totale de 45 heures. Ces deux sessions avaient pour objectif la de réflexion et l'action autour de la citoyenneté des jeunes.

› Renouvelé ses partenariats avec

- **l'Athénée Royal d'Ixelles (ARI).** Comme les années précédentes, le CPCP a poursuivi sa collaboration avec l'ARI. Pour l'année 2019, ce partenariat s'est matérialisé en 72 heures de formations réparties sur six séances dans quatre classes de cinquième secondaire. Le but de ces ateliers était d'informer les jeunes et de les faire réfléchir sur leurs droits, leur posture et leur capacité d'action face aux enjeux de société ayant trait à la consommation, à la politique (avec un accent mis sur les élections fédérales, régionales et européennes) et aux médias. Étant donné le succès de cette formation, il a été décidé de la renouveler pour l'année 2020 ;
- **Le Foyer des Jeunes des Marolles** pour deux sessions d'ateliers citoyens en vue des élections du 26 mai 2019, ces deux ateliers visaient à informer sur les institutions de la Belgique (session 1) et de l'Union européenne (2) comme à sensibiliser aux grands enjeux ayant traits à la Belgique et à l'UE ;
- **L'ASBL Siréas** pour la prestation d'une formation citoyenne sur le paysage institutionnel belge et sur les principes de la démocratie parlementaire ;
- **L'ASBL Msaada Foundation (MSFO)** pour 11 ateliers citoyens dans le cadre du parcours d'intégration en Wallonie (Ateliers d'Orientation Citoyenne et Formation à l'Intégration Citoyenne) ;

- **Le réseau Solidarité** à Liège pour un atelier citoyen sur le thème de la justice ;
- **L'association Au Four et Au Moulin** pour neuf séances d'ateliers citoyens sur l'alimentation durable ;
- **Le CPAS de Waimes** pour plusieurs ateliers de sensibilisation à la consommation durable et responsable à destination d'un public à risque de surendettement ;
- **L'ASBL Jeune Chambre Internationale Malmedy – Hautes Fagnes** pour une animation de sensibilisation au « zéro déchet ».

› Établi de nouveaux partenariats avec

- **L'ASBL Devenirs**, pour un atelier d'une journée dédiée à l'éducation aux médias (production des contenus journalistiques, décryptage des contenus médiatiques, réseaux sociaux) ;
- **Le Service d'accrochage scolaire (SAS) « Aux sources »** pour une journée de formation dédiée à la découverte des institutions et de la politique belge ;
- **La Maison des Jeunes Regard d'Evere, l'ASBL MdA « L'info des jeunes »** et **l'Institut Paul-Henri Spaak de Laeken** pour la prestation d'ateliers citoyen visant à informer sur le paysage institutionnel de la Belgique, sur le vote et à discuter de la politique générale belge en vue des élections de mai 2019 ;
- **L'ASBL « Territoires de la mémoire »** pour une journée de formation et de réflexion sur la Justice et le système judiciaire belge, dans le cadre d'un programme d'éducation permanente.

› Participé :

- **À la journée de clôture du Programme provincial d'Éducation Citoyenne à dimension Internationale (PrECI)** qui s'adresse aux établissements scolaires de niveau secondaire qui ambitionnent de mieux informer et responsabiliser les élèves par rapport à leur rôle de citoyen conscient et actif. À cet effet, le CPCP a organisé deux ateliers sur la thématique de l'Union européenne ;
- **Au Salon des mandataires**, journée de découverte des institutions locales organisée par **CRECCIDE ASBL** pour le public scolaire. Notre animation portait sur la thématique des élections pour ce public de primo votants.

4.5.1.1. Agrandir l'équipe de collaborateurs

Afin de mener à bien nos objectifs qualitatifs et d'atteindre nos ambitions quantitatives de formations, le pôle Formation a été rejoint par deux formateurs spécialisés sur les thématiques institutionnelles, issus de Pôle Recherche & Plaidoyer et donc désormais formateurs à temps plein. Le pôle a également reçu l'aide ponctuelle de deux formateurs supplémentaires issus du Pôle Recherche & Plaidoyer afin de bénéficier de leur expertise en pédagogie pour les publics scolaires.

4.5.1.2. Renforcer les capacités de l'équipe formation via les formations continues

Ensuite, pour répondre au mieux aux besoins de ses différents publics cibles, le Pôle Formation a veillé à se former de manière continue. Ainsi, l'ensemble de l'équipe du Pôle formation a pu bénéficier d'au minimum une formation au cours de l'année 2019. Tantôt centrées sur l'approche de certains publics ou sur certaines pratiques de terrain, voire le travail en équipe, ces formations permettent à l'équipe de renouveler et d'élargir ses connaissances et ses aptitudes. En 2019, le pôle a suivi les formations suivantes :

- « Découverte du genre » ; Crible ASBL, le 29 janvier 2019 ;
- « Concevoir des activités d'évaluation », LabSET Uliège, 21 février 2019 ;
- « Apprentissage par problème et par Projet », LabSET ULiège, 14 mars 2019 ;
- « Enrichir sa pratique de formateur : notions d'andragogie », Centre d'action interculturelle de la province de Namur (CAI) les 6 et 7 juin 2019 ;
- « Formation de formateurs », Université de Paix ASBL, 17 et 18 juin 2019 ;
- « Comment mobiliser un public "sous contrainte" » ; Collectif Formation Société – Éducation permanente ASBL (CFS-EP), les 11, 14 et 21 juin 2019 ;
- « Intelligence collective et management participatif » ; La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente ASBL, les 14, 15 octobre et 18 novembre 2019 ;
- « Mobiliser nos intelligences citoyennes : dire le juste et l'injuste » ; Centre d'action interculturelle de la province de Namur (CAI) les 24, 28 et 29 octobre 2019 ;
- « Réflexion et échanges sur les pratiques à promouvoir en AOC avec des participants non francophones », Lire et Écrire ASBL, le 3 décembre 2019 ;
- « Coordonner et motiver une équipe », La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente ASBL, les 4, 5 et 6 décembre 2019.

4.5.1.3. Élargir notre offre de modules de formation

Enfin, le Pôle Formation s'est également attelé à la réalisation de nouveaux modules de formation afin de répondre aux demandes de notre public cible et de nos partenaires. Depuis 2018, nous pouvons donc compter les modules suivants parmi notre catalogue :

« **La Belgique dans tous ses états** ». Le scrutin du 26 mai 2019 passé, l'équipe du Pôle Formation le module « objectif élections » développé en 2018 nous est apparu moins intéressant pour nos partenaires. Cependant, l'absence d'échéance électorale à court terme ne rend pas inutile la prestation d'ateliers de découverte de la démocratie belge. En parant de modules ayant fait leurs preuves auprès de Bruxelles-Formation, nous avons donc développé un atelier dynamique invitant les apprenants à s'informer et à s'interroger sur les principes régissant système démocratique, mais aussi sur les différents niveaux de pouvoir structurant notre paysage institutionnel.

« **Justice à la barre II : l'affaire de l'Arbre bénit** ». Au cours de l'année scolaire 2018-2019, notre atelier « Justice à la barre » a rencontré un franc succès auprès des écoles secondaires. Nous avons donc décidé de renouveler notre participation à l'appel à projets « Démocratie et participation citoyenne » de la Fédération Wallonie-Bruxelles en présentant un nouvel atelier « Justice à la barre ». Les objectifs de celui-ci – découvertes des principes et du fonctionnement du système judiciaire, débat – sont restés inchangés. Cependant, en partant des commentaires de nos partenaires et des observations des membres de l'équipe, il nous est apparu que la voie à suivre consistait en la conception d'un jeu de rôle amenant les élèves à simuler un procès à la cour d'assises, suivi d'un débriefing agrémenté d'apports théoriques. Inspiré de méthodes d'apprentissage par l'expérience, ce dispositif ludique et immersif a d'ores et déjà rencontré un franc succès auprès de notre public et nous a permis de renforcer nos relations avec les acteurs de l'enseignement secondaire à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4.6. BILAN

En 2019, le CPCP a donc dispensé **1 569** heures de prestations auprès de 46 partenaires¹³ pour environ **3 068** personnes bénéficiaires.

Partenaire/Projet	Dates	Heures	Participants
Bruxelles Formation logistique	Janvier-décembre	399	202
Justice à la barre I	Janvier-mai	182	1273
Devenirs ASBL	Janvier	6	16
AOC FIC hors subsides	Février-décembre	20	8
Salon des mandataires	Février-avril	3	63
MSFO	Février-avril	33	30
Athénée Royal d'Ixelles	Février-mai	72	60
CPAS de Waimes	Mars-septembre	12	43
Bruxelles Formation bureau & services	Mars-décembre	168	214
Foyer des Jeunes des Marolles	Mars-décembre	5	30
Maison des Jeunes Regard (Evere)	Avril	3	30
SAS Aux Sources	Avril	6	10
Solidarcité Liège	Avril	6	7
MdA « l'Info des Jeunes »	Avril	3	20
Institut Paul Henri Spaak	Avril	3	20
PRECI (Namur)	Avril	6	100
Territoires de la Mémoire	Mai	3	15
SAS du Brabant wallon	Juin-novembre	45	21
AOC et FIC	Juin-décembre	400	79
Jeune Chambre Internationale Malmedy	Septembre	3	14
Siréas ASBL	Septembre	3	10
Au Four et Au Moulin	Octobre-novembre	60	29
Justice à la barre II	Octobre-décembre	128	774
Total		1 569	3 068

¹³ Les projets « Justice à la barre I » et « Justice à la barre II » ont été respectivement dispensés auprès de 27 et 13 partenaires.

4.7. NOS PERSPECTIVES 2020

4.7.1. Poursuivre et entretenir nos partenariats

En 2020, nous continuerons à proposer toute notre gamme actuelle de formations et ambitionnons de la développer encore davantage. Si, au début de cette année, nous pouvions raisonnablement envisager un nombre de formations supérieur à celui réalisé en 2019, la pandémie de COVID-19 a d'ores et déjà eu un impact des plus négatifs sur l'organisation de nos ateliers, en particulier sur la période allant de la mi-mars à la mi-juin.

Ceci étant, voici les objectifs fixés pour l'année 2020 en termes de prestations.

Formations citoyennes destinées au secteurs associatif et scolaire :

- Le projet « Justice à la barre » dispose d'un financement pour l'année scolaire 2019-2020. Selon le programme établi, il sera donc poursuivi en 2020 auprès de 13 établissements scolaires supplémentaires, pour un total d'environ 632 élèves.
Nous porterons par ailleurs notre candidature à l'appel à projet Démocratie scolaire et activités citoyennes pour l'année 2020-2021 afin d'offrir gratuitement nos services dans les écoles secondaires de la fédération Wallonie-Bruxelles pour une troisième année scolaire consécutive.
- Chaque année, le Trade for Development Center, programme de l'agence belge de développement Enabel, organise un concours de projets dans le cadre de la « Semaine du commerce équitable ». Celui-ci permet le financement de projets de sensibilisation au commerce équitable. En 2020, l'équipe du CPCP a présenté sa candidature à ce concours afin d'organiser des activités de sensibilisation dans les écoles secondaires. Nous avons pour ambition d'atteindre jusqu'à 1 200 élèves.
- Le pôle formation répondra également aux demandes ponctuelles d'organismes intéressés par une formation citoyenne. Depuis le début de l'année 2020, nous avons ainsi répondu aux sollicitations de divers organismes plusieurs organismes tels que le Service International de la Province de Namur, le Collège Saint François-Xavier de Verviers, Solidarité Liège ou l'association « MdA l'Info des jeunes » à Seraing.
- De manière générale, le pôle Formation continue ses partenariats de longue durée en 2020. Il a donc déjà été décidé de continuer à travailler avec l'Athénée Royale d'Ixelles et le SAS du Brabant wallon.

Formations citoyennes auprès de Bruxelles-Formation :

- Ayant remporté le marché de services lancé par Bruxelles-Formation pour l'organisation de formations citoyennes pour la période 2018-2022, nous poursuivrons la prestation de ces ateliers auprès des sections « logistique » et « bureau et services ».

Appel à projets ILI :

- En 2019, Nous avons demandé et obtenu un renouvellement de subside pour l'organisation de nos formations citoyennes de type « Ateliers d'Orientation Citoyenne » (AOC) et « Formation à l'Intégration Citoyenne » (FIC) en 2020. Vu la réussite de ces formations en 2020, nous ambitionnons, pour 2020, de passer à un total de dix formations de 60 heures. De plus, en sus de Liège, Namur, Charleroi et Huy, nous mettrons désormais en place ces ateliers à Waremme.

4.7.2. Développer une offre de formation spécifique aux établissements scolaires

À la vue du succès de nos animations organisées auprès des écoles secondaires, en particulier grâce à l'appel à projets « Démocratie scolaire et activités citoyennes », nous ambitionnons de développer notre offre de formation durant l'année 2020 afin de cibler les établissements scolaires. Nous veillerons ainsi à développer une offre de formation adaptée à ce public et aux plans de pilotage des établissements.

PARTIE 5 : ÉTUDES ET PROSPECTIVES

5.1. OBJECTIFS, PUBLICS CIBLES, MÉTHODOLOGIE ET PROMOTION

5.1.1. Objectifs et publics cibles

Le CPCP publie chaque année une trentaine d'analyses qui invitent le lecteur à s'arrêter quelques instants, à prendre le temps de la réflexion, sur une série de sujets de société. Accessibles à tous les publics, ces textes proposent un tour d'horizon critique d'un sujet d'actualité, avec pour objectifs :

- d'attirer l'attention sur une controverse naissante, une législation nouvelle, un fait porteur d'avenir ;
- d'aborder les grandes évolutions contemporaines ;
- d'offrir des éléments de diagnostic et de mises en perspective des grands enjeux de politique publique ;
- de permettre au final à chacun de se forger sa propre opinion, en connaissance de cause.

Nos productions s'adressent à différents publics cibles en fonction des thématiques abordées. Comme le stipule le décret de 2003 auquel nous sommes liés, ces publications peuvent viser le « grand public », le milieu associatif mais également les « bénéficiaires » de nos activités en éducation permanente (membres d'OIPs, d'EFT, ASBL d'alphabétisation, régies de quartiers, etc.).

Dans tous les cas, notre volonté est de prendre du recul face au déluge d'informations qui s'abat chaque jour sur le citoyen et qui ne laisse finalement que très peu de place à une réelle compréhension critique des enjeux de société. Notre défi est donc de proposer un contenu qui soit plus riche que celui d'un article de la presse quotidienne tout en restant impérativement accessible. Nos analyses et études entendent par ailleurs dépasser le caractère purement informatif. Elles ont pour objectif d'interpeller nos publics sur des questions qui les touchent directement et de les amener à se forger leur propre opinion, notamment sur à partir de la confrontation des différents points de vue. Le CPCP entend ainsi renforcer le sens critique de ses lecteurs afin de les amener à s'élargir à d'autres horizons, à d'autres problématiques de la société. Mieux comprendre le monde qui les entoure peut, sans doute, les amener à devenir acteurs de ce monde.

Les thématiques développées au sein de nos autres pôles constituent naturellement notre principale source d'inspiration. Ce choix nous permet de profiter de l'expérience acquise par nos collaborateurs dans leurs domaines respectifs et d'ancrer nos réflexions dans la réalité du terrain. Malgré tout, nous conservons la liberté d'aborder d'autres sujets d'actualité dans la mesure où nous estimons qu'ils méritent un éclairage particulier ou qu'ils posent des questions incontournables.

5.1.2. Moyens de diffusion et d'information

Toutes nos publications sont disponibles en format PDF sur notre site internet (www.cpcp.be) et facilement accessibles depuis la page d'accueil. Celles qui sont directement liées aux activités de nos autres pôles sont quant à elles publiées en format papier et disponibles dans nos différentes antennes. Elles sont présentées lors des activités que nous organisons et peuvent ainsi faire office de support à un débat ou d'outil permettant aux participants de prolonger leur réflexion.

Suivant la thématique abordée, nous présentons également nos publications lors de grands événements auxquels nous participons (Salons de l'Éducation, Salon de la Famille, Salon Retrouvailles, etc.). Nos productions font par ailleurs l'objet d'envois électroniques ciblés aux associations travaillant dans le domaine concerné, ou généralisés, à travers nos newsletters. Enfin, nos publications sont publiées sur la page Facebook de notre association.

5.1.3. Renouvellement du plan quinquennal : impact sur les publications

L'année 2019 est celle d'un renouvellement du plan quinquennal qui a permis d'affiner les lignes de forces du CPCP notamment en matière de publications. Le renouvellement de la Charte fondamentale, évoquée plus loin, la transversalité systémique et le plaidoyer en sont les modalités principales.

La transversalité systémique part du terrain pour alimenter les recherches nécessaires pour retourner, une fois publiées, vers les publics visés. Cette approche permet à la fois de légitimer les choix des analyses, et ensuite de servir de support dans les groupes en formation et en animation. On peut penser notamment à l'analyse sur la cyberhaine, la complexe articulation des temps sociaux, l'épargne et l'investissement durable ou encore le droit à la mobilité. Préoccupations qui remontent du terrain et servent ensuite de cadre pour effectuer de la prévention et fournir une information de qualité dans d'autres groupes.

Ensuite, le plaidoyer doit permettre également de nourrir la compréhension et de tendre à la formulation de recommandations, conformément aux articles 6 et 7 de la Charte. Cet aspect de formulation à caractère programmatique commence à se déployer en cette première année par exemple au travers de l'analyse sur le bien-être au travail qui propose par des modifications organisationnelles d'adopter une politique efficace, ou au travers de l'analyse sur le cyberharcèlement qui propose la désignation d'une personne ressource dans les établissements scolaires. Cette posture sera amenée à prendre de l'ampleur dans les années à venir. En effet, et la question sera évoquée un peu plus loin, la volonté affichée de ces cinq années est de travailler sur des « mémoires » / « cahiers » thématiques afin de coordonner les problématiques rencontrées sur le terrain et le contexte global dans lequel elles se situent en formulant des recommandations générales.

5.1.4. Renouveau de la charte fondamentale du CPCP et ses effets sur les publications

En avril 2019, une nouvelle Charte de l'association a été rédigée et ce après de longs mois de travail effectué collectivement avec les collaborateurs de l'institution. Celle-ci a balisé un certain nombre de concepts généraux sur les missions du CPCP, en l'occurrence celles « d'alimenter, d'accompagner et de consolider les processus, publics ou privés, qui favorisent l'émergence ou le renforcement d'une citoyenneté effective, informée, structurée, critique et résiliente »¹⁴. Si on devait résumer l'approche au niveau des publications, il s'agit d'écouter, comprendre, publier, expliquer, et enfin recommander.

Nous sommes passés dans la Charte de l'association d'Études & Prospectives à Recherche & Plaidoyer. Si les concepts peuvent sembler proches, les notions de « Recherches & Plaidoyer » traduisent mieux nos objectifs :

- Le déploiement progressif d'une capacité de plaidoyer pour l'élaboration de politiques publiques répondant aux constats de terrain, et ce au travers notamment de « cahiers ».
- Le prolongement et la consolidation des réflexions captées dans les autres pôles et construites en analyses réutilisées par la suite sur le terrain.

5.2. PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2019

5.2.1. Réalisations

Les publications rédigées en 2019 l'ont été dans la continuité de 2018 tant dans les choix thématiques que dans la transversalité avec les autres pôles du CPCP. Trente-cinq analyses et trois études ont jalonné l'année :

- onze analyses et une étude en Famille, Culture & Éducation ;
- huit analyses et une étude en Consommation durable ;
- trois analyses en Lieux de vie & Espace public ;
- deux analyses en Médias & Actions citoyennes ;
- douze analyses et une étude en Citoyenneté & Participation.

De plus, de nouvelles approches, tant sur le plan structurel que sur les modalités de fonctionnement ont vu le jour en 2019, liées à la fois à la réflexion menée en interne afin de renouveler la Charte et d'autre part, liées à la projection nécessaire pour établir le nouveau plan quinquennal dans une société malheureusement de plus en plus dégradée sur les plans de la fracture sociale, de la détérioration des relations humaines, et des malaises palpables dans nombre de services publics et d'entreprises privées.

¹⁴

Rapport général d'exécution et Plan quinquennal 2019-2024. Fédération Wallonie-Bruxelles, Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation, 2019, p. 42.

5.2.2. Nos études et analyses en 2019

5.2.2.1. Études

1. *Troubles DYS. Entre difficultés scolaires et véritables atouts.*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
2. *Commencer de zéro... en politique ou comment l'incinération du plastique à usage unique a mis le feu aux poudres.*
Thématique : **Consommation durable**
3. *Vers une reconnaissance des droits de la nature ? Le projet de loi climat belge.*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**

5.2.2.2. Analyses

1. *Football féminin. Quand les filles montrent l'exemple*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
2. *L'alimentation et les rapports de genre. De l'outil de coercition au levier de révolution*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
3. *L'épargne et l'investissement durable. De l'acte militant au greenwashing*
Thématique : **Consommation durable**
4. *Celles qui marchent dans les villes*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
5. *Collapsologie. Les enjeux de la transition à travers l'analyse de l'effondrement de notre civilisation*
Thématique : **Consommation durable**
6. *Les femmes, leur image, le cinéma*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
7. *Bruxelles, capitale européenne de la pression... des lobbies*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
8. *Le droit à la mobilité. Subsidier l'hypermobilité ?*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
9. *La guerre des sexes n'aura pas lieu...*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
10. *Quand même les murs crient : « Laissez les filles tranquilles »*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
11. *Modèle low-cost aérien. Le pilote automatique qui nous mène droit dans le mur*
Thématique : **Consommation durable**
12. *Grève scolaire pour le climat. L'engagement des jeunes à l'épreuve de la démocratie*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**

13. *Le changement climatique ? Oui. Le changement tout court ? Non*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
14. *Eurosceptiques. Unis dans la diversité ?*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
15. *D'une pensée coloniale à une pensée du colonial ? La question de la restitution des œuvres africaines issues de la colonisation*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
16. *« Spitzenkandidaten ». Quand l'Europe en perd son latin*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
17. *Droit et punition à l'école*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
18. *Faut-il se méfier des algorithmes ?*
Thématique : **Médias & Actions citoyennes**
19. *Jeux d'argent en ligne. Faiblesses des politiques publiques face aux dérives du secteur*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
20. *Le cyberharcèlement*
Thématique : **Médias & Actions citoyennes**
21. *5G. Entre polar 2.0 et inquiétude sanitaire*
Thématique : **Consommation durable**
22. *Le bien-être au travail. Ré-engager les salariés ?*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
23. *Le bien-être au travail. Aménager pour mieux le trouver*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
24. *Intervenir face au cyberharcèlement. Vers un regard croisé des parents et des professionnels de l'éducation*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
25. *Parcours du débutant, parcours du combattant. Jeunes profs en décrochage scolaire*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
26. *L'agenda européen des migrations. Au croisement du régime d'asile et du contrôle des frontières extérieures*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
27. *Vers une reconnaissance des droits de la nature ? Le projet de loi climat belge*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
28. *Soigner le monde pour se soigner soi-même*
Thématique : **Consommation durable**
29. *Tourisme durable. Ou la nécessité de repenser le tourisme dans le contexte actuel*
Thématique : **Consommation durable**
30. *Les enfants belges du califat*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
31. *Tourisme durable. Un tourisme aux multiples facettes*
Thématique : **Consommation durable**

32. *Épiceries sociales et solidaires pour l'accès à une alimentation de qualité. Solution durable ?*
Thématique : **Consommation durable**
33. *Bruxelles : objectif « Zone 30 »*
Thématique : **Lieux de vie & Espace public**
34. *La complexe articulation des temps sociaux. Concilier travail et famille, un enjeu structurel et politique inachevé ?*
Thématique : **Famille, Culture & Éducation**
35. *Le pari de la fin de l'obligation de vote. Un mirage démocratique ?*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**
36. *Schild & Vrienden. Comprendre et faire face au succès de l'intolérance*
Thématique : **Citoyenneté & Participation**

5.3. PERSPECTIVES 2020

Dans le courant de 2019, plusieurs mouvements ont cristallisé des attitudes de rejets des structures et une forte indignation : crise migratoire, revendication des femmes, grèves environnementales, fracture entre les citoyens et leurs dirigeants. Il est fort probable que 2020 ne freinera pas ces tendances lourdes et le CPCP n'échappera pas aux questionnements qui émergeront par conséquent des publics avec lesquels ils travaillent.

Il est évident que dans ce cadre, le CPCP souhaite nous engager dans la construction collective de visions d'avenir tout en gardant à l'esprit la transversalité qui permet de confronter les points de vue, et de co-construire des publications ancrées dans la réalité de terrain. Notre ligne éditoriale rejoindra le plus possible les remontées du terrain dans la rédaction de ses analyses tout en gardant à l'agenda la volonté de les traduire, par des recommandations ou des revendications, en politiques plus adéquates aux besoins de la société.

L'adoption pour cinq ans de composantes structurelles en concordance avec les objectifs du décret a été entamée en 2019 et se poursuivra en 2020. Le Pôle Recherche & Plaidoyer entend consolider les approches transversales systémiques, les co-rédactions et les cahiers thématiques, notamment sur ses thématiques principales.

- En Famille, Culture & Éducation, des analyses complémentaires pourront entre autres peaufiner le parachèvement du « cahier » sur les questions du genre permettant de proposer de premières recommandations.
- En Consommation durable, les analyses et l'étude de 2019 se poursuivront sur les questions d'alimentation durable, de consommation énergétique et d'initiatives citoyennes.
- En Médias & Actions citoyennes, trois analyses ont jeté les premiers

jalons d'une série de publications qui permettront également à terme de constituer un nouveau « cahier ». Elles aborderont entre autres ce sujet par le prisme de l'enseignement.

- En Lieux de vie & Espace public, nous travaillerons sur les questions d'habitat.
- En Citoyenneté & Participation, la question de justice, des migrations tout comme celle de l'intégration seront au cœur du programme de publications. En particulier, un travail important réalisé en éducation permanente sur le FIC-AOC avec des publics issus de l'immigration (Centre Alpha Anderlecht, Institut de la vie, SIMA) devrait permettre la rédaction d'une ou plusieurs publications sur l'intégration des primo-arrivants.

De cette manière, la programmation des publications continue à être en adéquation avec le développement des ateliers en éducation permanente. Elles permettront de construire des points de vue à partir du savoir social du groupe, de l'expérience des équipes et de l'avis de professionnels extérieurs. Le Pôle Recherches & Plaidoyer répondra à ces enjeux afin de consolider les constats et répondre aux revendications sociales actuelles.

Complémentaire à cela, les questions d'actualité verront sans doute émerger de nouvelles interrogations. La crise sanitaire sans précédent, traversée au printemps 2020, a évidemment bouleversé le fonctionnement de l'équipe recentrée sur le Pôle Recherches & Plaidoyer. Des réflexions et des analyses approfondies sur les incertitudes, les conséquences et le marasme de cette crise permettront une mise en perspective des enjeux et il appartiendra à notre association de les développer, les alimenter, les consolider et enfin de les faire partager.

PARTIE 6 : CENTRE D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION

6.1. INTRODUCTION

En 2019, dans le cadre de la convention 2018-2022, l'équipe du Centre d'Archives et de Documentation du CPCP s'est principalement focalisée sur l'enrichissement des données accessibles sur son catalogue en ligne. Ainsi, les chercheurs ont maintenant accès à la description de plus de 3 000 nouvelles pièces d'archives (photographies, fonds, caricatures...).

Par ailleurs, l'année 2019 ayant été marquée par une triple échéance électorale, les archivistes se sont également concentrés sur la récolte des documents produits par le cdH lors de ces élections.

Enfin, l'année 2019 a vu le lancement d'une nouvelle série de publications, en parallèle aux *Études du CAD*. Cette dernière, intitulée *Les Focus du CAD*, propose des courtes analyses sur un sujet bien précis relatif à la vie du Parti Social-Chrétien.

En dehors des missions détaillées dans la convention, les archivistes ont été chargés de la mise en place d'une procédure de gestion des archives courantes de l'ASBL ainsi que du tri des archives administratives plus anciennes.

En outre, en septembre 2019, l'équipe du centre d'archives a appris la vente du siège bruxellois du cdH et des locaux du CPCP. Celle-ci est prévue en 2020. Par conséquent, le centre d'archives du CPCP se voit dans l'obligation de déménager au sein de nouveaux locaux. Dans cette perspective, une note destinée au Président du cdH, à l'administrateur délégué du CPCP et au Secrétaire général du parti listant les besoins spécifiques d'un centre d'archives a été rédigée. Parallèlement, des contacts ont été pris avec les archives du monde catholique de l'UCLouvain (ARCA) afin d'étudier la possibilité d'une éventuelle location de locaux spécifiques au centre d'archives du CPCP.

Finalement, sur le plan des ressources humaines, en 2019, l'équipe des archivistes se compose de Marie-Cerise Fivet (coordinatrice et responsable administrative), actuellement en 4/5 parental, et de Thomas Smets, à temps plein (responsable scientifique). Occasionnellement, sans être attachés au centre d'archives, nous pouvons compter sur l'appui d'un informaticien, d'un graphiste et d'un webdesigner qui nous consacrent environ 1/5 de leurs temps de travail dans le cadre de projets tels que la mise en forme de nos newsletters et publications ou encore l'actualisation régulière de notre site internet.

6.2. MISSIONS SPÉCIFIQUES

6.2.1. Plan de sauvegarde de nos archives

Il s'agit d'un plan préventif en cas de situations d'urgence (incendie, inondation...) afin de limiter au maximum les dégâts engendrés par ce type de phénomènes. Nous devons donc nous pencher sur des questions telles que l'identification des archives à sauver en priorité, l'achat et l'installation de matériels spécifiques (matériel d'extinction, systèmes d'alarmes, papiers absorbants en cas d'inondations...), ou encore la mise en place de signalétique notamment à destination des services de secours.

À l'heure actuelle, nous disposons du matériel de base en matière de prévention des incendies (détecteurs de fumées et extincteurs). En ce qui concerne les risques d'inondations, nous avons pris l'initiative de surélever les étagères à archives.

Fin 2019, nous avons appris la vente du siège central du cdH au sein duquel sont situés nos locaux. Cet état de fait impliquant un déménagement du centre d'archives en 2020, nous ne serons en mesure de travailler sur le plan d'urgence qu'une fois installés dans des nouveaux locaux.

6.2.2. Accroissement de nos collections, notamment les archives du cdH, et la sensibilisation des mandataires cdH

Voici les principales initiatives prises en 2019 :

- à l'approche des élections régionales, fédérales et européennes de mai 2019, nous avons pris contact avec les chefs de campagne et les candidats afin de les sensibiliser au versement de leurs archives électorales. Cette prise de contact a été réalisée en concertation avec le Secrétaire national du parti, ce qui a donné plus de poids à notre démarche. Cette procédure nous a permis de récolter les archives d'une cinquantaine de candidats (tracts, programmes, affiches, vidéos...). Par ailleurs, en juin 2019, nous avons récolté les archives des élections 2019 que le directeur du CEPESS (centre d'études du cdH) conservait ainsi que celles de l'arrondissement de Bruxelles et sa périphérie ;
- en 2019, la fin de la législature approchant, nous avons pris contact avec les chefs de cabinet et les secrétaires politiques des différents ministères cdH. Malgré des accords de principe pour le versement des archives des cabinets de Céline Fremault, de Marie-Martine Schyns et d'Alda Greoli, nous n'avons malheureusement pas pu récolter les documents. Concernant le cabinet ministériel de René Collin, notre demande a été refusée. En décembre, nous avons pris contact avec

le nouveau directeur du CEPESS par le biais duquel nous espérons pouvoir peut-être récolter des archives ministérielles ;

- les 8 et 11 juillet 2019, nous avons récolté environ dix mètres linéaires d'archives provenant du département Animation du parti (congrès, élections, instances directoriales...) ;
- le 2 septembre 2019, nous avons récolté environ quatre mètres linéaires d'archives conservées jusqu'alors dans le bureau du directeur du CEPESS sortant, Antoine de Borman ;
- à la suite des élections législatives 2019, nous avons pris contact avec les députés cdH sortant afin de collecter les éventuelles archives qu'ils auraient conservées. Actuellement, nous avons obtenu l'accord de principe de l'ancien député fédéral, Francis Delpérée.

6.3. MISSIONS GÉNÉRIQUES

6.3.1. Prospection

En 2019, trois nouveaux fonds, estimés à 13,12 m.l. et 675 photographies, et six enrichissements (fonds cdH et fonds Michel Barbeaux), estimés à environ 127 Go et 17 m.l., ont été acquis. Une nouvelle interview d'une personnalité du parti a également été réalisée en juin 2019. En versements réguliers d'archives électroniques¹⁵, 2,8 Go peuvent être ajoutés au stock de données conservées.

6.3.1.1. Nouveaux fonds

- Les archives de l'ancien échevin de Saint-Josse-ten-Noode, Éric Jassin, reçues le 4 mars 2019 (13 m.l.).
- La collection photographique de l'ancien ministre PSC Raymond Scheyven et sa correspondance en tant que ministre des Affaires économiques et financières du Congo Belge et du Rwanda-Burundi (1959-1960), reçues le 14 mai 2019 (0,12 m.l. et 375 photographies).
- La collection photographique de l'ancien ministre Arthur Gilson, reçue le 4 octobre 2019 (environ 300 photographies).

6.3.1.2. Enrichissement

- Les archives d'une collaboratrice politique du cdH national, reçues le 7 février 2019 (3 m.l.).
- Les archives d'une cinquantaine de candidats aux élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai 2019, reçues en juin 2019 (2 Go).
- Les archives du directeur du CEPESS, Antoine de Borman, relatives à la campagne électorale 2019, reçues le 5 juin (2 Go).

¹⁵

Les versements réguliers d'archives électroniques concernent, entre autres, les revues de presses et les communiqués et conférences de presse du cdH.

- Les archives de la campagne électorale 2019 de l'arrondissement de Bruxelles et sa périphérie, reçues le 24 juin 2019 (123 Go).
- Les archives du département Animation du cdH national, reçues les 8 et 11 juillet 2019 (10 m.l.).
- Les archives du directeur du CEPESS sortant, Antoine de Borman, reçues le 2 septembre 2019 (4 m.l.).

6.3.1.3. Archives audiovisuelles

- L'interview de l'ancien député et sénateur, Michel Barbeaux, réalisée le 4 juin 2019.

6.3.2. Inventorisation

En 2019, les archivistes du CPCP ont inventoriés l'équivalent de 12,6 m.l. d'archives, hors enrichissement.

6.3.2.1. Fonds inventoriés

- Inventaire des archives du centre démocrate Humaniste (cdH) – présidence de Joëlle Milquet (2002-2011) : terminé en août 2019 (5 m.l. et 1,88 Go).
- Inventaire des archives de Vincent Peremans : terminé en septembre 2019 (1,6 m.l.).
- Inventaire des archives de Gérard Depez : terminé en novembre 2019 (6 m.l.).

6.3.2.2. Enrichissements et remise aux normes :

- Inventaire de la collection des périodiques du PC/PSC-CVP/cdH : terminé en avril 2019 (7 m.l. – 237 périodiques différents).
- Inventaire de la collection photographique du PSC : terminé en avril 2019 (environ 3200 photographies).
- Inventaire des archives des Jeunes cdH : terminé en septembre 2019 (1,26 m.l. et 103 Mo).
- Inventaire des archives des groupes politiques démocrates-chrétiens internationaux : terminé en novembre 2019 (1,5 m.l.).

6.3.2.3. Inventorisation et remise aux normes en cours :

- Inventaire des archives de l'arrondissement PSC de Soignies.
- Inventaire des archives des Jeunes PSC.

6.3.3. Conservation

6.3.3.1. Numérisation

› En interne

Le centre d'archives du CPCP poursuit la numérisation de sa collection photographique entamée en 2016. En 2019, 562 photographies ont été numérisées selon des normes standards. La numérisation a porté sur les fonds photographiques des anciens ministres PSC Léon Servais (56)¹⁶, Joseph Pholien (30) et Raymond Scheyven (375) ainsi que sur des photographies d'événements divers tels que l'inauguration du nouveau siège du PSC en 1965 (101). En 2019, les archivistes ont également entamé la numérisation du fonds des affiches électorales PSC (30).

› En externe

En octobre 2019, le centre d'archives du CPCP a procédé à la numérisation et à l'oscérisation des différents numéros de quatre périodiques officiels du PSC issus de ses collections : *Le PSC au travail*¹⁷, *Informations*¹⁸, *Rencontres*¹⁹ et *Solidarités Nouvelles*²⁰. Ceux-ci, ainsi que le périodique *Temps Nouveaux* précédemment numérisé, sont dorénavant consultables informatiquement au sein de notre salle des lecteurs.

Parallèlement à la numérisation des périodiques du PSC, le centre d'archives du CPCP a également fait numériser sa collection des affiches électorales du PSC qui compte 162 pièces. Ces dernières seront intégralement visibles sur notre catalogue en ligne en 2020.

6.3.4. Catalogue en ligne

Depuis juillet 2017, le centre d'archives du CPCP s'est doté d'un logiciel de description, gestion et consultation électroniques des fonds et collections (www.archives-cpcp.be).

¹⁶ 250 photographies de la collection Léon Servais ont déjà été numérisées en 2018.

¹⁷ Bulletin mensuel publié par le siège national du PSC à destination de ses membres et de ses sympathisants (1947).

¹⁸ Périodique publié par le siège national du PSC à destination de ses membres et sympathisants (1952-1963).

¹⁹ Périodique mensuel publié par le siège national du PSC à destination de ses membres et sympathisants (1966-1968).

²⁰ Périodique mensuel du CEPIC (Centre politique des indépendant et cadres chrétiens) (1976-1982).

En 2019, les archivistes ont encodé quatre fonds, 746 photographies et 1 217 caricatures.

- Liste des fonds encodés :
 - > fonds du centre démocrate Humaniste – présidence de Joëlle Milquet (2002-2011) ;
 - > fonds Vincent Peremans ;
 - > fonds Gérard Deprez ;
 - > fonds des Jeunes PSC (en cours).

- Liste des collections photographiques encodées :
 - > portraits de personnalités sociales-chrétiennes (66) ;
 - > évènements divers liés à la vie du parti (101) ;
 - > Léon Servais (177) ;
 - > Joseph Pholien (30) ;
 - > Raymond Scheyven (375).

Fin 2019, la description de plus de 8 100 pièces d'archives (documents papier, photographies, caricatures...) sont disponibles en ligne.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, il y a eu 1 782 utilisateurs pour un total de 3 267 sessions sur notre catalogue en ligne. Ces données ont pu être collectées par le biais de Google Analytics²¹. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à 2018 (726 utilisateurs pour 1 428 sessions)

6.3.5. Mise à disposition des archives

6.3.5.1. Accueil des chercheurs

En 2019, nous avons géré 40 demandes de consultation. Ce nombre correspond tant aux personnes venues sur place qu'aux demandes traitées par téléphone ou par courrier électronique.

1. Charles-Ferdinand NOTHOMB (M.), ancien ministre et président du PSC, le 6 janvier 2019 : recherches d'archives sur *l'ancien secrétaire général du Centre des Démocrates Sociaux et maire de Roubaix, André Diligent* ;
2. Florence PIRLET (Mme), étudiante en 2^e master en Histoire à l'ULg, le 18 janvier 2019 : recherche d'archives sur *les statuts du PSC dans le cadre d'un mémoire sur le parti Ecolo à Liège entre 1982 et 1988* ;
3. Cédric DU MONCEAU (M.), échevin d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 30 janvier 2019 : recherche des *résultats électoraux de Cédric du Monceau de 1987 à 2018* ;

²¹ Google Analytics est un logiciel permettant notamment d'effectuer le suivi de notre site.

4. Charles-Ferdinand NOTHOMB (M.), ancien ministre et président du PSC, le 31 janvier 2019 : demande de prêt de photographies d'André Dilligent dans le cadre d'un colloque en France ;
5. Lionel VANVELTHEM (M.), archiviste au sein de l'IHOES, le 6 février 2019 : demande de prêt d'interviews de personnalités sociales-chrétiennes dans le cadre d'une journée d'études sur la mémoire orale ;
6. Nicolas TASSEEL (M.), étudiant en 3^e bac histoire à l'ULB, le 6 février 2019 : recherches d'archives sur Les mouvements politiques post 1968 : Le CEPIC dans le cadre d'un séminaire en histoire contemporaine ;
7. Bastien REMY (M.), membre du cabinet du Président de la Commission européenne, le 11 février 2019 : demande de prêt de photographies de Jean-Jacques Viseur dans le cadre d'une publication sur les ministres européens ayant participé aux réunions de l'ECOFIN ;
8. Bruno DUBOISDENGHIEN (M.), particulier, le 13 février 2019 : recherche d'archives sur l'objection de conscience au service militaire dans les années 1950 ;
9. Giles GROSJEAN (M.), collaborateur à l'ASBL Mémoire de la radio, le 19 février 2019 : recherches d'archives sur Le PSC et les radios libres ;
10. Quentin PASETTI (M.), assistant en sciences politiques à l'UMONS, le 26 février 2019 : recherche sur les présentations faites par les partisans et les opposants au revenu de base auprès de la société associative et civile, dans le cadre d'un doctorat ;
11. Anaïs DELHASSE (Mme), chargée de projets au cabinet du Gouverneur de la province de Luxembourg, le 14 mars 2019 : recherche de portraits de Désiré Lamalle et Maurice Brasseur dans le cadre de la rédaction d'une publication sur les anciens Gouverneurs de la province de Luxembourg ;
12. Zaccharia BOUSNINA (M.), étudiant en science politique à la Sorbonne, le 19 mars 2019 : recherche sur Le cordon sanitaire face à l'extrême-droite dans le cadre d'un mémoire ;
13. Lucas BIANCOROSSO (M.), étudiant en master 60 sciences politiques à l'UCL, le 19 mars 2019 : consultation des programmes électoraux du cdH pour les élections communales de 2012 et 2018 dans le cadre d'un mémoire sur La position des élus locaux envers les dispositifs participatifs ;
14. Isabelle KIDAWA (Mme), animatrice au Centre Ener'J, le 19 mars 2019 : Recherche d'une publication du CPCP sur Le harcèlement scolaire ;
15. Maximilien COGELS (M.), Chercheur en sciences politiques à l'UCL, le 21 mars 2019 : Recherche des statuts du PSC pour les années 1995, 1998 et 2002 dans le cadre d'une étude sur La sélection des candidats sur les listes électorales ;
16. Louis DE VIRON (M.), Analyste à l'émission A votre avis de la RTBF, le 23 mars 2019 : Recherche des programmes électoraux du cdH entre 2003 et 2014 dans le cadre d'une présentation aux téléspectateurs

- de la RTBF d'analyses liées aux contenus des programmes électoraux des partis politiques francophones ;
17. Vincent JACQUES (M.), Trésorier du cdH, le 25 mars 2019 : Recherche de la vidéo du Lancement du cdH en 2002 ;
 18. Lionel VANVELTHEM (M.), archiviste au sein de l'IHOES, le 2 avril 2019 : demande relative à la mise en ligne d'une vidéo thématique du centre d'archives du CPCP relative à L'affaire de Louvain sur la plate-forme Mémoire orale ;
 19. Corinne SCHROEDER (Mme), Conservatrice au sein des archives nationales du Luxembourg, le 4 avril 2019 : recherche d'archives sur Albert de Vleeschauwer dans le cadre d'une exposition sur Aristides de Sousa Mendes ;
 20. Thomas FYON (M.), le 8 avril 2019, Collaborateur cdH, recherche d'un trac électoral lié aux élections du 25 mai 2014 : Les 10 propositions phares du cdH ;
 21. Charles-Ferdinand NOTHOMB (M.), ancien ministre et président du PSC, le 17 avril 2019 : recherche d'archives en lien avec les bilans des anciens ministres de la ruralité Benoit Lutgen et Carlo Di Antonio dans le cadre d'une publication ;
 22. Thomas WINDELS (M.), étudiant en 3^e bac histoire à l'UCL, le 20 avril 2019 : recherche d'une caricature publiée le 5 février 1952 dans le périodique officiel du PSC-CVP Temps Nouveaux ;
 23. Stéphane COLLET (M.), secrétaire général de l'association « Les Amis de l'Ardenne », le 26 avril 2019 : recherche d'éléments biographiques sur le député catholique Corneille Fieullien ;
 24. Zaccharia BOUSNINA (M.), étudiant en science politique à la Sorbonne, le 21 mai 2019 : recherche sur Le cordon sanitaire face à l'extrême-droite dans le cadre d'un mémoire ;
 25. Joëlle MILQUET (Mme), ancienne présidente du cdH, le 7 juin 2019 : recherche des statuts du CPCP ;
 26. Irène LUND (Mme), Doctorante en architecture à l'ULB, le 11 juin 2019 : recherche sur La qualité de membre du PSC de l'artiste Pierre-Louis Flouquet dans le cadre d'une thèse de doctorat ;
 27. Clara LADURON (Mme), étudiante en 1^{re} master à l'UCL, le 17 juin 2019 : recherche d'archives sur La position du PSC sur la crise du Cuba dans le cadre d'un mémoire sur Les relations entre la Belgique et la crise du Cuba de 1962 ;
 28. Sébastien HUMBLET (M.), avocat, le 22 juillet 2019 : recherche d'archives sur des négociations autour de la possible nomination d'Antoine Humblet comme commissaire européen à la fin des années 1970 ;
 29. Benoit FRANCIS (M.), citoyen, le 26 août 2019 : recherche d'archives sur la section PSC de Wavre durant les années 1960-1970 ;
 30. Benoit FRANCIS (M.), citoyen, le 10 septembre 2019 : recherche d'archives sur la section PSC de Wavre durant les années 1960-1970 ;
 31. Peter HEYRMAN (M.), chef du département recherche au KADOC, le 13

- septembre 2019 : recherche d'archives en lien avec l'UDRT dans le cadre d'une étude sur le populisme anti-fiscal dans les années 1950-1980 ;
32. Françoise HIRAUX (Mme), archiviste au sein des archives de l'UCL, le 18 septembre 2019 : demande de prêt d'une photographie de Yves du Monceau de Bergendal dans le cadre de la réalisation d'une Biographie d'Yves du Monceau de Bergendal ;
 33. Giuseppe OROBELLO (M.), professeur d'histoire à l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier, le 26 septembre 2019 : recherche de documents produits par le cdH traitant du climat lors des élections législatives de 2014 et de 2019 dans le cadre d'un cours à destination d'élèves de promotions sociales ;
 34. Commune d'UCCLE, le 27 septembre 2019 : demande de prêt d'une photographie de José Desmarets dans le cadre de la réalisation d'un hommage dans le bulletin communal ;
 35. Giuseppe OROBELLO (M.), professeur d'histoire à l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier, le 14 octobre 2019 : demande d'envoi des documents produits par le cdH traitant du climat lors des élections législatives de 2014 et de 2019 dans le cadre d'un cours à destination d'élèves de promotions sociales ;
 36. Giuseppe OROBELLO (M.), professeur d'histoire à l'Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier, le 28 octobre 2019 : demande d'envoi des documents produits par le cdH traitant du climat lors des élections législatives de 2014 et de 2019 dans le cadre d'un cours à destination d'élèves de promotions sociales ;
 37. Sven STERKEN (M.), professeur d'histoire de l'architecture à la KU Leuven, le 6 novembre 2019 : recherche d'archives en lien avec Paul Vanden Boeynants dans le cadre d'un projet de recherche sur l'évolution urbanistique de Bruxelles dans les années 1960 ;
 38. Nico PATELLI (M.), attaché de presse et collaborateur politique au parlement bruxellois, le 19 novembre 2019 : recherche d'une monographie sur la constitution belge rédigée par Francis Delpérée ;
 39. Benjamin BIARD (M.), Chargé de recherche au CRISP, le 16 décembre 2019 : recherche sur les partis sociaux-chrétiens en Belgique et plus particulièrement sur les liens entre le cdH et le CD&V ;
 40. François DECHAMBRE (M.), étudiant à l'institut Cardinal Mercier à Schaerbeek, le 17 décembre 2019 : demande d'envoi des programmes électoraux de 2014, notamment ceux traitant de l'environnement et de l'écologie.

6.3.5.2. Outils mis à disposition des chercheurs

› État des fonds et collections

L'état des fonds et collections conservés au centre d'archives du CPCP a été remis à jour en avril 2019 et est disponible en ligne sur notre catalogue ainsi que sur notre site internet.

› Catalogue en ligne (www.archives-cpcp.be)

Fin 2019, la description de plus de 8 100 pièces d'archives (documents papier, photographies, caricatures...) sont disponibles en ligne.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, il y a eu 1 782 utilisateurs pour un total de 3 267 sessions sur notre catalogue en ligne.

› Site internet du CPCP (www.cpcp.be/centre-archives)

Différentes ressources sont accessibles aux chercheurs par le biais du site internet du CPCP : inventaires, publications, informations pratiques...

6.3.6. Valorisation

6.3.6.1. Valorisation des caricatures publiées dans *Temps Nouveaux*

En 2019, un nouveau projet a été mis en place, à savoir la mise à disposition au grand public des centaines de caricature publiées au sein du périodique *Temps Nouveaux*. En effet, celles-ci apportent une vision intéressante de l'actualité politique belge et internationale entre 1947 et 1965 sous le prisme de caricaturistes proches de la mouvance sociale-chrétienne, à l'instar de Marc Sleen ou de Pil. Un travail conséquent a donc été réalisé pour tout d'abord identifier et extraire plus de 1200 caricatures publiées hebdomadairement au sein du périodique officiel du PSC-CVP. Par la suite, celles-ci ont été encodées sur notre logiciel de gestion et de description archivistique. À cette occasion, de nombreuses métadonnées ont été intégrées pour chacune de ces caricatures : identification des personnalités représentées, mots-clés apportant des renseignements sur les événements dépeints, datation... Afin de faciliter la recherche, un filtre par personnalités a été mis en place ; ce dernier inclut également les personnalités non sociales chrétiennes vu qu'il s'agit des personnes les plus représentées dans les caricatures.²² Le fruit de ce projet est dorénavant accessible à toute personne intéressée sur le catalogue en ligne du centre d'archives du CPCP (<https://www.archives-cpcp.be/caricatures>).

²² Par exemple, Paul-Henri Spaak est représenté dans pas moins de 129 caricatures.

6.3.6.2. Contacts et collaborations scientifiques

› Magazine d'histoire contemporaine *Contemporanea*

En mai 2019, nous avons reçu une proposition de Ludo Bettens pour rédiger une « brève » dans la revue en ligne de l'Association belge d'histoire contemporaine, intitulé *Contemporanea*. En octobre 2019, nous avons donc publié un article qui met en lumière notre projet de numérisation et d'oscérisation du périodique officiel du PSC-CVP Temps Nouveaux (1947-1965) réalisé en 2016. Par ailleurs, nous y détaillons également notre travail de mise à disposition sur notre catalogue en ligne des centaines de caricatures publiées au sein de Temps Nouveaux qui s'est conclu cette année. Cet article est consultable ici : <https://www.contemporanea.be/fr/article/20193-archieven-kort-centre-darchives-du-cpcp>.

› Stagiaire

En collaboration avec la section Histoire de l'UCL, nous avons accueilli un stagiaire de 2^e master en finalité archivistique en septembre 2019. Il s'est chargé de l'inventorisation et de l'encodage des archives de Vincent Peremans ainsi que de l'enrichissement des fonds des Jeunes PSC et des groupes politiques démocrates-chrétiens internationaux. Il a également effectué un tri des tracts électoraux conservés au centre d'archives.

› Extraits des interviews de personnalités sociales-chrétiennes

Le 6 février 2019, nous avons été contactés par Lionel Vanvelthem, archiviste au sein de l'IHOES, qui nous a demandé un prêt d'interviews de personnalités sociales-chrétiennes dans le cadre d'une journée d'études sur la mémoire orale. À cette occasion, nous lui avons transmis une vidéo regroupant différents témoignages de personnalités PSC sur l'Affaire de Louvain (1968). Cette vidéo a par ailleurs été également publiée sur la plateforme « Mémoire Orale »²³.

› Collaboration scolaire

En septembre 2019, nous avons été contactés par Giuseppe Orobello, professeur d'histoire à l'institut technique supérieur Cardinal Mercier, section Promotion sociale. Ce dernier nous a demandé de lui fournir des archives électorales du cdH (tracts, flyers, programmes...) relatives à l'environnement pour la réalisation d'un travail de synthèse sur la thématique du climat par six étudiants.

²³

Il s'agit d'une plate-forme de valorisation des sources orales en Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://www.memoire-orale.be>).

› Prêts de photographies

Le 11 février 2019, nous avons été contactés par un membre du cabinet du président de la Commission Européenne qui souhaitait un prêt de photographies de Jean-Jacques Viseur dans le cadre d'une publication portant sur les ministres européens ayant participé aux réunions de l'ECOFIN²⁴.

Le 14 mars 2019, nous avons été contactés par une chargée de projet au sein du cabinet du Gouverneur de la province de Luxembourg qui souhaitait un prêt de photographies de Maurice Brasseur et de Désiré Lamalle dans le cadre d'une publication portant sur les anciens gouverneurs de la province de Luxembourg.

Le 18 septembre 2019, nous avons été contactés par le service des archives de l'UCL qui souhaitait un prêt de photographies et d'affiches électorales d'Yves du Monceau de Bergendal dans le cadre de l'écriture de sa biographie.

6.3.6.3. Publications du centre d'archives du CPCP

› Les Études du CAD

En mai 2019, à l'occasion des quarante ans des premières élections européennes au suffrage universel direct en Belgique, le Centre d'archives du CPCP a sorti sa cinquième Étude du CAD intitulée « Le PSC et les élections européennes du 10 juin 1979. Analyse d'une campagne mouvementée ».

Cette étude propose un aperçu de la manière dont le Parti Social-Chrétien a appréhendé ce rendez-vous électoral. Pour ce faire, trois thématiques principales ont été dégagées : le programme du PSC pour ces élections, le processus de désignation des candidats sociaux-chrétiens et, enfin, la campagne et les résultats électoraux du Parti Social-Chrétien.

En date du 20 janvier 2020, cette étude a été téléchargée 38 fois.²⁵

› Les Focus du CAD

Afin d'apporter un éclairage sur des thématiques circonscrites, nous avons décidé de lancer une nouvelle série de publications intitulée *Les Focus du CAD*. Une à deux fois par an, nous réaliserons de courtes analyses sur un sujet bien précis relatif à la vie du Parti Social-Chrétien.

Le premier numéro, paru en février 2019, est intitulé « Le PSC face à la crise. Le congrès de Seraing (26 mai 1976) ». Cette courte étude a pour but de mettre en

²⁴ Il s'agit du Conseil « Affaires économiques et financières ».

²⁵ En date du 20 janvier 2020 : Les Études du CAD n°1 : 635 téléchargements, Les Études du CAD n°2 : 565 téléchargements, Les Études du CAD n°3 : 390 téléchargements, Les Études du CAD n° 4 : 209 téléchargements.

lumière, sur la base de divers documents d'archives, les multiples tenants et aboutissants de ce congrès important qui traita de nombreuses problématiques : mise en avant du programme économique du PSC, appel à l'union des forces centristes et réformatrices de Wallonie, succession de Charles-Ferdinand Nothomb à la tête du PSC, renforcement des liens entre le PSC et le CVP ou encore tentative d'apaisement des relations entre l'aile gauche (DC) et l'aile droite (CEPIC) du PSC.

En date du 20 janvier 2020, cette étude a été téléchargée 15 fois.

6.3.6.4. Exposition virtuelle

En novembre 2019, nous avons rendu public sur notre logiciel une deuxième exposition virtuelle réalisée sur le thème du congrès PSC de Seraing (26 mai 1976). Celle-ci a été réalisée à partir d'archives papiers et de photographies conservées par notre centre. En date du 31 décembre 2019, cette exposition a déjà été visitée à 80 reprises.

Cette exposition virtuelle est visualisable ici : <https://www.archives-cpcp.be/index.php/Gallery/Index>

6.3.7. Visibilité du CAD

6.3.7.1. Nouveau site du CPCP

Le 14 juin 2019, le nouveau site internet du CPCP a été lancé (www.cpcp.be). Concernant le centre d'archives du CPCP, mis à part un nouveau visuel, les anciennes fonctionnalités sont toujours présentes (informations pratiques, accès à nos inventaires et à nos publications, lien vers notre catalogue en ligne...). Deux améliorations peuvent néanmoins être pointées : un accès direct à la page du centre d'archives par le biais d'un onglet sur la page d'accueil et un nouvel agencement de nos fonds d'archives, classés par section, dans un souci d'une plus grande lisibilité.

6.3.7.2. Page Facebook

Fin décembre 2019, notre page Facebook comptait 171 adhérents. Nous l'alimentons en moyenne une fois par mois. Pratiquement chaque publication est accompagnée d'un visuel qui la rend davantage perceptible dans un fil d'actualité.

www.facebook.com/cpcparchives.

6.3.7.3. Newsletter

En 2019, le centre d'archives du CPCP a continué d'envoyer sa newsletter trimestrielle. Chacune présente une rétrospective des activités et nouveautés ayant eu lieu depuis la dernière newsletter reçue ainsi que la rubrique « Coup de projecteur ! » qui met en valeur les archives conservées par notre centre sur une thématique bien définie.

6.3.8. Comité scientifique

En 2019, un rapport décrivant les activités de l'année du centre d'archives a été envoyé aux membres du comité scientifique. Ces derniers ont fait part de leurs commentaires largement positifs.

6.3.9. Réseau

Nous continuons de participer aux réunions du Comité de pilotage des centres d'archives privées reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous nous sommes réunis la dernière fois le 28 novembre 2019.

6.4. PLAN D'ACTION 2020

Afin de baliser ses projets en 2020 et dans un souci d'efficacité accrue, le centre d'archives du CPCP a établi un plan d'action, tel que décrit ci-dessous. Il va de soi que parallèlement aux objectifs spécifiques poursuivis en 2020, nous continuerons à assurer nos missions génériques (accueil des chercheurs, enrichissement du catalogue en ligne, gestion administrative...).

6.4.1. Prospection

- Fonds de personnalités sociales-chrétiennes et/ou démocrates-humanistes :
 - > nous nous focaliserons sur la collecte des fonds de Melchior Wathelet, Oscar Behogne, Denis Grimberghs, Paul Van Zeeland et Francis Delpérée.
- Archives du parti :
 - > nous ferons la promotion du centre d'archives auprès des mandataires cdH, à l'occasion du congrès national organisé le 11 janvier 2020 à Namur ;

- > dans la perspective du déménagement prévu en 2020, nous serons attentifs à la récolte des documents PSC et cdH susceptibles d'être encore conservés au sein du siège du parti. Étant donné qu'il existe de fortes chances que le centre d'archives du CPCP ne soit plus localisé au sein du nouveau siège du cdH, nous veillerons à maintenir des contacts réguliers avec les personnalités-clés du parti ;
 - > dans le cadre du processus de renouveau du parti, nous serons attentifs à la collecte des documents produits à cet effet ;
 - > les équipes d'arrondissement cdH ayant été renouvelées en 2019, nous prendrons contact avec les nouveaux présidents afin de vérifier s'ils conservent encore des archives et, le cas échéant, d'évaluer la possibilité de les récolter.
- Mémoire orale :
 - > les archivistes tenteront de réaliser une interview en 2020 qui viendra enrichir notre collection de témoignages de personnalités sociales-chrétiennes et/ou démocrates-humanistes.

6.4.2. Inventorisation

- En 2020, les archivistes se lanceront dans l'inventorisation d'au moins un nouveau fonds :
 - > archives de Jean Sondag.
- En 2020, les archivistes termineront l'inventorisation des deux fonds débutés l'année dernière :
 - > archives de l'arrondissement PSC de Soignies ;
 - > archives des Jeunes PSC.
- En 2020, les archivistes procéderont à l'enrichissement d'au moins un fonds :
 - > fonds du Parti Social-Chrétien.

6.4.3. Numérisation

- En 2020, les archivistes procéderont à la numérisation de la collection photographique d'Arthur Gilson.
- Si le temps le permet, nous débuterons la numérisation de notre collection des tracts électoraux.

6.4.4. Valorisation

- Les affiches électorales du PSC ayant été numérisées en 2019, les archivistes ont pour objectif de les rendre accessibles aux lecteurs en 2020 via le catalogue en ligne.
- Si le temps le permet, nous procéderons à la mise en ligne de la collection photographique d'Arthur Gilson.
- Nous souhaitons, dans la mesure du possible, réaliser une troisième exposition virtuelle. À l'heure actuelle, la thématique n'a pas encore été décidée.
- Nous souhaitons publier le deuxième numéro de la série *Les Focus du CAD*. La thématique envisagée est le pacte PSC-PRL de 1986.
- Nous souhaitons publier le sixième numéro de la série *Les Étude du CAD*. La thématique envisagée est la mise en lumière des actions de la commission de propagande du PSC en 1957 à l'approche des élections législatives du 1^{er} juin 1958.

6.4.5. Collaborations scientifiques

- Nous allons prendre contact avec les universités francophones pour essayer de mettre en place un séminaire collaboratif.
- Les archivistes du centre d'archives du CPCP continueront à être réactifs à toute demande externe de collaboration (publication, séminaires, colloques...).

6.4.6. Déménagement du Centre d'archives du CPCP

- Dans le cadre du déménagement prévu en 2020, les archivistes continueront les négociations avec les archives du monde catholique (ARCA) en vue d'une possible occupation de locaux sur le site de Louvain-la-Neuve. Si celles-ci aboutissent, nous établirons une convention de location.
- En amont de ce déménagement, un gros travail de préparation devra être effectué par les archivistes pour que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation est une ASBL d'éducation permanente, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation (CPCP) est une association sans but lucratif dont l'objectif fondateur est de promouvoir une citoyenneté active, responsable et inclusive, conformément aux préceptes de l'humanisme démocratique et du développement humain. Cette citoyenneté s'exerce par la participation de tous, sans discrimination de quelque nature que ce soit, à la construction d'une société globale plus juste, solidaire, ouverte sur le monde et respectueuse des droits humains, notamment civils, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, philosophiques et religieux. (Article 1 de la Charte du CPCP).



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises, 45 — 1000 Bruxelles

T : 0493 94 89 43 | info@cpcp.be | www.cpcp.be